

**ÉTAT DE SITUATION DE LA LECTURE
ET DU LIVRE AU QUÉBEC**

**DOCUMENT D'INFORMATION POUR LA
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE POLITIQUE DE LA LECTURE ET DU LIVRE**

**Ministère de la Culture et des Communications
13 mars 1998**

AVANT-PROPOS

L'état de situation de la lecture et du livre au Québec est fondé sur plusieurs rapports de recherche qui ont été réalisés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en vue de l'élaboration du projet de politique de la lecture et de diffusion du livre. Le ministère de l'Éducation, le ministère de la Famille et de l'Enfance, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le Secrétariat à la politique linguistique et l'Office des personnes handicapées du Québec y ont contribué pour les chapitres portant sur leurs champs d'intervention respectifs.

Ce document est une première synthèse de l'information disponible sur la lecture et le livre. On y retrouve les grands thèmes suivants :

- les habitudes de lecture des Québécois, c'est-à-dire la place et l'importance de la lecture dans les loisirs et dans la vie socioprofessionnelle;
- les habiletés ou encore les compétences des Québécois en matière de lecture, de même que l'apprentissage de la lecture dans la formation initiale et la formation continue;
- les bibliothèques scolaires comme lieu d'accès à l'écrit pour l'élève et comme composante essentielle du soutien aux objectifs pédagogiques;
- l'édition de livres et les médias écrits au Québec, des sources de lecture abondantes;
- les bibliothèques publiques et les librairies, des lieux d'accès à l'écrit pour les citoyens dans l'ensemble des régions du Québec, les premières comme service public contribuant à la démocratisation de la culture, les secondes comme service facilitant l'achat d'un large éventail d'écrits.

L'état de situation dégage, au regard de chacun de ces sujets, les tendances et les constats révélés par les études et les données statistiques. Les grandes orientations et les mesures retenues dans le projet de politique de la lecture et de diffusion du livre s'appuient sur cet état de situation.

ÉTAT DE SITUATION SUR LA LECTURE ET LE LIVRE AU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I : LES PRINCIPALES TENDANCES : LES HABITUDES DE LECTURE

◆ Les habitudes de lecture	3
- La lecture, première activité culturelle des Québécois	3
- Des taux de lecture plus faibles que la moyenne canadienne	6
- Les habitudes de lecture selon le sexe et la langue d'usage	8
- Des dépenses stables pour l'achat de livres	10
- Les motivations à la lecture, de l'utilitaire au plaisir de lire	12
- Les jeunes affichent les taux de lecture de revues et de livres les plus élevés	14
- La maîtrise de la langue et de la lecture, des facteurs essentiels d'intégration au marché du travail	19
Sommaire des constats sur les habitudes de lecture	22

CHAPITRE II : LES PRÉALABLES : LES HABILITÉS ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

◆ Les habiletés et l'apprentissage de la lecture	25
- Un taux de personnes alphabétisées comparable à la moyenne au Canada et dans les pays occidentaux	25
- Scolarité et maîtrise de la langue et de la lecture, un lien étroit mais non exclusif	27
- Progrès général de la scolarisation, mais retard des garçons par rapport aux filles	29
- Le soutien aux deux réseaux d'alphabétisation, des services essentiels pour les personnes faiblement alphabétisées	31
<i>Les services d'alphabétisation dans les commissions scolaires</i>	31
<i>Les services d'alphabétisation dans les groupes d'alphabétisation populaire autonome</i>	34
- La maîtrise de la langue et la place de la lecture dans les programmes scolaires, une préoccupation à faire partager par tous les intervenants en éducation	34
Sommaire des constats sur les habiletés et l'apprentissage de la lecture	37

CHAPITRE III : LE LIEU D'ACCÈS À L'ÉCRIT POUR L'ÉLÈVE : LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

◆ Les bibliothèques scolaires	41
- Les bibliothèques scolaires, un lieu stratégique à développer	41
<i>Le soutien au réseau des bibliothèques scolaires</i>	41
<i>La presque totalité des écoles ont une bibliothèque</i>	42
<i>Une concertation scolaire-municipale encore peu développée</i>	43
- Les bibliothèques scolaires, une situation préoccupante	44
<i>Des ouvrages de recherche, de fiction et des périodiques en nombre insuffisant</i>	44
<i>Les autres ressources documentaires : une nette croissance</i>	46
<i>Les ressources humaines : du personnel professionnel au bénévolat</i>	47
Sommaire des constats sur les bibliothèques scolaires	49

CHAPITRE IV : LA PRODUCTION DE L'ÉCRIT : L'ÉDITION DE LIVRES ET LES MÉDIAS ÉCRITS

◆ L'édition de livres	53
- L'édition de livre : une production abondante et variée d'ouvrages québécois	53
- Des maisons d'édition jeunes et en croissance rapide	57
- Les maisons d'édition de littérature publient plus de nouveautés et exportent davantage	61
- Nouvelles technologies : concentration et fragmentation de l'édition	62
- Le livre adapté : un secteur dynamique, mais dont le développement est limité	63
Sommaire des constats sur l'édition de livres	65
◆ Les médias écrits	66
- Les journaux	66
<i>Les quotidiens : un tirage en baisse mais un lectorat stable</i>	66
<i>Les hebdomadaires : un moyen d'accès à l'information locale</i>	68
- Les périodiques : un éventail toujours plus important de titres	69
Sommaire des constats sur les médias écrits	72

CHAPITRE V : LES LIEUX D'ACCÈS À L'ÉCRIT POUR LES CITOYENS : LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LES LIBRAIRIES

◆	Les bibliothèques publiques	75
-	Les bibliothèques publiques, accessibles partout au Québec mais fréquentées de façon inégale selon les régions	75
-	Le personnel des bibliothèques, premier responsable de la qualité des services	80
-	Les bibliothèques publiques accueillent un public très diversifié	80
	<i>La fréquentation des bibliothèques publiques</i>	81
	<i>L'accessibilité des bibliothèques publiques aux personnes handicapées</i>	83
	<i>La collection des bibliothèques publiques</i>	83
	<i>Collection spécialisée du livre adapté</i>	85
-	Les bibliothèques publiques, des résultats nettement sous la moyenne canadienne	86
	<i>Comparaison canadienne</i>	86
	<i>Comparaison internationale</i>	88
-	La Bibliothèque nationale du Québec : une collection unique mais des locaux inadéquats pour assurer son mandat de diffusion	90
-	Le soutien gouvernemental aux bibliothèques publiques	91
	Sommaire des constats sur les bibliothèques publiques	96
◆	Les librairies	98
-	Le commerce du livre au détail : un réseau de librairies à l'échelle du territoire	98
-	Émergence de nouvelles pratiques commerciales et situation précaire des librairies	101
	Sommaire des constats sur les librairies	105
	LISTE DES GRAPHIQUES	109
	LISTE DES TABLEAUX	112
	ANNEXE	
	Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre	119

CHAPITRE I

LES PRINCIPALES TENDANCES :

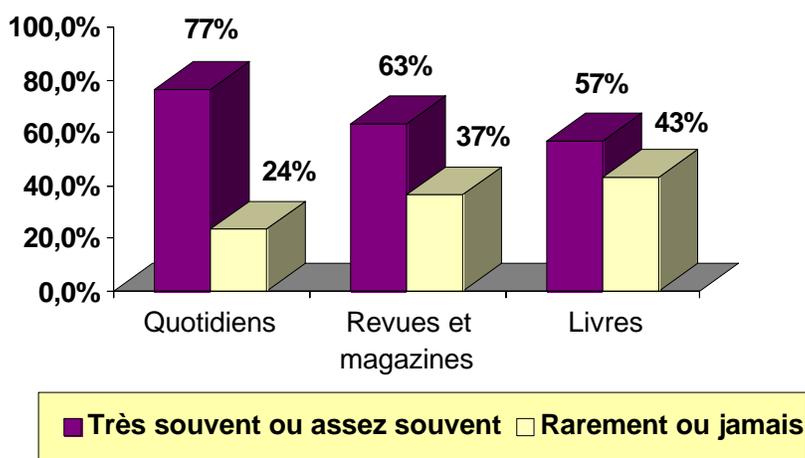
LES HABITUDES DE LECTURE

◆ LES HABITUDES DE LECTURE

- La lecture, première activité culturelle des Québécois

La lecture demeure, en 1994, l'activité culturelle de loisir préférée de la population québécoise. Près de 90 % des Québécois s'adonnent à l'occasion à la lecture de quotidiens, de revues ou de livres. Le peloton de lecteurs assidus¹ est plus modeste, mais néanmoins important : 77 % de la population lit des quotidiens, 63 % des revues et 57 % des livres². Comme la très grande majorité des lecteurs de livres sont également des lecteurs de quotidiens et de revues — l'inverse n'est pas forcément vrai —, on peut en conclure que près de six Québécois sur dix sont familiers avec les supports de l'écrit.

Graphique I
Taux de lecture de la population québécoise selon
l'intensité et le type d'imprimés, 1994³



Source : Ministère de la Culture et des Communications, *La culture en pantoufles et souliers vernis*, Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1997.

Largement tributaires du degré d'intensité et du type d'imprimés, les taux de lecture varient sensiblement selon qu'il s'agit de quotidiens, de revues ou de livres, la ligne de démarcation se situant entre la lecture des quotidiens — très largement répandue — et celle des revues et des livres. Plus révélateur encore est le clivage qui s'opère entre lecteurs de quotidiens et lecteurs de livres : une

¹ Lecteur assidu : celui ou celle qui déclare lire très souvent ou assez souvent. Faible lecteur : celui ou celle qui déclare lire rarement.

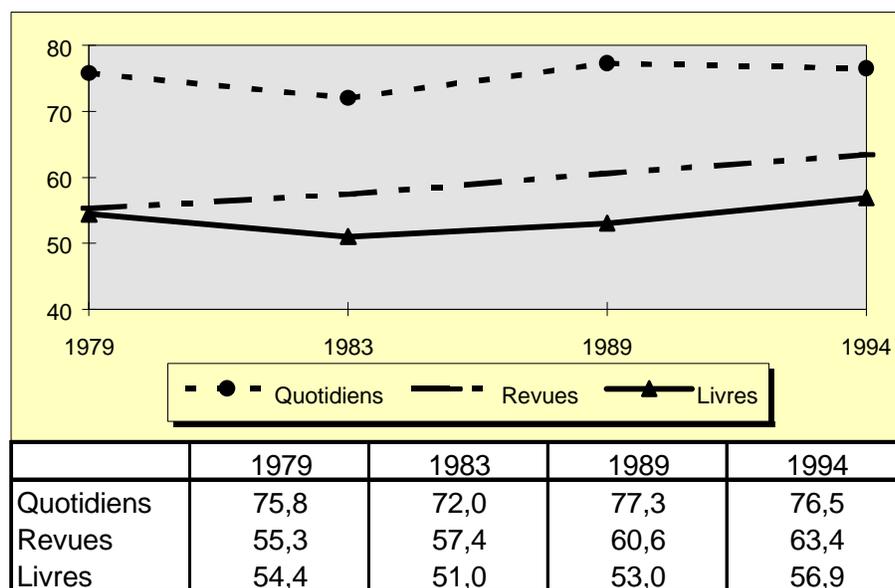
² Ministère de la Culture et des Communications, *La culture en pantoufles et souliers vernis*, Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1997.

³ Information détaillée sur le profil des lecteurs assidus et des faibles lecteurs dans le tableau en annexe.

proportion de 43,1 % de Québécois ne lisent *que rarement ou jamais* de livres, alors que pour les quotidiens, le pourcentage n'est que de 23,6 %.

Du point de vue de l'évolution des taux de lecteurs assidus de livres et de quotidiens, ceux-ci se sont globalement maintenus au cours des quinze dernières années au Québec. Dans le cas des revues, cependant, le lectorat a augmenté de façon soutenue au cours des mêmes années.

Graphique II
Évolution du taux de lecture* au Québec, 1979-1994



* Pourcentage de lecteurs assidus : ceux et celles qui lisent très souvent ou assez souvent
Source : Enquêtes sur les pratiques culturelles, MCC

Toutefois, lorsque l'on regarde cette évolution des pratiques reliées à la lecture sous l'angle du temps moyen consacré à cette activité et non plus sur la base du taux de lecteurs assidus, le diagnostic est là aussi différent d'un support à l'autre. En effet, une enquête portant sur l'évolution du nombre d'heures par semaine consacrées en moyenne à la lecture de 1978 à 1991 indique que⁴ :

- pour les journaux, il y a eu une baisse de 3,9 heures à 3,4 heures;
- pour les magazines, il y a eu une stabilité de 1,8 heure à 1,9 heure;
- pour les livres, le nombre d'heures a presque doublé, passant de 2 heures à 3,9 heures.

⁴ Source : Ekos, *La lecture et les Canadiens en 1991*. (Voir tableau 1).

Par ailleurs, le développement du texte électronique accessible par les nouveaux supports informatiques occupe une place toujours plus importante et influence nécessairement les habitudes de lecture, bien que l'ensemble des applications de l'informatique débordent largement l'acte de lire.

La révolution du texte électronique sera elle aussi une révolution de la lecture... La représentation électronique des textes modifie totalement la condition de ceux-ci : à la matérialité du livre, elle substitue l'immatérialité de textes sans lieu propre; aux relations de contiguïté imposées par l'objet imprimé, elle oppose la libre composition de fragments indéfiniment manipulables; à la saisie immédiate de la totalité de l'oeuvre, rendue visible par l'objet qui la contient, elle fait succéder la navigation au long cours dans des archipels textuels aux rivages mouvants. Ces mutations commandent, inévitablement, impérativement, de nouvelles manières de lire, de nouveaux rapports à l'écrit, de nouvelles techniques intellectuelles. Si les précédentes révolutions de la lecture sont advenues alors que ne changeaient pas les structures fondamentales du livre, il n'en va pas de même dans notre monde contemporain. La révolution entamée est, avant tout, une révolution des supports et des formes qui transmettent l'écrit.⁵

Grâce aux innovations technologiques, l'écrit trouve ainsi de nouvelles fenêtres de diffusion et ces transformations rendent toujours plus exigeante la maîtrise des habiletés de lecture nécessaires pour l'accès à l'écrit électronique, de plus en plus essentiel à l'acquisition des connaissances. En 1996, dans l'ensemble des foyers québécois, 24,4 % disposent d'un micro-ordinateur à la maison, 12,1 % possèdent un lecteur de cédérom et 5,9 % ont accès à l'autoroute de l'information par Internet à leur domicile. Pour une majorité de foyers branchés à Internet, l'utilisateur principal de l'informatique à domicile consacre 5 heures ou moins par semaine aux applications de l'information. Par contre, dans plus de 25 % des foyers branchés, l'utilisateur principal y consacre 10 heures et plus. Le courrier électronique et le World Wide Web (WWW) sont les applications disponibles sur Internet les plus utilisées au sein des ménages branchés, alors que pour l'ensemble des ménages informatisés, le traitement de texte est toujours le logiciel le plus présent⁶.

Il est nécessaire de situer ces données sur la lecture dans le contexte plus général du temps de loisir disponible. En effet, le consommateur québécois fait face aujourd'hui à une multitude de choix pour occuper ses loisirs et on observe, d'année en année, un déplacement des préférences, le plus souvent en fonction de l'offre de nouvelles activités (informatique, sports, voyages, etc.). La place relative de l'une ou l'autre des activités culturelles se modifie donc en conséquence et également sous l'effet de facteurs économiques et sociaux, tels les revenus, la situation familiale ou le cycle de vie. À cet

⁵ Source : Roger Chartier, «Lecteur dans la longue durée : du codex à l'écran», *Histoires de la lecture, un bilan des recherches*, IMEC Éditions, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1995, page 275.

⁶ CEFRIO et BSQ, *Informatisation des ménages québécois et accès à l'autoroute de l'information*, Infomètre Collection, 1997.

égard, il est intéressant de signaler que chez les internautes (utilisateurs ou abonnés) on note une diminution importante du temps consacré à la télévision : 21,9 % pour les utilisateurs et 42,5 % pour les abonnés. On enregistre également une baisse du temps de lecture des livres, des journaux et des magazines, mais celle-ci est nettement moins radicale. Ainsi, les lecteurs qui naviguent sur Internet ont réduit leur temps de lecture de livres de 12,1 % (utilisateurs) et de 24,3 % (abonnés); ils ont de même réduit leur temps de lecture de journaux et de magazines traditionnels de 7,4 % (utilisateurs) et de 13,5 % (abonnés).

Si l'on peut prévoir grossièrement l'évolution de la demande en fonction de certains facteurs économiques et sociaux, il est par contre plus délicat de prédire les choix des consommateurs pour un domaine ou un autre et, a fortiori, pour un produit en particulier. Aussi le déplacement des préférences des consommateurs culturels demeure-t-il, le plus souvent, imprévisible. Plus les choix augmentent, plus l'attention se disperse et moins les formes traditionnelles de divertissement trouvent d'adeptes.

- Des taux de lecture plus faibles que la moyenne canadienne

À l'échelle canadienne, il ressort que pour les journaux et les magazines, les Québécois consacrent en moyenne tout près du même nombre d'heures de lecture que la moyenne des Canadiens. Par ailleurs, dans le cas du livre, où le Québec se classait au dernier rang en 1978, malgré des progrès importants comme dans plusieurs autres provinces, le temps consacré à la lecture en 1991 est encore sous la moyenne canadienne (3,9 heures/semaine au Québec, contre 4,4 heures/semaine au Canada), en raison notamment de taux particulièrement élevés en Colombie-Britannique (5,7 heures/semaine), en Nouvelle-Écosse (5,0 heures/semaine) et en Ontario (4,6 heures/semaine). Enfin, tous supports confondus en 1991, le Québec avec 9,2 heures/semaine est toujours en deçà d'un point de la moyenne canadienne qui est de 10,1 heures/semaine.

Tableau 1
Évolution du nombre d'heures/semaine* consacrées en moyenne à la lecture selon le type d'imprimés, comparaison Québec/Canada, 1978 et 1991

Provinces	Journaux		Magazines		Livres	
	1978	1991	1978	1991	1978	1991
Québec	3,9	3,4	1,8	1,9	2,0	3,9
Terre-Neuve	2,6	3,0	1,4	2,3	2,1	4,1
Île-du-Prince-Édouard	4,2	3,3	2,1	1,9	3,1	3,5
Nouvelle-Écosse	3,8	3,6	2,0	1,9	3,0	5,0
Nouveau-Brunswick	3,8	3,5	1,9	2,0	2,5	3,6
Ontario	4,3	3,9	2,0	2,1	2,8	4,6
Manitoba	4,1	3,1	1,9	2,0	2,6	4,0
Saskatchewan	3,6	2,9	1,9	2,0	2,5	4,1
Alberta	4,0	3,6	2,2	2,1	3,2	3,7
Colombie-Britannique	4,3	3,7	2,2	2,3	3,8	5,7
Total Canada	4,1	3,6	2,0	2,1	2,7	4,4

* Pendant la semaine précédant l'enquête.
Source : Ekos, *La lecture et les Canadiens en 1991*.

À l'échelle internationale, on peut déduire que le Québec se situe globalement dans la moyenne des pays occidentaux : il n'est pas dans le peloton de tête où se distinguent les pays nordiques, notamment dans le domaine du livre, mais il n'est pas non plus au bas du classement où l'on retrouve certains pays du sud de l'Europe.

Tableau 2
Comparaison des taux de lecture selon le type d'imprimés
dans différents pays occidentaux

	Quotidiens (Très souvent/lecture quotidienne)	Revue et magazines (Très souvent et assez souvent/lecture régulière)	Livres (Un livre pendant les douze derniers mois)
Québec (1989) (1994)	51 % (très souvent) 50 % (très souvent)	60 % 63 %	75 % 76 %
France (1989)	43/55 % (lecture quotidienne)	84 %	75 %
Grande-Bretagne (1990- 1991)	89 % (lecture quotidienne)	76 %	60 % (le dernier mois avant l'enquête)
Italie (1988)	Non disponible	57 %	46 % (1984)
Espagne (1990)	30 % (lecture quotidienne)	Non disponible	37 %
Allemagne (1988)	82 % (lecture quotidienne)	77 %	Non disponible
Autriche (1989)	Non disponible	Non disponible	69 %
Finlande (1991)	94 % (lecture quotidienne)	39 % (1987)	80 %
Norvège (1987)	Non disponible	Non disponible	80 %
Suède (1983)	Non disponible	Non disponible	80 %

Source : Québec (MCC, enquêtes de comportements culturels, 1989 et 1994); France (*Les pratiques culturelles des Français*, 1973-1989, Paris, La Découverte/La Documentation française, 1990), Finlande, Conseil de l'Europe, *La politique culturelle en Finlande*, rapport national 1996; Suède (Conseil de l'Europe, *La politique culturelle nationale de la Suède*, rapport national 1992; autres pays (Conseil de l'Europe/Circle, *Pratiques de lecture en Europe*, table ronde de Moscou, avril 1991, sur la participation à la vie culturelle, tiré à part, 1992).

Dans le cas des quotidiens, loin derrière plusieurs pays européens où la lecture du journal fait davantage partie des habitudes de la population, le Québec se rapproche de la France. Il faut toutefois interpréter les chiffres avec prudence car la France mesure un taux quotidien ou quasi quotidien, alors que dans le cas de l'enquête québécoise il n'y a pas d'équivalent. Quant à la lecture de revues et de magazines, elle s'est généralisée au cours des années dans la très grande majorité des pays occidentaux et le Québec ne fait pas exception.

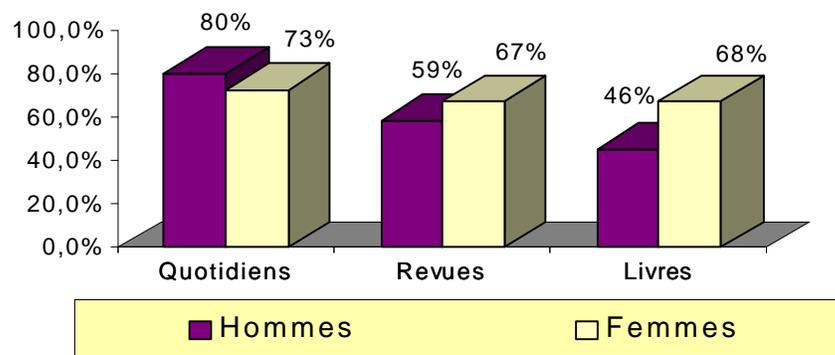
Le cas du livre est un peu particulier. Le fait de «lire au moins un livre au cours de la dernière année» est un indicateur qui révèle davantage le pourcentage de non-lecteurs de livres dans un pays, plutôt que l'intensité de la pratique de la lecture. En tenant compte de cette précision, avec les trois quarts

de sa population qui déclarent avoir lu un ou plusieurs livres au cours des douze derniers mois, le Québec fait assez bonne figure et s’aligne sur la France. Quant aux pays scandinaves, ils forment à l’évidence une classe à part.

- Les habitudes de lecture selon le sexe et la langue d’usage

Les pratiques de lecture sont variables selon le sexe, les femmes formant, au Québec, le plus fort contingent de lecteurs de revues et de livres et plus des deux tiers (68 %) des lecteurs assidus. Si la presse quotidienne reste davantage l’apanage des hommes — 80 % d’entre eux contre 73 % de femmes la lisent régulièrement en 1994 — les femmes sont de plus grandes lectrices de revues et de magazines que les hommes : 67 % contre 59 %⁷. C’est pour le livre que l’écart est le plus grand : les deux tiers des femmes (68 %) et un peu moins de la moitié des hommes (46 %) en lisent régulièrement. Écart plus manifeste encore quant à la fréquence déclarée : deux fois plus de femmes (32 %) que d’hommes (16 %) affirment lire *très souvent* des livres, alors que presque deux fois plus d’hommes (27 %) que de femmes (16 %) n’en lisent jamais⁸. À la différence de la France, où le lectorat du livre s’est féminisé avec les années, le lectorat québécois est à prédominance féminine depuis la toute première enquête, en 1979. Tendence «lourde», donc, qui s’exprime par un écart constant de plus de 20 points⁹ et qui vaut pour tous les groupes d’âge retenus : les «moins de 35 ans», les «35-54» et les «55 ans et plus».

Graphique III
Pourcentage de lecteurs assidus de quotidiens, de revues ou de livres, selon le sexe, 1994



Source : Enquête du MCC sur les pratiques culturelles au Québec, 1994

⁷ La majorité des études canadiennes et européennes vont dans le même sens et montrent qu’il s’agit d’un phénomène généralisé.

⁸ Des données finlandaises (exprimées en nombre de livres lus au cours de l’année) montrent que les femmes, à tous les âges de la vie ou presque, sont plus nombreuses à lire des livres et qu’elles en lisent plus. Sur 10 ans (1981-1991), l’écart entre les hommes et les femmes s’est élargi, surtout chez les plus jeunes car le taux de lecture des garçons diminue davantage que celui des filles. (Conseil de l’Europe, *La politique culturelle de la Finlande*, Rapport annuel 1996, pp. 329-332).

⁹ Ministère de la Culture et des Communications, *La culture en pantoufles et souliers vernis*, p. 70.

Les statistiques du tableau suivant portent sur les habitudes de lecture des quotidiens, des magazines et des livres dans la population de 15 ans et plus au Québec, selon la langue d'usage dans laquelle les lectures se font.

La langue d'usage apparaît comme un facteur déterminant dans le choix de la langue de lecture. Ainsi, en 1994, on observe que 91 % des francophones lisent habituellement des quotidiens de langue française, alors que chez les anglophones, 70,5 % lisent habituellement des quotidiens de langue anglaise. Dans le domaine des magazines ou des livres, les habitudes de lecture entre les groupes linguistiques sont semblables. Ainsi, chez les francophones, 81 % lisent leur magazine et 85 % leur livre surtout en français, alors que chez les anglophones, les proportions sont respectivement de 80 % et de 86 % en faveur des magazines et des livres en anglais.

Tableau 3
Habitudes de lecture des quotidiens, des magazines et des livres
en pourcentage de personnes de 15 ans ou plus,
selon la langue d'usage, Québec, 1989 et 1994

LANGUE D'USAGE								
Langue de lecture :	Ensemble		Francophones		Anglophones		Autres	
	1989	1994	1989	1994	1989	1994	1989	1994
Quotidiens								
-en français	---	81,3	---	90,8	---	13,2	---	61,8
-en anglais	---	10,3	---	2,4	---	70,5	---	22,0
-français et anglais	---	8,4	---	6,8	---	16,3	---	16,2
Magazines								
-en français	73,0	70,9	81,9	85,1	1,8	5,0	27,1	38,6
-en anglais	15,2	15,6	6,3	6,0	92,1	80,3	46,8	45,7
-français et anglais	11,8	13,5	11,9	13,1	6,1	14,7	26,1	15,7
Livres								
-en français	77,8	74,1	87,2	85,1	3,5	7,0	25,0	44,1
-en anglais	13,7	14,3	4,6	3,9	88,4	86,4	55,2	28,6
-français et anglais	8,5	11,6	8,2	11,0	8,1	6,6	19,8	27,3

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *La culture en pantoufles et souliers vernis*, Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec, Les publications du Québec, Québec, 1997.

Par ailleurs, si on compare les données de 1989 à celles de 1994, on remarque que le pourcentage de la population qui lit surtout en français diminue au profit de l'anglais lorsqu'il s'agit de magazines ou de livres. Les pourcentages sont passés pour le magazine de 73 % à 70,9 % en 1994 et pour le livre, de 77,8 % à 74,1 %.

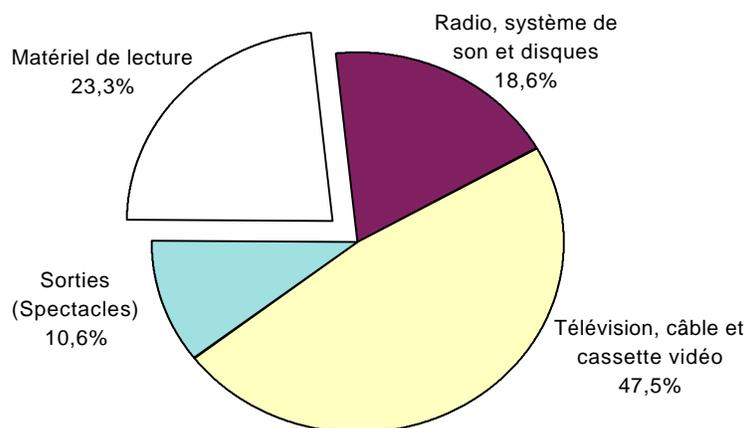
On observe aussi une progression en faveur de la lecture de magazines ou de livres dans les deux langues (français et anglais), les proportions de la population lisant habituellement dans les deux langues sont passées de 11,8 % en 1989 à 13,5 % en 1994 pour le magazine et de 8,5 % à 11,6 % pour le livre. Cette progression semble attribuable principalement à la population anglophone qui a rejoint la population francophone dans cette pratique de la lecture de magazines ou de livres.

- Des dépenses stables pour l'achat de livres

Les différents supports de l'écrit (journaux, revues, livres et maintenant Internet) constituent un enjeu économique majeur. Sources de profits, leurs modes de fabrication s'organisent autour d'une logique industrielle qui vise la plus grande efficacité afin de toucher le lecteur. De l'écrivain ou du rédacteur au lecteur, une foule de métiers se succèdent afin de produire, fabriquer, distribuer et vendre tantôt l'information ou la connaissance, tantôt l'oeuvre littéraire.

Dans le marché des produits et des activités culturelles, la lecture occupe la seconde place au titre des dépenses culturelles des familles québécoises. Celles-ci ont dépensé 234 \$ en 1995 pour du matériel de lecture (livres, journaux, périodiques), soit 23,3 % de leurs dépenses au titre de la culture, ou encore 10,9 % sur l'ensemble des dépenses de loisirs. Les quatre types de dépenses de loisirs représentent 46,8 % des dépenses totales de loisirs, soit 1 002 \$ sur un total de 2 139 \$.

Graphique IV
Dépenses moyennes des familles au titre de la culture
Québec, 1995



:
 que Canada, *Enquête sur les dépenses des familles*, 1995.

Source
 Statisti

Comme le démontre l'évolution des habitudes de lecture, les revues et les magazines occupent une place de plus en plus importante dans les choix de lecture des consommateurs. Le livre est ainsi en concurrence avec les autres supports à la lecture comme il l'est avec les autres formes de loisirs et avec les autres produits culturels offerts.

Tableau 4
Dépenses mensuelles per capita en dollars courants pour trois produits culturels,
population de 15 ans et plus, Québec, 1988 à 1996

Produits culturels	Sommes dépensées \$				
	1988	1990	1992	1994	1996
Spectacles	4,77	5,92	9,08	14,26	9,30
Enregistrements sonores	7,97	8,59	11,09	12,90	13,30
Livres	8,80	9,09	11,00	11,90	8,90
Ensemble des trois produits	21,53	23,62	31,17	39,06	31,50

Source : MCC, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques, *STATMÉDIA*, Rapport 1996.

Les dépenses mensuelles per capita pour l'ensemble des trois produits culturels, spectacles, enregistrements sonores et livres, indiquent en 1994 une croissance de 25,3 % par rapport à l'année 1992. Chaque Québécois de 15 ans et plus consacre mensuellement à l'achat de ces produits 39,06 \$ en 1994 comparativement à 31,17 \$ en 1992. Mais, deux ans après, en 1996, ces dépenses mensuelles ont fléchi à 31,50 \$, soit à peu près au niveau de 1992.

Pour expliquer cet état de fait, soulignons que durant la période 1993-1994, les effets de la récession de 1990 commençaient à s'atténuer. Il y a eu au Québec, dès le début de 1993, une reprise soutenue des ventes au détail dans leur ensemble. Les Québécois ont consacré à ce moment plus de 45 % de leur revenu personnel disponible à l'achat au détail. Toutefois, la reprise de la consommation et des ventes au détail s'est révélée de moins en moins soutenue à mesure que l'année 1993 s'écoulait, ce qui explique en partie la diminution observée en 1996 dans les dépenses pour les spectacles ou pour les livres, excepté les enregistrements sonores.

De façon plus sectorielle, ajoutons que dans le domaine des spectacles, l'augmentation des dépenses semble s'expliquer par l'augmentation du taux d'assistance pour l'ensemble des disciplines des arts de la scène (9,0 %). Mentionnons que la popularité qu'ont connue les spectacles de variétés, principalement d'humour, durant la période 1993-1994, a également favorisé une augmentation des dépenses du public dans ce secteur. En effet, l'assistance à des spectacles de variétés avait augmenté

de 33,2 % en 1993-1994, le nombre de spectateurs de 54,5 % et les revenus de guichet de 69,1 %.¹⁰ Donc, comme la récession de 1990 commençait à se résorber, un plus grand nombre de ménages ont profité de la conjoncture pour acheter des abonnements de spectacles.

En ce qui concerne les enregistrements sonores, la croissance soutenue des dépenses mensuelles per capita semble s'expliquer par l'effet de substitution dans les achats des produits culturels des ménages. Ils ont profité de la conjoncture en consacrant une part plus importante de leurs revenus disponibles à l'achat de disques compacts pour diversifier leur discothèque.

Dans le secteur du livre, de 1988 à 1996, la somme consacrée à l'achat de livres demeure relativement stable, malgré une hausse des dépenses per capita pour les produits culturels, notamment pour les achats de disques compacts ou de billets de spectacles. Par rapport à 1992, la croissance des dépenses en 1994 était de 57,0 % pour les spectacles, de 16,3 % pour les enregistrements sonores et de 8,2 % pour les livres. Le livre est un produit qui, malgré la diversité et la qualité de l'offre, fait face à une forte concurrence venant des nouveaux supports à la lecture et des autres produits culturels.

- Les motivations à la lecture, de l'utilitaire au plaisir de lire

Pourquoi lit-on? Pour l'utilité ou le plaisir? Tout dépend de ce qu'on lit, sans doute. L'enquête de 1994 met en évidence la *fonction utilitaire* de la revue : 52 % des lecteurs de revues l'invoquent comme première raison de lire, comparativement à 32 % des lecteurs de livres. La fonction davantage utilitaire de la revue par comparaison au livre est d'ailleurs invoquée par tous les types de lecteurs, les assidus aussi bien que les occasionnels¹¹, près du quart rattachant également la lecture de revues à des besoins reliés au travail ou aux études, sans toutefois en faire leur principal intérêt.

Si nous regardons maintenant les motivations à la lecture selon le sexe, il ressort que les hommes sont plus nombreux à lire pour s'informer, plus nombreux à affirmer lire des revues pour leur travail ou leurs études et deux fois plus nombreux (11 % contre 6 %) à en faire leur raison principale de lire. Même si la très grande majorité des hommes lisent aussi pour se détendre, les femmes sont plus nombreuses à déclarer le faire pour cette raison. Le tableau 5 illustre ces préférences selon le sexe : les hommes lisent davantage des ouvrages scientifiques, sur l'histoire ou le sport, par exemple, alors que les femmes sont plus attirées par les romans, les biographies et les livres pratiques en général.

¹⁰ *Portrait statistique de l'évolution des arts de la scène, 1989-1990 et 1993-1994*, ministère de la Culture et des Communications, 1996.

¹¹ Soulignons de plus qu'à la différence du livre, la revue semble légèrement plus accessible comme outil de travail ou d'études et surtout comme source générale d'information parmi les lecteurs moins ou faiblement scolarisés.

Tableau 5
Genres de lectures les plus populaires* selon le sexe¹², Québec, 1994

Genres	TOTAL %	Hommes %	Femmes %
Revue :			
Bandes dessinées, humour	37,1	46,2	29,6
Commerce, affaires, finances	37,6	47,3	29,6
Sciences et techniques	43,8	62,0	29,0
Cuisine, gastronomie	48,6	31,0	63,1
Sports, loisirs, plein air et voyages	59,7	70,8	50,5
Mode, décoration	65,8	47,7	80,7
Actualité, politique, nouvelles	68,1	74,8	62,7
Livres :			
Roman d'amour	27,8	7,7	40,6
Bandes dessinées	32,1	43,0	25,2
Histoire, généalogie, patrimoine	44,6	54,0	38,7
Sciences et techniques	47,5	59,9	39,6
Développement personnel, psychologie	52,2	40,7	59,6
Bricolage, cuisine, artisanat, jardinage	55,3	49,4	59,1
Santé, médecines douces, forme physique	58,2	47,1	65,2
Biographie, autobiographie	66,7	57,4	72,6
Roman (en général)	74,7	63,5	81,8

* Pourcentage de lecteurs assidus ayant déclaré en lire de temps à autre.
 Source : Enquête du MCC sur les pratiques culturelles au Québec, 1994.

Ces distinctions dans les motivations à la lecture entre hommes et femmes se retrouvent parmi les lecteurs assidus et les lecteurs occasionnels. En effet, pour les lecteurs occasionnels, c'est-à-dire les personnes qui ne lisent que trois livres dans une année, la principale raison de lire est la fonction utilitaire du livre (études, travail, information) dans une proportion de 59 %, alors que le plaisir est la principale raison de lire pour 41 % d'entre eux. Par ailleurs, à l'autre extrémité de l'échelle d'intensité de lecture, chez les lecteurs assidus, il y a inversion des facteurs de motivation : les lecteurs assidus considèrent que le plaisir de lire est leur principale motivation dans une proportion de 64 %, contre 36 % pour la fonction utilitaire. En somme, on lit d'abord pour l'utilité (s'informer et apprendre), puis l'on devient un lecteur assidu, pour le plaisir de lire.

De telles tendances confirment le lien étroit qui unit plaisir et assiduité à la lecture, et cet autre lien, tout aussi étroit, entre lecture utilitaire et lecture occasionnelle : moins on lit, plus on lit pour l'utilité, plus on lit, plus on le fait pour le seul plaisir de la lecture. Le lecteur occasionnel ne pourra devenir un lecteur assidu tant et aussi longtemps que le plaisir n'occupera pas une place plus importante dans sa motivation à lire, en marge des besoins de type utilitaire. Les tendances mettent aussi en évidence

¹² Ces préférences de lecture différenciées selon le sexe sont mises en évidence dans les études françaises notamment.

la vulnérabilité du livre et sa difficulté à s'imposer auprès du faible lecteur ou du lecteur peu scolarisé en dehors de sa vocation purement utilitaire et soulignent de façon impérative la nécessité de promouvoir le livre comme source de plaisir auprès du faible lecteur ou du non-lecteur.

À la lumière de ces faits, il ressort que *si le plaisir de la lecture n'y est pas, l'habitude de la lecture s'estompe et, en conséquence, les capacités de lecture. Il importe que le plaisir de lire s'ajoute à la fonction utilitaire.*

- Les jeunes affichent les taux de lecture de revues et de livres les plus élevés

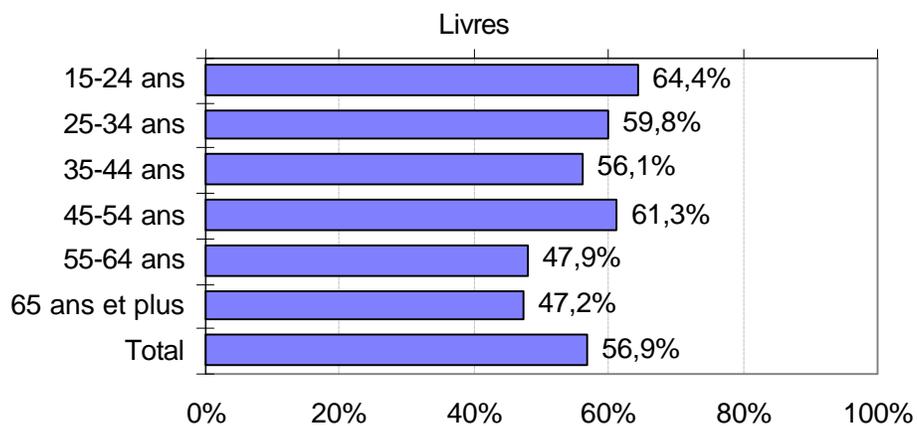
Malgré l'importance de la lecture chez les jeunes, et ce, dès le plus jeune âge, les études statistiques font peu état des habitudes de lecture chez les jeunes du primaire. Toutefois, une enquête¹³ visant à comparer la compétence et les pratiques de lecture des écoliers québécois et français nous permet de constater que les élèves québécois de 5^e et 6^e années du primaire et de première secondaire ont un goût marqué pour la lecture.

En effet, la moitié des élèves québécois ayant participé à l'enquête disent lire entre 17 et 32 livres par année. Ceux qui lisent le moins (i.e. moins de 16 livres) sont 22,9 % (comparativement à 32,8 % chez les Français de leur âge), alors que ceux qui lisent plus de 33 livres représentent 24 % des répondants (comparativement à 15,4 % chez les Français).

Les statistiques concernant les habitudes de lecture chez les 15-24 ans démontrent également l'intérêt des jeunes pour la lecture, constatation qui va à l'encontre de plusieurs idées reçues. Les 15-24 ans affichent en effet des taux de lecture de revues et de livres supérieurs à ceux des autres classes d'âge. Comme l'illustre le graphique suivant, 64,4 % des jeunes de moins de 25 ans lisent souvent ou fréquemment des livres, alors que la moyenne québécoise est de 56,9 %. On notera la baisse importante du taux de lecture de livres chez les personnes de 55 ans et plus. La popularité des revues chez les jeunes de 15-24 ans est une tendance encore plus marquée avec un taux de lecteurs assidus de 74,9 % contre une moyenne de 63,4 %.

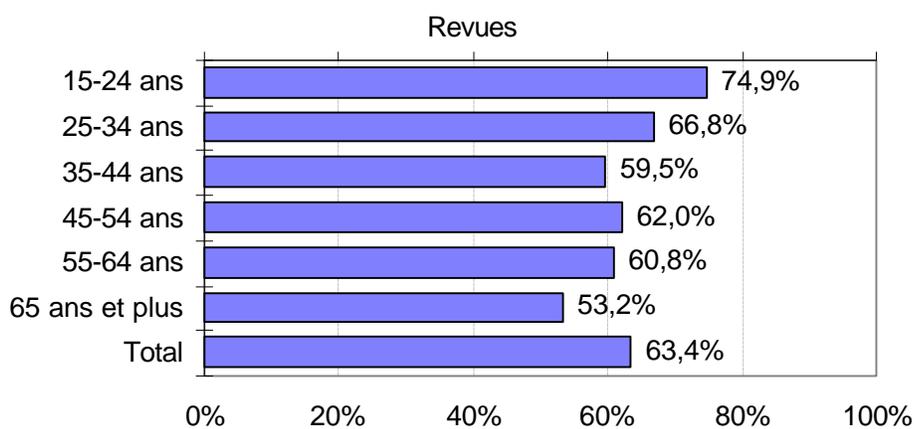
¹³ *Compétence et pratiques de lecture des élèves québécois et français, une comparaison France-Québec*, ministère de l'Éducation du Québec, 1994.

Graphiques V
Taux de lecture de livres selon le groupe d'âge, Québec, 1994



Source : Enquête du MCC sur les pratiques culturelles au Québec, 1997.

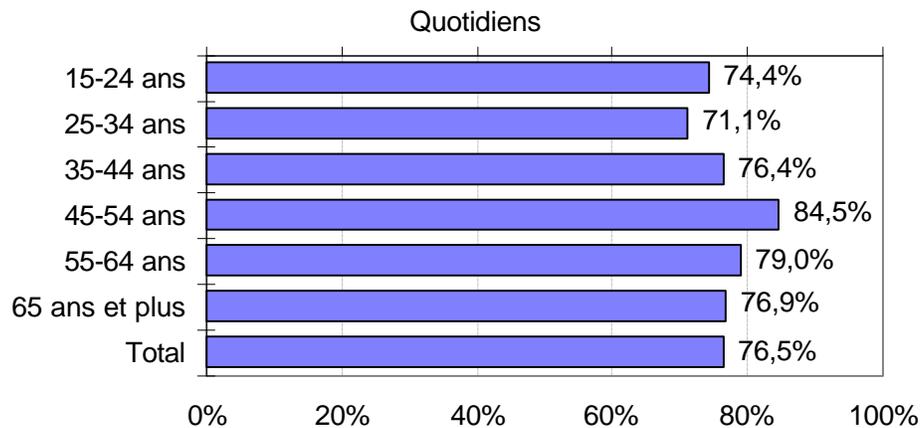
Graphique VI
Taux de lecture de revues selon le groupe d'âge, Québec, 1994



Source : Enquête du MCC sur les pratiques culturelles au Québec, 1997.

Le taux de lecture des quotidiens chez les jeunes de 15 à 24 ans est légèrement sous la moyenne québécoise, mais supérieur à la tranche d'âge de 25 à 34 ans où l'on retrouve le plus faible taux de lecture de journaux.

Graphique VII
Taux de lecture de quotidiens selon le groupe d'âge, Québec, 1994

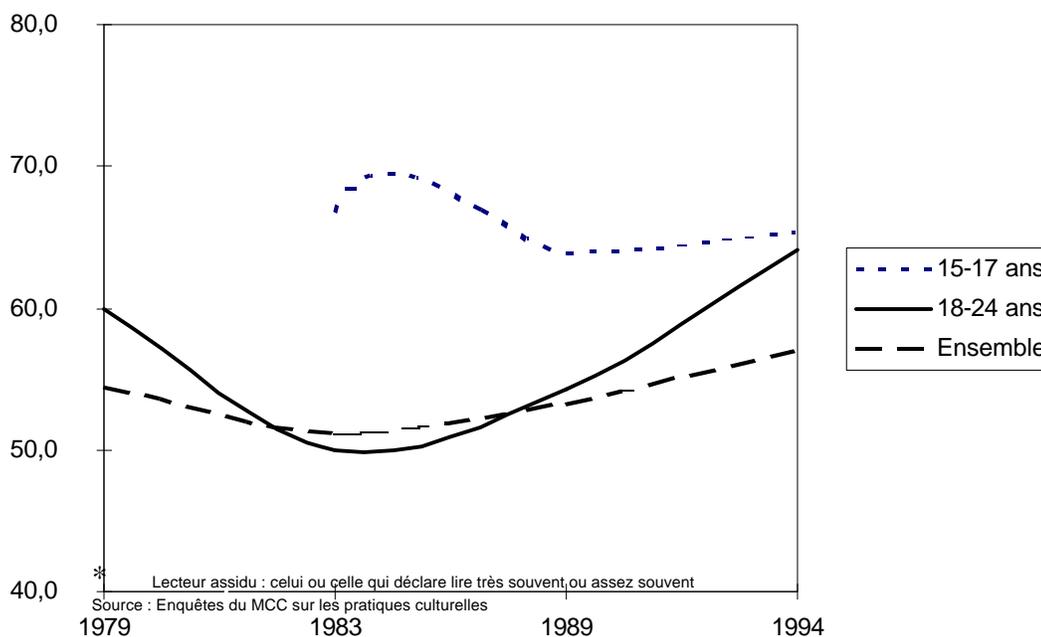


Source : Enquête du MCC sur les pratiques culturelles au Québec, 1997.

Même si une minorité de jeunes lisent des livres de façon plus intensive (10 % lisent 6 heures et plus par semaine), comme chez les adultes, du reste, les résultats quant au nombre de livres lus confirment leur assiduité à la lecture : les jeunes de 15 à 24 ans sont moins nombreux que leurs aînés à n'avoir lu aucun livre et, bien qu'ils ne se démarquent pas dans le groupe des gros lecteurs (30 livres et plus), ils dominent nettement le groupe des bons lecteurs (11 à 29 livres).

D'un point de vue historique, l'enquête de 1994 révèle que les taux de lecture chez les jeunes sont légèrement supérieurs à ceux d'il y a 15 ans. Les enquêtes de 1983 et 1989 indiquaient une baisse sérieuse du taux de lecture chez les jeunes de 18 à 24 ans par rapport à la situation de la fin des années 1970. Depuis le début des années 1990, il y a donc eu un simple rattrapage, mais sans augmentation significative.

Graphique VIII
Évolution du pourcentage de lecteurs assidus* chez les jeunes
et dans l'ensemble de la population, Québec, 1979 à 1994



L'intérêt pour la lecture est confirmé par d'autres enquêtes menées auprès des jeunes du secondaire. L'enquête la plus récente réalisée au Québec, *La lecture chez les jeunes du secondaire*,¹⁴ démontre que les trois quarts des jeunes déclarent aimer lire. Il en ressort que c'est au début du secondaire qu'on lit le plus, et davantage pour le plaisir; cet intérêt tend à diminuer quelque peu à la fin du secondaire. Par ailleurs, l'étude comparative France-Québec citée précédemment révèle que le goût de lire s'acquiert tôt mais qu'il ne faut pas le considérer comme définitif. Les enquêtes du ministère de la Culture et des Communications sur les pratiques culturelles tendent également à démontrer qu'au lendemain de la période d'études, le taux de pratique des jeunes adultes diminue progressivement avec l'âge. Plus on est jeune, plus on aime lire et plus on lit. Mais cet intérêt peut s'affaiblir avec le temps, davantage chez les garçons que chez les filles.

Cet écart que l'on note entre les comportements des jeunes garçons et des jeunes filles apparaît très tôt. En effet, les enquêtes menées auprès des élèves du secondaire et de la fin du primaire font déjà état d'un tel déficit chez les garçons. Tant en 1980 qu'en 1993 et dès le secondaire, les filles manifestent une attitude nettement différenciée à l'égard de la lecture : deux fois plus de filles (50 %) que de garçons (25 %) déclaraient aimer beaucoup lire et lisaient davantage. Leur intérêt est manifeste tout au long du secondaire, contrairement à celui des garçons qui diminue avec les années.

¹⁴ Ministère de l'Éducation du Québec, *La lecture chez les jeunes du secondaire, des policiers aux classiques*, 1994.

Cet écart entre les garçons et les filles se reflète dans le déplacement de leur centre d'intérêt vers les autres activités de loisir. C'est ce que démontre l'enquête de 1994, comme du reste celle du ministère de l'Éducation sur les loisirs des jeunes du secondaire : les champs d'intérêt des garçons et des filles restent encore très différents, les garçons étant davantage attirés que les filles par l'informatique, les jeux vidéo, l'activité physique et le sport.

Tableau 6
Nombre d'heures/semaine consacrées au sport, à l'écoute de la télévision
et à la lecture, pourcentage des élèves selon le sexe, Québec, 1994

Activités	Moins d'une heure/semaine	6 heures et plus/semaine
Sport :		
Garçons	9 %	46 %
Filles	19 %	17 %
Télévision :		
Garçons	4 %	62 %
Filles	8 %	45 %
Lecture :		
Garçons	49 %	8 %
Filles	29 %	15 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *La lecture chez les jeunes du secondaire, Des policiers aux classiques*, p. 17 (tableau synthèse reconstitué).

Même si garçons et filles lisent, à quelques différences près, les mêmes livres, les filles en lisent davantage. Sans considérer la lecture comme un absolu — le moins grand intérêt des filles pour l'ordinateur pourrait également devenir préoccupant —, l'écart des préférences entre les sexes doit être pris au sérieux dans la mesure où il freine l'assiduité à la lecture chez les garçons et limite leur accès à la culture. Dans la mesure aussi où la maîtrise de la lecture — donc la maîtrise du français écrit et parlé — facilite celle des autres disciplines.

En somme, si les jeunes affichent globalement des taux de lecture relativement élevés en comparaison des autres groupes d'âge, il apparaît clairement qu'il existe un âge critique que l'on peut situer à la fin des études secondaires, où le décrochage de la lecture devient de plus en plus marqué, tout particulièrement chez les garçons.

De même, si les jeunes sont toujours aussi nombreux à lire et aimer lire, ils n'y consacrent pas un plus grand nombre d'heures par semaine. Situation qui a de quoi surprendre de la part des générations ayant profité des avantages de l'accès à l'éducation, mais qui confirme encore une fois que l'équation scolarisation-lecture n'est pas infaillible, que l'intérêt pour la lecture n'est pas statique, mais gagne ou perd du terrain à la faveur de la pratique autant que de la scolarisation.

- La maîtrise de la langue et de la lecture, des facteurs essentiels d'intégration au marché du travail

Loin d'être statiques, les compétences en lecture et en écriture ne s'acquièrent pas une fois pour toutes, mais s'enrichissent ou s'atrophient selon la fréquence de la pratique, le nombre d'occasions de lecture et d'écriture qui se présentent dans la vie. Dans la vie, c'est-à-dire pendant les loisirs ou le travail. Au travail surtout : l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*¹⁵ démontre que le travail est l'un des milieux les plus propices au maintien des habiletés de lecture. La relation entre l'intégration au marché du travail et les capacités de lecture illustre déjà dans quel cercle vicieux s'engagent les personnes sans emploi. Moins sollicitées que les travailleurs par la lecture et l'écriture, elles ont aussi moins de chances de trouver un emploi.

Tout cela serait moins grave si l'étendue des habiletés nécessaires à l'autonomie et à la vie en société n'avait pas sensiblement augmenté au cours des dernières années. Bien que le noyau d'apprentissages fondamental — lire, écrire, compter — soit resté le même, le développement des connaissances et l'exploration de nouveaux secteurs d'activité se répercutent sur les écrits, qui présentent une complexité croissante et exigent un niveau de compétence plus élevé aujourd'hui qu'il y a à peine dix ans.

Comme toutes les sociétés postindustrielles, le Québec n'échappe pas aux récentes transformations sociales, économiques et culturelles qu'entraînent la mondialisation des marchés, l'explosion fulgurante des connaissances et le développement accéléré des nouvelles technologies, en particulier des nouvelles technologies de l'information. «En d'autres termes, le traitement de l'information et la transmission de connaissances exigent le développement des capacités de traitement de la langue. Économie, information et langue sont, plus que jamais auparavant, intimement liées et le développement économique ne peut plus faire l'économie du développement linguistique... La langue... joue désormais un rôle prépondérant comme valeur ajoutée au travail. Cette primauté de l'écrit engendre une augmentation de la demande sociale de la maîtrise de l'écrit.»¹⁶

Ces changements modèlent autrement les besoins de formation et accroissent la nécessité d'une plus grande maîtrise de la lecture et de l'écriture, et plus largement de la langue. Certains prétendent qu'en l'an 2000, la moitié des emplois exigeront 17 ans de scolarité. Déjà en 1996, 54 % de la main-d'oeuvre québécoise tire sa rémunération de sa capacité de produire, repérer, analyser l'information. Selon l'OCDE, au Canada, la lecture même de mémos ou de lettres constitue la tâche non seulement de 93% des professionnels et de 84 % des employés de bureau, mais aussi celle de 77 % des techniciens, de 46 % des opérateurs de machines et de 42 % des agriculteurs. À ces données s'ajoute le fait que 48 % des techniciens, 46 % des employés de bureau, 37 % des employés spécialisés et

¹⁵ Statistiques Canada, *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, 1994.

¹⁶ Conseil de la langue française, *La langue au coeur de l'éducation*, Mémoire soumis à la Commission des États généraux sur l'éducation, août 1995, pages 4-5.

32 % des opérateurs de machines doivent, dans le cadre de leur travail, consulter des documents complexes, tels que rapports ou articles scientifiques¹⁷.

Conséquence directe de cette évolution, les changements intervenus dans la structure de l'emploi favorisent les personnes possédant une scolarité supérieure; entre 1990 et 1996, l'augmentation de 52 000 emplois est le résultat net d'une augmentation de 351 000 emplois occupés par des personnes ayant terminé des études postsecondaires ou universitaires, et de la perte de 299 000 emplois auparavant occupés par des personnes ne possédant aucun de ces diplômes.

Tableau 7
Évolution du nombre d'emplois (en milliers)
selon la scolarité, Québec, 1990 à 1996

<i>Années</i>	<i>Études primaires réussies</i>	<i>Études secondaires partielles</i>	<i>Études secondaires réussies</i>	<i>Études postsecondaires partielles</i>	<i>Études postsecondaires réussies</i>	<i>Études universitaires réussies</i>
1990	364	565	639	261	922	421
1992	309	476	606	233	955	487
1994	276	476	598	227	1045	534
1996	260	445	605	220	1119	575
Variations de 1990 à 1996 (%)	-28,6	-21,1	-5,3	-15,7	21,4	36,6

Source : *Indicateurs de l'éducation* - Édition 1996-1997, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et des statistiques et des études quantitatives, Québec, 1997, pages 48-49.

Selon le rapport canadien de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, plus de quatre Canadiens sur dix parmi les personnes peu alphabétisées jugent leurs capacités de lecture, d'écriture ou de calcul limitées pour l'emploi, et 42 % à 57 % d'entre eux évaluent ces capacités comme faibles ou moyennes dans leur vie de tous les jours. Dans ce nouveau contexte, les personnes qui maîtrisent peu la langue écrite, qu'elles soient en recherche d'emploi ou sur le marché du travail, se sentiront de plus en plus exclues de la vie économique et sociale; elles vivront davantage en marge de leurs concitoyens, puisque les écarts entre les travailleurs instruits et les autres risquent de s'amplifier dans la société de l'information.

¹⁷ Conseil de la langue française, *L'arrivée des inforoutes : occasion pour un nouvel essor du français*, Mémoire soumis à la Commission de la culture dans le cadre du mandat d'initiative portant sur «Les enjeux du développement de l'inforoute québécoise», Québec, Conseil de la langue française, août 1996, 43 pages.

Sommaire des constats sur les habitudes de lecture

La lecture demeure l'activité de loisir préférée des Québécois et occupe le second rang au titre des dépenses culturelles des familles québécoises. Au cours de la dernière décennie, les taux de lecture se sont globalement maintenus pour les quotidiens et les livres, alors que le lectorat des revues a augmenté de façon significative. Par ailleurs, les nouveaux supports informatiques viennent modifier les pratiques de loisir, mais leur impact sur le temps consacré aux loisirs se traduit davantage par une diminution de l'écoute de la télévision que de la lecture.

Il existe encore aujourd'hui un important pourcentage de Québécois, 43 %, qui ne lisent jamais de livres ou en lisent rarement, comparativement à 24 % pour les quotidiens et à 37 % pour les revues et magazines. Par rapport à la pratique de la lecture au Canada, le Québec demeure sous la moyenne. Les francophones lisent dans une très large proportion (plus de 85 %) seulement en français, et ce, pour tous les types d'imprimés; le pourcentage atteint 91 % dans le cas du livre. Chez les anglophones, l'usage exclusif de la langue anglaise est davantage le fait du livre (86 %), alors que pour les journaux (70 %) et les magazines (80 %), les habitudes selon la langue sont plus variées. Les revues les plus populaires sont celles qui traitent de l'actualité, de la politique, de la mode et de la décoration, alors que pour les livres, les préférences vont du côté du roman et des biographies. Par ailleurs, on note que les hommes lisent davantage des ouvrages sur la science, sur le sport et les bandes dessinées, alors que les femmes sont plus nombreuses à préférer les romans, les biographies et les ouvrages pratiques en général. Les habitudes de lecture selon le sexe sont en effet particulièrement révélatrices; par exemple, deux fois plus de femmes que d'hommes affirment lire très souvent des livres, alors que presque deux fois plus d'hommes que de femmes n'en lisent jamais. Cette situation se manifeste très tôt puisque déjà à la fin du secondaire l'on note chez les garçons une baisse d'intérêt pour la lecture. Les jeunes garçons de 15 à 20 ans forment un groupe d'âge particulièrement à risque pour le «décrochage de la lecture».

Ces constats sont particulièrement préoccupants lorsque l'on constate l'importance de la maîtrise de la langue et de la pratique des activités rattachées à la lecture comme facteurs incontournables d'intégration au marché du travail. La structure de l'emploi favorise les domaines où le traitement de l'information et la transmission des connaissances exigent une excellente maîtrise de la langue écrite, y compris des capacités de lecture. Les personnes qui ne maîtrisent pas la langue écrite se sentiront de plus en plus exclues de la vie économique, sociale et culturelle.

Enfin, autre constat tout aussi important, et qui interpelle au premier chef les personnes qui lisent peu, on lit d'abord pour l'utilité (s'informer et apprendre) puis l'on devient assidu à la lecture pour le plaisir de lire. Le lecteur occasionnel, en marge des besoins utilitaires qui le conduisent à lire, devrait s'approprier ce plaisir de lire, en somme, intégrer la lecture comme activité culturelle en plus de son caractère utilitaire et fonctionnel.

CHAPITRE II

LES PRÉALABLES :

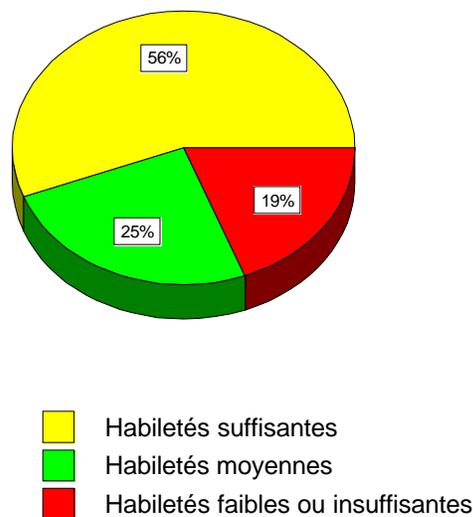
**LES HABILITÉS ET
L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE**

◆ LES HABILITÉS ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

- Un taux de personnes alphabétisées comparable à la moyenne au Canada et dans les pays occidentaux

Une proportion de 56 % des adultes québécois de 16 à 69 ans (2 672 000) ont des capacités de lecture suffisantes pour satisfaire à la plupart des exigences de la lecture courante¹⁸ et pour acquérir de nouvelles connaissances au moyen du matériel écrit. Par ailleurs, une autre proportion de 25 % des adultes (1 167 000) ont des capacités moyennes qui leur permettent d'utiliser du matériel écrit dans un certain nombre de situations en établissant des corrélations à partir de l'information qui se trouve à différents endroits dans un écrit, et ce, pour autant que les tâches soient simples et que le texte soit clair. Bien qu'en général ces personnes disent ne pas éprouver beaucoup de difficulté à lire, elles ont tendance à éviter les situations où elles doivent le faire.

Graphique IX
Habilités de lecture chez les personnes âgées
de 16 à 69 ans, Québec, 1989



Source : *Les capacités de lecture des Québécoises et Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, MEQ, Québec, 1993, dont les données proviennent de l'*Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*, Statistique Canada, 1989.

¹⁸ À partir des données d'une première enquête de Statistique Canada publiée en 1991, le ministère de l'Éducation a réalisé en 1993 un état des capacités de lecture et de calcul des Québécois de 16 à 69 ans. Cette enquête reposait sur une analyse des capacités de lecture suivant une échelle des niveaux de difficultés de lecture obtenue à partir de situations inspirées de la vie quotidienne. Malgré les quelques années qui nous séparent de la cueillette des données (1989), les résultats de cette première enquête pour le Québec suivant cette méthodologie demeurent toujours d'actualité et nous permettent de dégager les principales tendances du phénomène de l'analphabétisme.

Enfin, les personnes faiblement alphabétisées sont celles qui, dans leur langue maternelle, possèdent des compétences à l'écrit qui leur permettent tout au plus d'accomplir des tâches élémentaires comme le repérage d'une information unique ou la résolution d'un problème simple de mathématique, pour autant que le matériel écrit soit clair ou familier. Ces compétences ne sont pas suffisantes pour faire face aux exigences minimales de la société, tant sur les plans personnel, social que professionnel. On évalue à 19 % ou à près de 900 000 personnes le nombre d'adultes québécois âgés de 16 à 69 ans à qui leurs faibles capacités de lecture peuvent causer des difficultés pour faire face quotidiennement, sans l'aide d'autrui, aux exigences et à la diversité du matériel écrit. En tenant compte de toutes les classes d'âge, le nombre de Québécois faiblement alphabétisés serait encore plus élevé.

Depuis la publication de ces résultats, l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (AIEE) a été rendue publique en 1994 et porte sur six pays occidentaux, y compris le Canada¹⁹. Les données de cette enquête ne révèlent pas d'amélioration de la situation en cinq ans, ni au Québec, ni au Canada. Le tableau qui suit compare les résultats des deux enquêtes suivant le même groupe d'âge, soit les adultes de 16 à 69 ans. Cependant, à cause de la différence importante entre les instruments de mesure utilisés et de la petite taille de l'échantillon québécois, en particulier pour les personnes ayant des habiletés suffisantes, ce qui augmente de façon significative les marges d'erreur possibles, on ne peut affirmer qu'il y ait eu un recul. D'autres études plus détaillées doivent être faites pour déterminer s'il y a eu avance ou non en ce domaine. Chose certaine, compte tenu des enjeux socio-économiques et culturels en cause, le simple statu quo invite à poursuivre les efforts en matière d'alphabétisation.

Tableau 9
Comparaison de l'évolution au Canada et au Québec
des habiletés de lecture chez les adultes de 16 à 69 ans, 1989 et 1994

	Habiletés faibles	Habiletés moyennes	Habiletés suffisantes
CANADA			
EIAA (1994)	18	26 (niveau 2)	56 (niveaux 3, 4 et 5)
ECLEUQ (1989)	16 (niveaux 1 et 2)	22 (niveau 3)	62 (niveau 4)
QUÉBEC			
EIAA (1994)*	23 (niveau 1)	29 (niveau 2)	48 (niveaux 3, 4 et 5)
ECLEUQ (1989)	19 (niveaux 1 et 2)	25 (niveau 3)	56 (niveau 4)

Source : *Les capacités de lecture des Québécoises et Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, MEQ, Québec, 1993, dont les données proviennent de l'*Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*, Statistique Canada, 1989. Statistique Canada, *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (1994). Données regroupant pour chaque niveau d'habiletés la moyenne des résultats des exercices faits sur trois types de textes : suivis, schématiques et avec contenu quantitatif.

*Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les données québécoises doivent être interprétées avec prudence.

¹⁹ En raison de la petite taille de l'échantillon québécois et des marges d'erreurs importantes qui y sont associées, cette enquête permet d'estimer seulement la situation de l'analphabétisme au Québec.

Les résultats de l'enquête indiquent que du point de vue du pourcentage de personnes ayant des habiletés suffisantes de lecture, le Canada se situe dans la moyenne des pays occidentaux étudiés, légèrement en avance sur les États-Unis et derrière la Suède, l'Allemagne et les Pays-Bas.²⁰

Tableau 10
Comparaison internationale - Répartition des habiletés de lecture
en pourcentage de la population âgée de 16 à 65 ans,
EIAA, 1994

Pays	Habiletés faibles (niveau 1)	Habiletés moyennes (niveau 2)	Habiletés suffisantes (niveaux 3, 4 et 5)
Suède	20,3	19,3	74,0
Pays-Bas	10,3	27,1	62,6
Allemagne	10,0	31,2	58,8
Canada	17,2	25,5	57,3
Suisse (française)	15,6	29,0	55,4
États-Unis	21,8	25,7	52,6
Suisse (allemande)	17,2	30,3	52,5
Pologne	42,4	31,8	25,8

Source : Données regroupant pour chaque niveau d'habiletés la moyenne des résultats des exercices faits sur trois types de textes : suivis, schématiques et avec contenu quantitatif. Statistique Canada, *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (1994).

- Scolarité et maîtrise de la langue et de la lecture, un lien étroit mais non exclusif

Dans la plupart des pays, la scolarité a été longtemps l'indice de mesure pour estimer l'analphabétisme. Cet indice est encore aujourd'hui celui de l'Unesco. Les taux de scolarisation ont l'avantage d'être facilement accessibles au moyen de recensements nationaux et de permettre des comparaisons internationales. À l'usage, il est apparu cependant que la scolarité ne décrivait pas exactement les compétences à l'écrit : des personnes peu scolarisées pouvaient lire très convenablement, alors que d'autres, plus scolarisées, lisaient ou écrivaient encore avec difficulté.

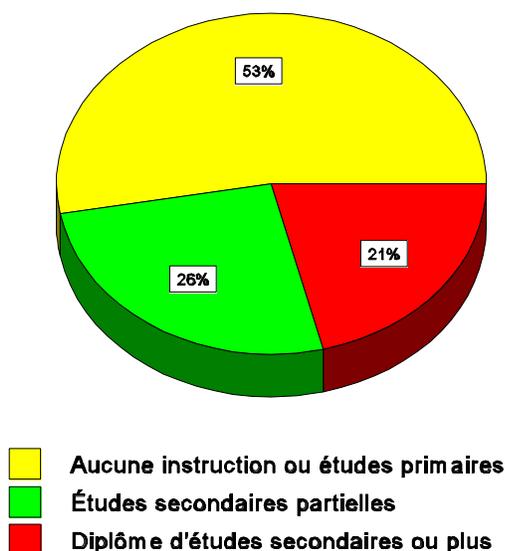
L'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA) est venue elle aussi nuancer le rapport entre la scolarité et la maîtrise de la langue et de la lecture. Dans l'ensemble, les auteurs du rapport canadien de l'EIAA indiquent que, grosso modo, il y a correspondance directe entre la maîtrise de la langue et de la lecture et la scolarité pour deux tiers des adultes canadiens. Cependant,

²⁰ Notons que la ventilation des données n'a pas été réalisée pour le Québec en fonction du groupe d'âge 16 à 65 ans. Pour les données sur le Québec, se référer au tableau précédent qui porte sur le groupe d'âge de 16 à 69 ans.

pour le tiers restant, cette tendance ne se confirme pas : la moitié d'entre eux ont des capacités de lecture supérieures à leur niveau de scolarité, et l'autre moitié, des capacités inférieures. *D'autres facteurs que la scolarité contribuent donc au maintien ou à la détérioration des capacités de lecture, dont un des plus importants semble être la fréquence et la variété des lectures²¹. L'on reste ou l'on devient meilleur lecteur ou meilleure lectrice par des lectures régulières et diversifiées.*

Ces constats avaient déjà été confirmés par les résultats de l'enquête québécoise sur les capacités de lecture. Ainsi, on apprend d'une part que 80 % des personnes ayant de faibles capacités de lecture sont sous-scolarisées : 53 % n'ont aucune scolarité ou n'ont terminé que leurs études primaires, alors que 26 % n'ont pas terminé leurs études secondaires. D'autre part, il est significatif de voir que 21 % des personnes ayant des difficultés de lecture ont en poche un diplôme d'études secondaires au moins.

Graphique X
Proportion de personnes âgées de 16 à 69 ans ayant de faibles capacités de lecture, selon la scolarité, Québec, 1989



Source : *Les capacités de lecture des Québécoises et Québécois : résultats d'une enquête canadienne*, MEQ, Québec, 1993, dont les données proviennent de l'*Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*, Statistique Canada, 1989.

²¹ *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Statistique Canada, chapitre 3 «Application des capacités de lecture au Canada», septembre 1996, page 72.

Par ailleurs, chez les personnes ayant des habiletés moyennes²², on retrouve un éventail beaucoup plus large de niveaux de scolarité, ce qui confirme ainsi que les études ne sont pas le seul facteur qui contribue au développement, et peut être surtout, au maintien des habiletés de lecture. Ainsi, parmi le quart de la population québécoise qui a des habiletés moyennes, on retrouve 17,1 % de personnes qui n'ont aucune scolarité, alors que 38,2 % ont fait des études secondaires partielles, 30,3 % ont un diplôme d'études secondaires, 7 % ont fait des études collégiales et 7,4 % des études universitaires.

Ces constats sur la diversité des profils des personnes qui ont des habiletés moyennes de lecture (25 %) ou insuffisantes (19 %) peuvent être mis en relation avec les chiffres sur les pratiques de lecture des Québécois qui lisent rarement (22 %) ou ne lisent jamais (21 %) de livres au cours d'une année. *Il y a là un bassin potentiel de lecteurs qui ont à ce jour un intérêt plus mitigé pour la lecture. Pour eux, l'acte de lire se limite souvent à sa fonction utilitaire. Ils sont souvent moins sensibles aux potentiels de la lecture pour l'acquisition de connaissances ou pour le simple plaisir de lire. Les intervenants qui font de la sensibilisation à la lecture doivent cibler prioritairement leurs interventions sur ces faibles lecteurs et ceux qui ne lisent jamais, car ils sont, à un degré ou un autre, des «décrocheurs de la lecture».*

- Progrès général de la scolarisation, mais retard des garçons par rapport aux filles

Le phénomène de l'analphabétisme est étroitement mais non exclusivement lié à celui de la scolarisation. L'abandon scolaire demeure un phénomène inquiétant qui a des conséquences à long terme sur l'affaiblissement des capacités de lecture. Malgré des progrès historiques importants qu'il faut reconnaître au chapitre de la scolarisation, il existe encore de nombreux défis à relever. La proportion de jeunes de moins de 20 ans qui sortent du secondaire avec un diplôme a augmenté de façon spectaculaire au cours des vingt dernières années, elle est ainsi passée de 53,4 % en 1975-1976 à 72,6 % en 1995-1996. L'objectif du ministère de l'Éducation est que ce taux atteigne 85 % en 2010.

Autre constat, les filles sont plus nombreuses à poursuivre leurs études que les garçons chez qui le décrochage scolaire est beaucoup plus élevé. Parmi les filles de moins de 20 ans, 79,2 % obtiennent un diplôme au secteur des jeunes ou au secteur des adultes, alors qu'il n'y a que 66,4 % de garçons. Par ailleurs, selon les résultats de l'ECLÉUQ de 1989 sur l'analphabétisme, dans la tranche d'âge de 16 à 24 ans, les garçons ont des capacités de lecture plus limitées que les filles, ce qui confirme les tendances quant à la proportion plus importante de garçons qui sortent du secondaire sans diplôme.

²² Les habiletés moyennes sont définies comme étant celles qui permettent d'utiliser du matériel écrit dans un certain nombre de situations en établissant des corrélations à partir de l'information qui se trouve à différents endroits dans un écrit, et ce, en autant que les tâches soient simples et que le texte soit clair. Bien qu'en général ces personnes disent ne pas éprouver beaucoup de difficulté à lire, elles ont tendance à éviter les situations où elles doivent le faire.

Tableau 11
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire,
tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes,
selon le sexe, Québec, 1975-1976 à 1995-1996

	1975- 1976	1985- 1986	1995- 1996
Sexe masculin			
Secteur des jeunes seulement	47,2	66,4	63,6
Secteur des jeunes et des adultes (moins de 19 ans)	48,0	66,9	66,4
Sexe féminin			
Secteur des jeunes seulement	58,3	77,1	76,2
Secteur des jeunes et des adultes (moins de 19 ans)	58,8	77,8	79,2
Ensemble			
Secteur des jeunes seulement	52,7	71,6	69,7
Secteur des jeunes et des adultes (moins de 19 ans)	53,4	72,2	72,6

Source : *Indicateurs de l'éducation - Édition 1996-1997*, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Québec, 1997, page 105.

Les services de formation des adultes du réseau de l'éducation sont loin d'être marginaux : la population scolaire du Québec comptait, l'année dernière, près d'un demi-million d'adultes. En conséquence, la formation continue contribue de manière significative à l'accroissement de la scolarisation de la population québécoise.

En effet, environ 130 000 personnes fréquentaient les services de formation générale des commissions scolaires prévus par le régime pédagogique pour adultes, soit le secondaire, le présecondaire, l'alphabétisation, l'entrée en formation, la francisation, l'intégration sociale et l'intégration socioprofessionnelle. Plus de 50 000 adultes étaient inscrits à des programmes de formation professionnelle. Environ une personne sur cinq, parmi celles qui fréquentent les services de formation générale ou professionnelle des commissions scolaires, le fait dans le cadre d'un programme de soutien à l'insertion, par exemple le rattrapage scolaire ou l'assurance-emploi. D'autre part, plusieurs milliers d'adultes participent à des activités d'alphabétisation et d'éducation populaire que le ministère de l'Éducation soutient financièrement.

Enfin, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration offre des stages de francisation dans les centres d'orientation et de formation des immigrants. Ces cours sont principalement destinés au nouvel arrivant adulte qui ne connaît pas ou connaît peu le français. Il s'agit ici d'une formation linguistique de premier établissement qui vise l'acquisition d'une maîtrise fonctionnelle du français et la connaissance des codes culturels afin de permettre au nouvel arrivant de communiquer

efficacement dans les différentes situations de la vie courante. Cette première étape de francisation place l'immigrant sur la voie de l'intégration et l'aide à poursuivre ses apprentissages de façon autonome.

Le Québec reçoit depuis 1994 entre 26 000 et 28 000 immigrants chaque année. La proportion d'immigrants ne connaissant pas le français est demeurée sensiblement la même depuis deux décennies, soit environ 65 % (42 % ne savent ni le français ni l'anglais, 23 % savent l'anglais seulement). Elle constitue la clientèle potentielle des services de francisation, à l'exception des jeunes (16 ans et moins), qui sont tenus de fréquenter l'école française conformément à la Charte de la langue française. En 1996-1997, on estime à 8 143 le nombre de personnes inscrites à temps plein en francisation, soit 5 567 nouveaux stagiaires en plus de ceux qui avaient débuté l'année précédente (2 576). La région de Montréal accueille 67 % des nouveaux stagiaires.

- Le soutien aux deux réseaux d'alphabétisation, des services essentiels pour les personnes faiblement alphabétisées

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) est le maître d'oeuvre en matière de services d'alphabétisation au Québec. Sous la responsabilité du ministère, deux réseaux en sont les principaux agents : le réseau institutionnel, soit celui des 120 commissions scolaires, et le réseau des 125 groupes d'alphabétisation populaire autonome agréés par le ministère.

Les services d'alphabétisation dans les commissions scolaires

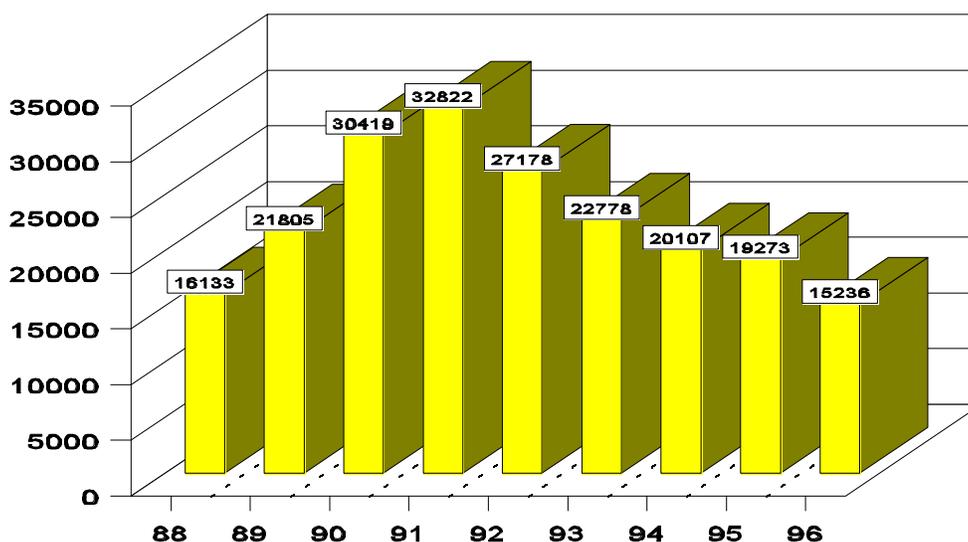
Les services d'alphabétisation offerts dans les commissions scolaires sont encadrés par la Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale. Selon l'article 11 du régime pédagogique, ces services ont pour objet de permettre à l'adulte d'augmenter ses capacités fonctionnelles par l'acquisition d'habiletés de lecture, d'écriture et de calcul. Pour ce faire, les commissions scolaires disposaient pour l'année 1996-1997 d'un budget d'environ 28 M\$.

Entre 1988 et 1992, la clientèle des services d'alphabétisation des commissions scolaires a connu une forte augmentation, le nombre d'étudiants inscrits ayant doublé en cinq ans. Cependant, depuis 1993, l'effectif des services a subi une constante diminution, ce qui, sur le plan budgétaire, est attribuable à plusieurs facteurs, parmi lesquels mentionnons :

- une nouvelle répartition des ressources à l'intérieur de l'enveloppe fermée réservée à la formation générale des adultes, par suite de l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1994 du Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale. À cette date, de nouveaux services d'enseignement, et plus particulièrement des services de formation à l'intégration sociale, des services d'intégration socioprofessionnelles et des services de francisation, ont été mis en place, couvrant souvent le champ occupé avant 1994 par l'alphabétisation;

- les compressions financières imposées à la formation générale des adultes, comme aux autres secteurs de l'activité gouvernementale, qui ont eu pour effet d'influencer les choix effectués par les commissions scolaires dans l'organisation des différents services d'enseignement;
- la réduction des crédits alloués à la mesure *Rattrapage scolaire* du ministère de la Sécurité du revenu qui aura eu un effet à la baisse sur le nombre de prestataires pouvant s'y prévaloir.

Graphique XI
Évolution de la clientèle inscrite en alphabétisation
dans les commissions scolaires, Québec, 1988 à 1996



La population inscrite en alphabétisation dans les commissions scolaires est diversifiée : des jeunes, des chômeurs et chômeuses, des travailleurs et travailleuses, des bénéficiaires de la sécurité du revenu, des personnes souffrant de maladies physiques ou mentales, ou encore des allophones sous-scolarisés dans leur langue d'origine. En 1995-1996, la clientèle se répartit également entre hommes (49 %) et femmes (51 %). On y retrouve des personnes de tous les groupes d'âges : 24 % de personnes de 50 ans et plus, 41 % de personnes de 30 à 49 ans et 35,5 % de jeunes entre 16 et 29 ans. La majorité des jeunes de 16 à 25 ans inscrits, soit 84,3 %, ont subi un retard scolaire dès le primaire, retard qui n'a fait que s'accroître au secondaire.²³

Une étude publiée en avril 1997 par le ministère de l'Éducation²⁴ indique qu'un peu plus du tiers des personnes inscrites en alphabétisation (37 %) sont immigrantes, que près des deux tiers (62 %) sont francophones, 33 % allophones et 5 % anglophones.

²³ Charest, Diane, avec la collaboration de Sylvie Roy, *Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation, Étude sur leur profil de fréquentation actuelle et leur scolarité antérieure*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, 62 pages.

²⁴ Roy, Sylvie, *Effectif des services d'alphabétisation, Commissions scolaires, Statistiques 1995-1996, Faits saillants*, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, avril 1997.

Tableau 12
Effectif des services d'alphabétisation selon l'âge, le sexe
et la langue maternelle, commissions scolaires du Québec,
1995-1996

	TOTAL
Francophones	
16- 29 ans	4 374
30-49 ans	4 497
50 ans et plus	3 082
Total	11 953
Anglophones	
16-29 ans	354
30-49 ans	388
50 ans et plus	157
Total	899
Allophones	
16-29 ans	1 993
30-49 ans	3 074
50 ans et plus	1 353
Total	6 420
Total de l'ensemble de l'effectif	
16-29 ans	6 721
30-49 ans	7 959
50 ans et plus	4 592
TOTAL GÉNÉRAL	19 272

Source : Roy , Sylvie, *Effectif des services d'alphabétisation, Commissions scolaires, Statistiques 1995-1996, Faits saillants*, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, avril 1997.

Montréal accueille 87 % des allophones inscrits aux activités d'alphabétisation, soit 5 585 personnes sur un total de 6 420. Les allophones de Montréal forment 59 % des personnes inscrites en alphabétisation au secteur francophone et 82 % au secteur anglophone. Deux facteurs influencent les capacités de lecture des allophones dans leur langue seconde : d'une part, l'âge plus tardif auquel ils apprennent la langue seconde et, d'autre part, le lieu de naissance, puisque les allophones nés au

Québec ont nettement de meilleurs résultats quant à leur capacité de lecture. Rappelons que, contrairement aux jeunes qui sont tenus par la Charte de la langue française de fréquenter l'école française, les personnes âgées de 16 ans et plus qui fréquentent l'éducation des adultes ont le choix de la langue d'enseignement.

Les services d'alphabétisation dans les groupes d'alphabétisation populaire autonome

Le ministère de l'Éducation soutient financièrement les activités d'alphabétisation qui ont cours dans les groupes populaires par le *Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome* (PSAPA). Ce programme vise à «amener les adultes analphabètes à augmenter leurs capacités fonctionnelles, par l'acquisition d'habiletés en lecture, en écriture et en calcul, et, éventuellement, à poursuivre leurs études». En 1997, le MEQ dispose de 5,3 M\$ pour financer les activités des 125 groupes accrédités d'alphabétisation populaire. Près des deux tiers des organismes agréés sont membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

Les personnes inscrites à des ateliers d'alphabétisation populaire présentent des similitudes avec celles qui suivent des cours dans les commissions scolaires. Le ministère de l'Éducation ne dispose pas de système centralisé de collecte de données sur la population scolaire, mais il estime que les groupes d'alphabétisation populaire autonome touchent annuellement environ 4 000 personnes.

- La maîtrise de la langue et la place de la lecture dans les programmes scolaires, une préoccupation à faire partager par tous les intervenants en éducation

Par la lecture, l'écriture, la parole et l'écoute, l'élève doit acquérir les habiletés de communication dans la langue d'enseignement. Une place privilégiée doit être réservée à celle-ci dans l'horaire de l'élève, mais cette préoccupation doit imprégner toutes les matières et transparaître dans toutes les activités de l'école. Cette compétence est fondamentale, car elle est la base des autres apprentissages et des relations interpersonnelles.²⁵

Lors des États généraux sur l'éducation tenus en 1995-1996, la maîtrise du français a été désignée comme la priorité absolue en matière d'éducation. On a aussi fait ressortir que la langue doit être une préoccupation partagée par tous les intervenants qui travaillent en éducation. La lecture est l'une des dimensions fondamentales de l'apprentissage de la langue. D'ailleurs, dans l'exposé de situation des États généraux, il est dit que plusieurs intervenants souhaitaient que l'accent soit déplacé de la langue orale vers la langue écrite. *Dans cet ordre d'idées, on veut qu'une plus grande attention soit portée à la structure de la langue, que la grammaire, la syntaxe, l'analyse, l'orthographe et le vocabulaire constituent le noyau dur des apprentissages. À cet égard, toutefois... il ne faut pas réduire la langue, espace de culture, de sensibilité et de pensée, à un simple code linguistique. On*

²⁵ Les États généraux sur l'éducation 1995-1996, *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, ministère de l'Éducation, 1996, page 20.

*doit aussi viser l'acquisition d'une riche culture littéraire, et, notamment, faire une place à la connaissance des auteurs québécois.*²⁶

Chose certaine, les débats entourant la Commission des États généraux sur l'éducation auront permis de mettre en lumière la situation générale plutôt préoccupante de la maîtrise de la langue maternelle écrite chez les jeunes. Dans son mémoire soumis à la Commission, le Conseil de la langue française résumait bien la situation :

*L'évaluation des textes écrits révèle que les jeunes Québécois font preuve d'imagination et d'originalité et qu'ils structurent leurs textes d'une façon satisfaisante. Cependant, leur maniement des règles de grammaire et de syntaxe n'est pas à la hauteur du contenu. Les évaluations nationales de cinquième secondaire des dix dernières années ainsi que des examens du même type qui sont tenus depuis quatre ans au collégial démontrent une concordance frappante de résultats... À peine 40 % réussissent les critères se rapportant à la grammaire et la syntaxe au secondaire, alors qu'au collégial la note moyenne obtenue en 1992-1993 est d'environ 50 %.*²⁷

La réforme de l'éducation qui a suivi les travaux de la Commission des États généraux sur l'éducation vise à répondre à ces préoccupations au sujet de l'apprentissage de la langue écrite et de la pratique des activités de lecture à l'école, par la réforme du cursus et la révision des programmes relatifs à la langue d'enseignement.²⁸ Désormais une plus grande place sera faite à la lecture dans plusieurs matières concourant à la finalité culturelle des curriculums, notamment par :

- la précision des niveaux de compétence attendue par classe, de la première année à la fin du secondaire, dans les nouveaux programmes relatifs à la langue d'enseignement au primaire et du secondaire;
- l'augmentation de deux heures par semaine du temps consacré à la langue d'enseignement dans les deux premières années du primaire et du secondaire, soit une augmentation de deux unités équivalant à 50 heures par année;
- l'enrichissement de la partie de l'enseignement consacrée à l'apprentissage de la grammaire;

²⁶ *Les États généraux sur l'éducation, 1995-1996, Exposé de la situation*, ministère de l'Éducation, 1996, page 42.

²⁷ Conseil de la langue française, *La langue au coeur de l'éducation*, mémoire soumis à la Commission des États généraux sur l'éducation, août 1995. Les données du secondaire et du collégial proviennent respectivement du ministère de l'Éducation, de la Direction de la sanction des études, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, de la Direction générale de l'enseignement collégial, *Le test de français : épreuve du 13 mai 1997*, et *Le test de français : épreuve de mars 1993*.

²⁸ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Réaffirmer l'école*, Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum, Québec, 1997, et Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *L'école, tout un programme, Énoncé de politique*, Québec, 1997.

- l'intensification des activités de lecture et d'écriture dans les programmes. Au secondaire, notamment, l'obligation est faite aux jeunes de lire quatre oeuvres littéraires complètes par année et le programme d'apprentissage de la lecture est plus précis;
- l'augmentation du nombre d'heures consacrées à la langue d'enseignement au secondaire, qui permettra de réduire le nombre d'élèves par enseignant;
- la prise en charge de la langue d'enseignement dans les autres matières, par la réservation d'un certain pourcentage de points à la qualité de l'écriture dans toutes les épreuves d'examen et dans tous les travaux écrits;
- la formation des maîtres; en plus de celle dispensée dans les universités, le ministère de l'Éducation offre des sessions de perfectionnement au personnel scolaire afin de l'aider à appliquer les nouveaux programmes de façon appropriée.

La réforme de l'éducation a, notamment au regard des programmes portant sur la langue d'enseignement, mis l'accent sur la lecture et la connaissance des oeuvres littéraires dans les apprentissages.²⁹ La mise en oeuvre de ces programmes exigera cependant que les enseignants et les élèves disposent des outils nécessaires.

Par ailleurs, les nouvelles dispositions de la politique familiale veulent contribuer à prévenir les difficultés futures des enfants dans leur développement et leur scolarisation. La mise en place des centres de la petite enfance et l'accès à des places disponibles à des tarifs réduits vont en ce sens. Ces services s'appuient sur un programme éducatif favorisant le développement global de l'enfant : sa dimension langagière, la stimulation et l'exercice du langage sous toutes ses formes. Les services de garde disposent d'un certain nombre de livres s'adressant à la petite enfance.

²⁹ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Réaffirmer l'école*, Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum, Québec, 1997 et Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, *L'école, tout un programme, Énoncé de politique*, Québec, 1997.

Sommaire des constats sur les habiletés et l'apprentissage de la lecture

On sait que l'avènement de la société de l'information modifie considérablement l'étendue des habiletés nécessaires à la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Dans ce contexte, la situation des personnes faiblement alphabétisées est préoccupante à plus d'un titre, puisqu'elle a pour effet de les marginaliser toujours davantage. Le phénomène de l'analphabétisme n'échappe à aucun pays, le Canada et le Québec se situant dans une position médiane par comparaison avec certains pays occidentaux où cette question a été analysée. Là aussi, par ailleurs, il appert que les pays scandinaves ont de meilleurs résultats.

En cherchant les causes de cet état de fait, nous ne pouvons établir, comme cela se faisait autrefois, que la scolarisation soit le seul facteur d'explication puisque l'équation scolarisation-alphabétisme n'est véridique que pour les deux tiers de la population. En effet, pour le tiers restant, cette tendance ne se confirme pas : la moitié des personnes ont des capacités supérieures à leur niveau de scolarité et l'autre moitié, des capacités inférieures. Ainsi, au Québec, le quart des personnes faiblement alphabétisées ont terminé leurs études secondaires alors qu'une autre partie de la population, notamment les personnes plus âgées, a développé des habiletés de lecture par la pratique, en dehors du contexte scolaire. D'autres facteurs que la scolarité contribuent donc au maintien ou à la détérioration des capacités de lecture. Les études démontrent que la fréquence, au travail ou pour le loisir, et la variété des lectures sont des facteurs tout aussi fondamentaux.

Le progrès remarquable de la scolarisation qui a marqué le Québec au cours des dernières décennies aurait pu laisser croire que l'analphabétisme était un phénomène d'une époque révolue et que le taux de personnes faiblement alphabétisées connaîtrait une forte décroissance. De même, on aurait pu s'attendre à une hausse correspondante des activités rattachées à la lecture. Chose certaine, au cours des dernières années, il ne s'est rien produit de tel. Le nombre de personnes faiblement alphabétisées stagne et les taux de pratique de la lecture n'augmentent pas. Diverses causes conduisent à cet état de fait, notamment le décrochage scolaire, en particulier chez les garçons, et le nombre de nouveaux arrivants peu familiers avec le français ou l'anglais. On sait que les allophones nés au Québec ont des résultats nettement meilleurs quant à leur capacité de lecture.

Par ailleurs, la situation des personnes qui lisent rarement des livres, tout en ayant des habiletés de lecture moyennes, est une réalité tout aussi préoccupante. Ce n'est pas un hasard si 22 % de la population lit rarement des livres et que 25 % a des habiletés de lecture moyennes. Cela démontre encore une fois que la maîtrise des habiletés de lecture n'est pas acquise pour toujours à la fin des études. La lecture gagne ou perd du terrain à la faveur de la pratique.

L'école joue ici un rôle important. La lecture est une des dimensions fondamentales de l'apprentissage de la langue. Les États généraux sur l'éducation et la réforme de l'éducation qui a suivi ont dégagé des pistes de solutions face au constat selon lequel l'école ne permet pas à un nombre suffisant de jeunes d'atteindre les objectifs d'apprentissage visés pour la langue maternelle : préciser les niveaux de compétence à atteindre dans chacun des ordres d'enseignement, augmenter le temps consacré à l'enseignement du français au primaire et au secondaire, améliorer l'enseignement de la grammaire, développer le goût de lire un plus large éventail d'oeuvres littéraires, augmenter la

fréquence des activités d'écriture, étendre la prise en charge de la qualité du français par les enseignants des autres matières et améliorer la formation des maîtres. La réforme scolaire qui a suivi les États généraux a traduit ces constats en énoncé de politique. Ainsi, l'accent mis sur la maîtrise de la langue écrite dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire et l'accès aux oeuvres littéraires sont des orientations qui favoriseront le développement des pratiques de lecture. Il importe aujourd'hui, en marge de la réforme de l'éducation, que les enseignants et les élèves disposent des outils nécessaires à la mise en oeuvre de ces programmes. De même, dans les services de garde le personnel doit aussi être capable d'accéder aux outils appropriés pour l'éveil des enfant à la lecture, à l'écrit et au livre.

CHAPITRE III

LE LIEU D'ACCÈS À L'ÉCRIT POUR L'ÉLÈVE :

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

◆ LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

- Les bibliothèques scolaires, un lieu stratégique à développer

Lieu privilégié de contact avec le savoir, celui que véhicule le livre notamment, la bibliothèque scolaire est une composante essentielle du projet éducatif et, pour bien des jeunes, un moyen de perfectionner les premiers apprentissages formels acquis en classe. Elle leur permet d'améliorer leur connaissance de la langue, de découvrir le plaisir de lire et d'apprendre à se renseigner.

Par la diversité des documents qu'elle met à la disposition des jeunes, la bibliothèque scolaire concourt à l'éveil culturel et au développement de solides compétences en matière d'écriture et de lecture. Elle a un rôle plus important que jamais à jouer pour aider les jeunes à s'adapter et à se préparer à leur vie dans la société dite «de l'information» .

Les bibliothèques contribuent également à la réussite scolaire. Les résultats d'une étude américaine menée en 1987 ont en effet démontré que les dépenses relatives aux services fournis par les bibliothèques/médiathèques scolaires représentaient la variable la plus importante du succès scolaire³⁰.

Le soutien au réseau des bibliothèques scolaires

Le plan d'action intitulé *La qualité du français à l'école*, mis de l'avant par le ministère de l'Éducation en 1988, contenait diverses mesures visant à améliorer la qualité du français dans les écoles primaires et secondaires. Durant les quatre années qui ont suivi, des sommes supplémentaires de 3,5 M\$ à 4 M\$ ont été consacrées annuellement à l'achat de grammaires et de dictionnaires, puis de livres pour les bibliothèques. Elles avaient été prévues spécifiquement pour l'achat de ces ouvrages.

Par la suite, au cours des années 1992-1993 et 1993-1994, des allocations supplémentaires totalisant quelque 4 M\$ annuellement ont été consacrées à l'achat de livres pour les bibliothèques.

Depuis, le ministère de l'Éducation a maintenu dans le budget des commissions scolaires une enveloppe de 3 M\$ prévue pour l'enrichissement du fonds documentaire accessible dans les écoles. Ces sommes sont ajoutées à l'allocation de base complémentaire des activités éducatives et font partie des mesures de soutien à l'élève. Il ne s'agit pas d'une enveloppe «protégée», ce qui signifie que certaines commissions scolaires ont pu consacrer au fonds documentaire des bibliothèques des sommes inférieures ou supérieures à l'enveloppe allouée. Les commissions scolaires sont toutefois tenues d'inscrire ces dépenses dans leurs états financiers. Elles dépensent annuellement pour l'ensemble des bibliothèques scolaires une somme de 8 M\$ (1996-1997).

Par ailleurs, depuis quelques années déjà, les Services documentaires multimédia inc. traitent et cataloguent les documents en langue française. Ils élaborent aussi diverses bases de données utiles

³⁰ *Pupil success firmly linked to school library funding*, American Libraries, vol. 18, no 8, 1987, pp. 632-633.

aux bibliothèques scolaires et publiques. Ces activités et produits sont en partie réalisés grâce à une subvention du MEQ (1,9 M\$ en 1996-1997).

De plus, le Plan d'intervention concernant les technologies de l'information en éducation, lancé en juin 1996, contribue au renforcement du rôle des bibliothèques scolaires. L'implantation des technologies de l'information, à laquelle le gouvernement entend consacrer la somme de 300 M\$ sur cinq ans, resitue la bibliothèque dans l'école puisque «dans la plupart des plans d'implantation des technologies nouvelles, les premiers accès à l'infonroute sont naturellement installés à la bibliothèque»³¹.

Malgré les efforts consentis, la Commission des États généraux sur l'éducation déplorait en 1996 «l'état préoccupant des bibliothèques scolaires» et réclamait un coup de barre significatif en ce domaine³².

Plus récemment, une enquête menée en octobre 1997 par le ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation auprès des écoles publiques du Québec offrant l'enseignement en français ou en anglais a précisé le niveau des ressources documentaires, humaines et financières qui étaient nécessaires pour assurer l'accès des jeunes au livre et à la lecture. Les résultats de l'enquête nous permettent d'établir un portrait significatif de la situation qui existe actuellement dans les écoles primaires et secondaires du Québec³³.

La presque totalité des écoles ont une bibliothèque

En 1997, 92 % des écoles primaires et des écoles secondaires ont une bibliothèque centrale, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un lieu, d'un local bien défini qui est utilisé à cette fin. Cette proportion a peu varié depuis 1988, alors que 90 % des écoles possédaient un tel équipement³⁴. Il faut par ailleurs noter que le local de la bibliothèque ne sert pas uniquement aux activités entourant le livre et la lecture, il est, dans la majorité des écoles, utilisé aussi à d'autres fins. Seulement 42 % des écoles du Québec ont un local réservé exclusivement à la bibliothèque.

³¹ Bouchard, Gilles, *La bibliothèque de l'école : encore maigre mais en meilleure santé*. Texte page Internet de l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS), avril 1997.

³² Commission des États généraux sur l'éducation, *Exposé de la situation*, 1996, p.70.

³³ Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive*, (à paraître).

³⁴ Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais...* rapport, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989, p. 24.

Tableau 13
Les bibliothèques scolaires au primaire et au secondaire, Québec,
1997

Genre de bibliothèques	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Bibliothèque centrale	91,7	91,7	91,8
Coin lecture uniquement	6,9	5,0	6,5
Sans bibliothèque et sans coin lecture	1,3	3,3	1,8

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive*, mars 1998, 60 pages.

Une concertation scolaire-municipale encore peu développée

La concertation scolaire-municipale existe dans plusieurs secteurs d'activité. Elle vise à mettre en commun certaines ressources pour favoriser le développement d'une communauté. Dans le secteur des bibliothèques, cette collaboration demeure insuffisamment exploitée.

Des ententes avec la bibliothèque municipale ou la municipalité existent dans 26 % des écoles au Québec, particulièrement au primaire. Précisons qu'il s'agit davantage de collaborations ponctuelles (visites périodiques à la bibliothèque, prêt de documentation) que d'ententes formelles.

Parmi les difficultés qui semblent freiner la concertation, le milieu scolaire identifie notamment l'incompatibilité des systèmes informatiques et des logiciels de traitement de la documentation, de même que les méthodes différentes de classification et de codification des volumes. On sait par ailleurs que le milieu municipal déplore le manque de coordination en milieu scolaire, ce qui oblige les directions de bibliothèques publiques à traiter avec un trop grand nombre d'interlocuteurs, ce qui rend la collaboration difficile, parfois même impossible.

Tableau 14
L'objet des ententes entre les écoles et les bibliothèques municipales, Québec,
1997

L'objet d'ententes	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Prêt de la documentation	59,1	76,5	61,2
Visites périodiques	64,8	32,4	60,9
Animation	42,0	14,7	38,8
Autres éléments	15,9	23,5	16,8
Prêt de personnel	11,4	14,7	11,8

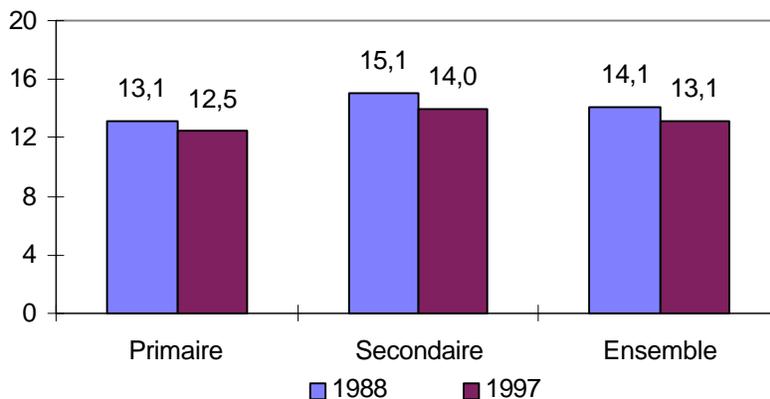
Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive*, mars 1998, 60 pages.

- Les bibliothèques scolaires, une situation préoccupante

Des ouvrages de recherche, de fiction et des périodiques en nombre insuffisant

Les bibliothèques scolaires mettent à la disposition des élèves plus de 14 millions de livres, soit l'équivalent de 13,1 livres en moyenne par élève en 1997, alors qu'en 1988, ce nombre s'élevait à 14,1 livres pour l'ensemble des écoles. Il y donc eu en dix ans une réduction des collections et elle est perceptible tant au primaire qu'au secondaire. Ainsi, dans les écoles primaires le nombre de livres par élève est en moyenne de 12,5 en 1997, alors que l'on en comptait 13,1 en 1988. Dans les écoles secondaires, la moyenne est de 14,0 livres en 1997 contre 15,1 en 1988.

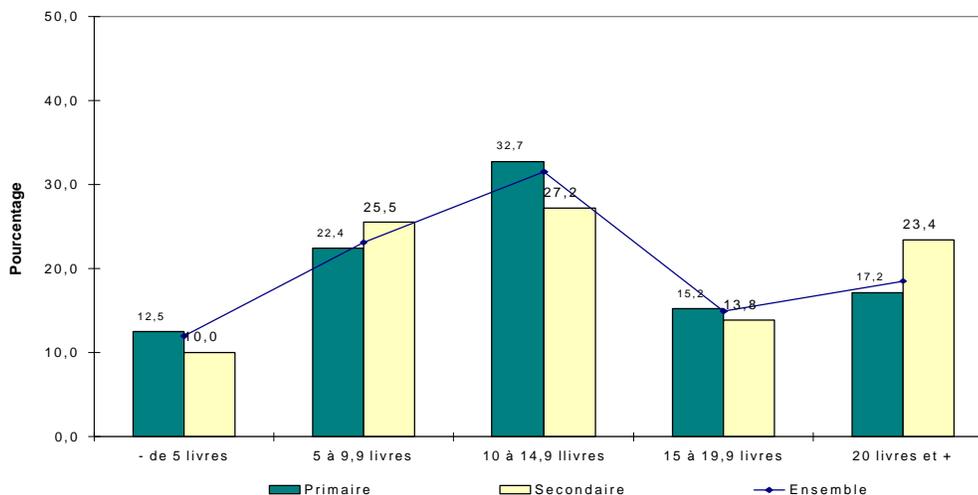
Graphique XII
Évolution du nombre moyen de livres par élève
selon l'ordre d'enseignement, Québec, 1988 et 1997



Sources : Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive* (à paraître).
Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais...rapport*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989, p.24.

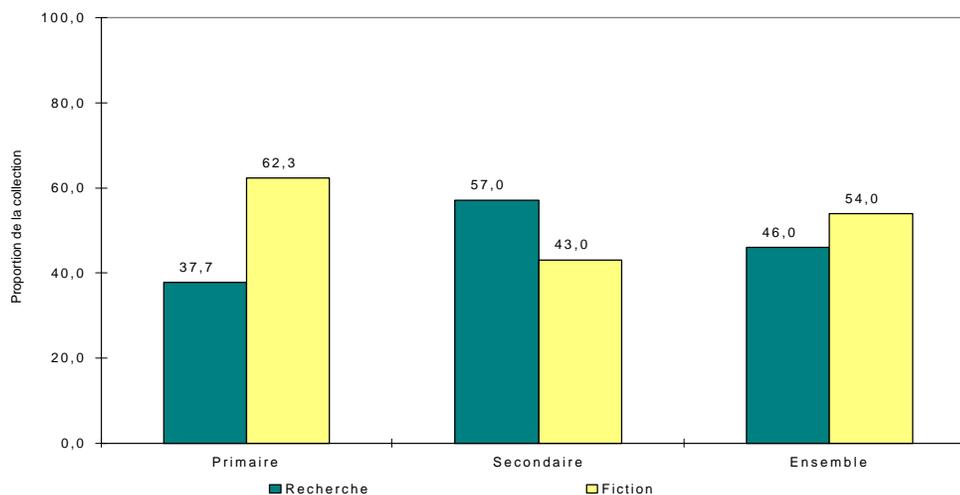
Il est important de mentionner qu'en 1997, plus d'une école sur trois (35 % des écoles) offre toutefois moins de 10 livres par élève. Par contre, pour 18 % des écoles, la collection compte 20 livres et plus par élève. Il existe donc une certaine disparité entre les écoles du Québec quant à l'offre de livres, leur nombre variant beaucoup d'une école à l'autre.

Graphique XIII
Répartition des écoles en pourcentage selon le nombre de livres
par élève et l'ordre d'enseignement, Québec, 1997



La collection des bibliothèques scolaires est composée à 47 % d'ouvrages de recherche (ouvrages de référence, encyclopédies, documentaires, etc.) et à 53 % de livres de fiction (romans, contes, albums, bandes dessinées, etc.). La proportion d'ouvrages de recherche est toutefois plus importante dans les écoles secondaires, leur collection en compte en effet 57 %, comparativement à 38 % dans les écoles primaires.

Graphique XIV
Composition de la collection des bibliothèques scolaires
selon l'ordre d'enseignement, Québec, 1997



Toutefois, la collection des bibliothèques scolaires ne connaît pas nécessairement d'élagage régulier. Si près de la moitié des bibliothèques indiquent avoir réalisé un élagage au cours de 1996 ou de 1997, le tiers n'en ont pas fait depuis trois ans et plus. L'élagage est nécessaire pour actualiser la collection. Dans les domaines scientifique, technique ou de la géographie, par exemple, il faut faire preuve de plus de rigueur puisque les documents peuvent contenir des informations périmées ou inexactes. Au-delà du nombre, il faut également et davantage tenir compte de la pertinence, de l'actualité et de l'intérêt des ouvrages au sein de la collection.

Les périodiques (revues, journaux, magazines, etc.) sont des compléments essentiels à la collection de livres d'une bibliothèque. Leur caractère d'actualité permet de rendre compte des dernières découvertes techniques et scientifiques, des activités artistiques et politiques, tant sur le plan régional que national et international. La majorité des bibliothèques scolaires sont abonnées à des périodiques, soit près de 70 % d'entre elles. Dans les écoles secondaires, elles le sont à 90 %, comparativement à 64 % dans les écoles primaires. La collection d'ouvrages de recherche et de fiction, de même que le nombre de périodiques sont considérés comme insuffisants par plus de la moitié des écoles et par plus de 60 % d'entre elles si l'on ne compte pas les livres de fiction.

L'augmentation du prix des abonnements aux périodiques se répercute sur l'ensemble des coûts liés aux ressources documentaires. Ainsi, une somme de 5,29 \$ par élève est dépensée en moyenne par les écoles du Québec pour acquérir des livres et des périodiques en 1997. En 1988, une somme de 5,27 \$ par élève était consacrée à l'achat de volumes uniquement. Les écoles consacrent donc aujourd'hui moins d'argent, en dollars courants, à l'achat de documents, et plus particulièrement à l'acquisition de livres. En plus, la situation varie considérablement d'une école à l'autre puisque dans la moitié des écoles la moyenne est de 5,00 \$ par élève, tandis que dans 20 % des autres elle est de 8,00 \$. Les ressources financières des bibliothèques sont jugées insuffisantes et même très insuffisantes par plus de 84 % des écoles.

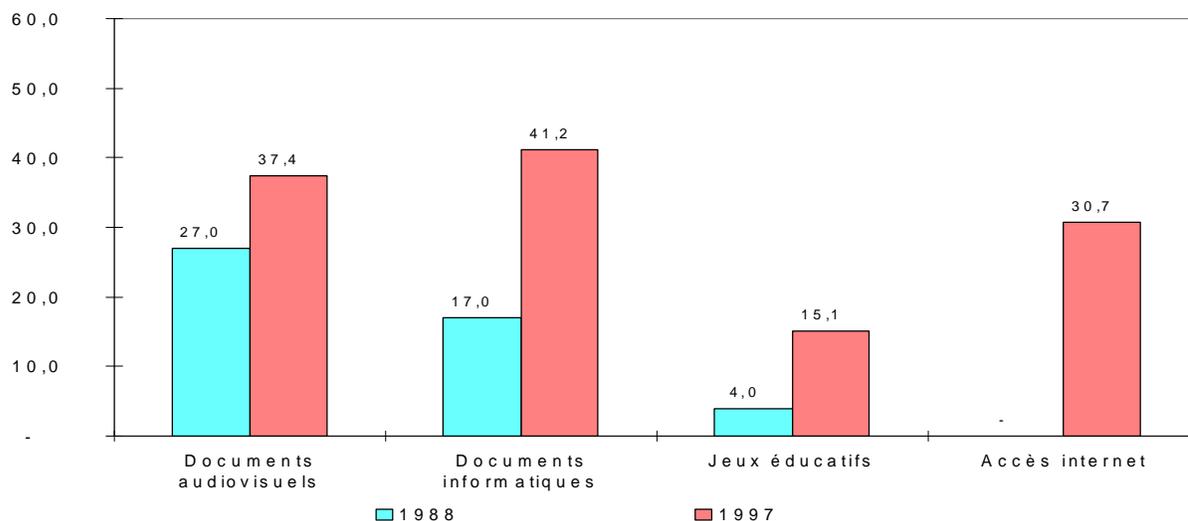
Les autres ressources documentaires : une nette croissance

La collection de livres et de périodiques constitue l'essentiel des ressources documentaires des bibliothèques. Celles-ci sont toutefois complétées par des documents audiovisuels (vidéocassettes, disques, cassettes, etc.), des documents informatiques (cédéroms, disquettes, etc.) et des jeux éducatifs dans plusieurs bibliothèques.

Les bibliothèques scolaires sont nombreuses, en 1997, à offrir des documents audiovisuels ou informatiques, ainsi que des jeux éducatifs à la clientèle étudiante. Plus de 37 % possèdent des documents audiovisuels et plus de 41 % ont des documents informatiques qu'elles mettent à la disposition des élèves. En 1988, la proportion était de 27 % et 17 % respectivement.

Plus récemment, l'accès au réseau Internet est devenu un nouveau moyen pour les bibliothèques scolaires d'élargir leurs ressources et d'offrir une quantité importante d'information sur une multitude de sujets. Près d'une école sur trois possède un accès au réseau Internet. Le graphique XV illustre bien l'état de ces nouvelles ressources dans l'ensemble des écoles en comparant la situation en 1988 et en 1997.

Graphique XV
Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires, Québec,
1988 et 1997



Les bibliothèques des écoles secondaires sont encore une fois les plus nombreuses à posséder des documents audiovisuels et informatiques, plus de deux écoles sur trois, comparativement à une école primaire sur trois. Il en est de même pour l'accès au réseau Internet, une école secondaire sur deux est branchée, comparativement à une école primaire sur quatre.

Tableau 15
Les autres ressources des bibliothèques scolaires
selon l'ordre d'enseignement, Québec, 1997

Autres ressources de la bibliothèque	Primaire %	Secondaire %	Ensemble %
Documents audiovisuels	30,1	63,6	37,4
Documents informatiques	33,9	67,7	41,2
Jeux éducatifs	15,4	14,1	15,1
Accès Internet	25,4	49,8	30,7

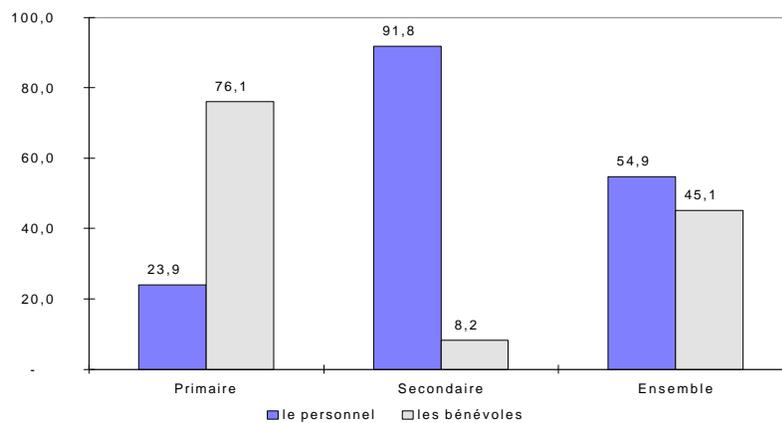
Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive*, mars 1998, 60 pages.

Les ressources humaines : du personnel professionnel au bénévole

En 1997, 90 % des écoles ont une personne responsable de la bibliothèque et dans 30 % des écoles, cette personne est un parent bénévole. Des situations fort différentes existent cependant entre les ordres d'enseignement. Les écoles primaires comptent principalement sur les services de parents

bénévoles pour assurer la gestion de la bibliothèque, 39 % d'entre elles comparativement à 28 % en 1988. Plus de 45 % des heures consacrées à la bibliothèque chaque semaine le sont par des bénévoles, la proportion dépasse même 76 % dans le cas des écoles primaires. Dans les écoles secondaires, ce sont principalement des techniciens et des techniciennes en documentation qui gèrent la bibliothèque (58% des écoles). Certaines autres (18 %) bénéficient des services et compétences d'un bibliothécaire professionnel. Une situation qui représente une amélioration par rapport à celle de 1988.

Graphique XVI
Nombre d'heures consacrées à la bibliothèque par le personnel
et les bénévoles selon l'ordre d'enseignement, Québec, 1997



Sources : Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Analyse descriptive* (à paraître).
 Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais...rapport*, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989, p. 24.

Les ressources humaines sont considérées comme insuffisantes et très insuffisantes par plus de deux écoles sur trois, soit 70 % des écoles primaires et 60 % des écoles secondaires. L'insatisfaction est par ailleurs moins grande en ce qui a trait à la formation du personnel puisque 50 % des écoles la jugent suffisante et très suffisante, comparativement à 46 % dans le cas des bénévoles. La formation est jugée plus adéquate au secondaire.

Sommaire des constats sur les bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires contribuent au projet éducatif et représentent, pour bien des jeunes, un moyen d'approfondir les premiers apprentissages acquis en classe. Dans ce contexte d'un projet éducatif mettant l'accent sur la maîtrise de la langue écrite et dans lequel la lecture occupe une place de choix, la bibliothèque est un lieu essentiel au sein de l'école pour assurer la qualité de l'enseignement. Depuis quelques années, les subventions allouées aux bibliothèques scolaires ne font plus partie d'une enveloppe protégée et sont plutôt incluses dans les mesures de soutien à l'élève. Par conséquent, certaines commissions scolaires ont pu consacrer aux bibliothèques des sommes inférieures à l'enveloppe allouée initialement, et ce, pour combler d'autres besoins.

L'enquête réalisée en 1997 par le ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation auprès des écoles publiques du Québec a permis de tracer un état de la situation. Elle confirme plusieurs constats que l'on retrouvait dans le rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires publié en 1989, en particulier l'insuffisance des ressources, tant documentaires et humaines que financières. Le nombre de livres par élève est aujourd'hui de 13,1 alors qu'il était de 14,1 il y a dix ans. La moyenne des résultats cache une certaine disparité entre les écoles, puisque plus d'un tiers (35 %) offre moins de 10 livres par élève, alors que près du cinquième (18 %) en offre 20.

En 1988, une somme de 5,27 \$ par élève était consacrée uniquement à l'achat de livres, alors qu'en 1997, c'est sensiblement la même somme, 5,29 \$ par élève, qui est dépensée mais à la fois pour l'acquisition de livres et de périodiques. Les principaux domaines où il existe des insuffisances sont les ouvrages de recherche et les périodiques. Soulignons que plus d'une bibliothèque sur trois a un poste Internet, ce qui élargit les ressources informatives.

Au regard des ressources humaines, la situation est particulièrement préoccupante dans les écoles primaires : 76 % des responsables des bibliothèques sont des bénévoles comparativement à 24 % au secondaire.

Par ailleurs, une école sur quatre a conclu une entente avec la bibliothèque publique ou la municipalité. Il s'agit davantage de collaborations ponctuelles que d'ententes formelles. Ces ententes qui concernent surtout les écoles primaires portent principalement sur des visites périodiques dans les bibliothèques et sur le prêt de documentation.

CHAPITRE IV

LA PRODUCTION DE L'ÉCRIT :

L'ÉDITION DE LIVRES ET LES MÉDIAS ÉCRITS

◆ L'ÉDITION DE LIVRES

- L'édition de livres : une production abondante et variée d'ouvrages québécois

Les auteurs sont à la base de la production de l'écrit. Écrivains, journalistes, professeurs... ce sont eux qui projettent leur savoir et leur imaginaire à travers les pages d'un livre, d'un périodique ou d'un journal, ou encore d'un texte électronique. La diversité des formes que revêt l'écrit rend compte de la dynamique et de la vitalité culturelle d'une société. Les écrivains et les journalistes d'ici témoignent de sensibilités particulières et s'inscrivent dans une production toujours plus ouverte sur le monde.

Au Québec, dans le seul domaine de la littérature, on estime à 1 000³⁵ le nombre d'écrivaines et d'écrivains et à 1350 le nombre de journalistes de la presse écrite.³⁶ À ceux-là s'ajoute un nombre impressionnant d'auteurs qui publieront à l'occasion des ouvrages et des articles dans le cadre de leur travail professionnel ou encore pour le simple plaisir d'écrire.

Les journalistes et les personnes qui produisent des ouvrages et des articles pour les journaux et les périodiques, dans le contexte de leur travail ordinaire, sont des professionnels de l'écriture qui peuvent généralement vivre de leur plume. Par contre, dans le domaine de la littérature proprement dite, les auteurs vivent une situation plus précaire car on sait qu'ils peuvent mettre plusieurs années à écrire un livre. En 1995, au total, 12,1 M\$ ont été versés par les éditeurs agréés aux auteurs à titre de redevances, soit en moyenne 2 728 \$ par titre publié. La littérature produisant davantage de nouveautés, elle a engendré 6,4 M\$ ou 53 % de l'ensemble des redevances versées par les éditeurs agréés.

Aujourd'hui, comme par le passé avec l'avènement de la photocopie, le développement des nouvelles technologies de l'information pose des défis de taille au regard de la juste rétribution des auteurs et de la gestion des droits. Les produits tirés de la vente d'un livre servent à rémunérer l'ensemble des intervenants de la chaîne du livre, de l'auteur à l'éditeur, au distributeur et au libraire. Les nouvelles technologies rendent certes les textes plus accessibles mais, ce faisant, elles privent les ayants droit de leurs revenus car le Québec comme les autres provinces canadiennes et les États-Unis, contrairement aux pays européens, ne perçoit pas de taxes sur l'utilisation de photocopieurs ou d'appareils de reproduction.

Le lecteur d'aujourd'hui a accès à une production abondante provenant tant du Québec que du Canada, des États-Unis et d'Europe. Il peut consulter ou emprunter une partie de ces écrits à sa bibliothèque, l'acheter en librairie ou dans l'un des 5 000 points de vente répartis sur le territoire. Au seul titre de l'édition québécoise, on estime que le lecteur a accès à plus de 377 magazines ou périodiques, à 208 journaux hebdomadaires, à 12 quotidiens et à plus de 9 000 nouveaux titres

³⁵ Membres de l'Union des écrivaines et écrivains du Québec (UNEQ).

³⁶ Membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

d'ouvrages dont plus de 6 000 livres et 3 000 brochures³⁷. Cette production est en langue française dans une proportion supérieure à 80 % dans tous les cas.

En 1996, près de 1 650 personnes ou entreprises ont déposé au moins une publication (livre ou brochure) à la Bibliothèque nationale du Québec en vertu du dépôt légal. Sur ce nombre, on estime qu'il y avait 200 maisons d'édition commerciales. Une publication de livres abondante, donc, et en progression constante.

Tableau 16
Répartition des nouveaux titres publiés selon le type d'éditeurs, Québec, 1996

Éditeurs	Nombre de titres Livres	%	Nombre de titres Brochures	%
Éditeurs commerciaux	3 708	61,7	783	26,0
Gouvernement du Québec	937	15,6	920	30,5
Maisons d'enseignement	459	7,6	587	19,5
Associations et divers	904	15,1	724	24,0
Total	6 008	100	3 014	100

Source : Statistiques de l'édition en 1996, Bibliothèque nationale du Québec (excluant les réimpressions qui représentent près de 50 % des titres commerciaux publiés).

³⁷ Selon la définition de l'UNESCO retenue par la BNQ, une brochure est une publication imprimée, non périodique et comptant au moins 5 pages mais pas plus de 48. Le livre compte au moins 49 pages.

Tableau 17
L'édition de livres au Québec, 1996
Répartition des nouveaux titres par catégorie de sujets

Ensemble de l'édition			Éditeurs commerciaux	
Catégories	Nombre	%	Nombre	%
Ouvrages généraux	19	0,3	15	0,4
Philosophie, psychologie et religion	535	8,9	490	13,2
Histoire, géographie et anthropologie	633	11,4	441	11,9
Sciences sociales et politiques, droit	1 272	21,1	496	13,4
Éducation	394	6,6	82	2,2
Musique et beaux-arts	176	2,9	95	2,6
Langue et littérature	1 361	22,6	1 287	34,7
Sciences, médecine et agriculture	979	16,4	502	13,5
Technologie	572	9,5	261	7,0
Bibliographie	67	1,1	39	1,1
Total	6 008	100	3 708	100

Source : Statistiques de l'édition au Québec en 1996, Bibliothèque nationale du Québec (excluant les réimpressions).

Les maisons d'édition commerciales produisent près de 62 % de tous les livres publiés au Québec. Cette production est cependant minime au regard de l'ensemble de la production mondiale. On constate en effet que plusieurs pays publient davantage que le Québec. Le marché québécois est ainsi largement ouvert aux productions en langues anglaise et française de l'extérieur, et ce, depuis le tout début de son histoire.

Toutes proportions gardées cependant, et en tenant compte de sa population, le Québec publie maintenant plus que des pays comme la France, les États-Unis et l'Allemagne, de même que le reste du Canada, mais moins que la Finlande et le Danemark, qui sont protégés par une barrière linguistique.

L'ampleur de sa production permet donc au Québec d'occuper 49,6 % du marché local pour l'ensemble des ventes (y compris le manuel scolaire) et entre 30 % et 35 % du marché de la littérature générale.

À l'inverse, la France, avec un nombre de livres par habitant moins élevé mais une production presque huit fois plus forte que celle du Québec, occupe 88 % de son propre marché et exporte ses livres en Belgique, en Suisse, dans les pays francophones d'Afrique et au Québec.

Tableau 18
Livres publiés par les éditeurs commerciaux¹
Comparaison entre différents pays

PAYS	NOMBRE DE TITRES	
	1992-1993	1995-1996
Royaume-Uni	83 780	95 015
Allemagne	67 206	70 643
États-Unis ²	49 276	51 863
France	41 234	45 311
Italie	30 110	32 673
Canada ³	16 624	18 573
Suède	12 895	13 822
Finlande	11 785	12 539
Danemark	11 492	11 973
Belgique	13 913	10 410
Québec	5 965	6 870

Sources : Annuaire statistique 1995, UNESCO, édition de livres;

The Europa World Yearbook, 1997, Vol. II, 38th edition;

Statistiques de la culture en Europe, par Eries-Dafsa, ministère de la Culture, France édition 1996;

L'État du monde 1998, Annuaire économique et géopolitique mondial, La Découverte/Boréal.

¹ Il s'agit de livres édités et de livres réimprimés par les maisons d'édition commerciales au cours de la période 1992-1993 et 1995-1996. Cela explique la différence pour le Québec avec le chiffre de l'année 1996 dans le tableau 18 qui, lui, ne comprend pas les réimpressions.

² Sauf les réimpressions.

³ Le Québec inclus.

Tableau 19
Nombre de livres pour 100 000 habitants publiés
par les éditeurs commerciaux¹
Comparaison entre différents pays

PAYS	LIVRES PUBLIÉS/ 100 000 HABITANTS	
	1992-1993	1995-1996
Finlande	232,9	245,8
Danemark	222,5	228,6
Royaume-Uni	144,6	163,5
Suède	148,3	157,0
Belgique	138,5	102,4
Québec	82,4	89,7
Allemagne	83,1	86,2
France	71,7	77,7
Canada ³	57,7	62,5
Italie	52,7	57,1
États-Unis ²	19,1	19,2

Sources : Annuaire statistique 1995, UNESCO, édition de livres;
The Europa World Yearbook, 1997, Vol. II, 38th edition;
Statistiques de la culture en Europe, par Eries-Dafsa, ministère de la Culture, France édition 1996;
L'État du monde 1998, Annuaire économique et géopolitique mondial, La Découverte/Boréal.

¹ Il s'agit de livres édités et de livres réimprimés par les maisons d'édition commerciales au cours de la période 1992-1993 et 1995-1996. Cela explique la différence pour le Québec avec le chiffre de l'année 1996 dans le tableau 18 qui, lui, ne comprend pas les réimpressions.

² Sauf les réimpressions.

³ Le Québec inclus.

- Des maisons d'édition jeunes et en croissance rapide

La production française a, de tout temps, été très importante au Québec. La quasi-absence de production nationale jusqu'au début des années 1960 (les deux tiers de nos maisons d'édition ont moins de 20 ans) a eu comme conséquence un marché québécois largement ouvert sur l'étranger et dominé par les éditeurs et les distributeurs français. En 1962, plus de 80 % des ouvrages vendus en librairie sont des ouvrages importés et les établissements scolaires s'approvisionnent dans plusieurs cas directement auprès des fournisseurs européens. Les rares éditeurs québécois produisent surtout

des manuels scolaires et le marché de détail est peu développé. Les éditions Wilson et Lafleur (1909), Fides (1937) et des éditeurs éphémères, nés de l'intermède de la Seconde Guerre mondiale, constituent des exceptions. Le Québec compte en 1962 une librairie pour 32 000 habitants, comparativement à une pour 7 000 en France et une pour 4 000 en Suisse romande. Dans ce contexte, la littérature et la production éditoriale québécoise pouvaient difficilement s'épanouir et trouver un public.

Face à ces constats, une série de mesures législatives et financières sont introduites à partir des années 1960. La *Loi de l'assurance-édition*, sanctionnée en 1962, sera suivie de la *Loi sur l'agrément des librairies* et, en 1981, de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*.

Ces dernières font de la diffusion, donc de la librairie, le pivot autour duquel s'inscrit le développement de l'édition. Pour ce faire, la loi régleme en amont en fixant les remises minimales consenties par le distributeur au libraire, et en aval en obligeant les clientèles institutionnelles à acheter au prix courant dans les librairies agréées de leur région. Des programmes d'aide financière sont aussi mis en place pour les auteurs, les maisons d'édition, les périodiques culturels et les salons du livre.

L'objectif est le même dans les deux cas. Il s'agit de soutenir l'édition québécoise, surtout littéraire, et ce, à tous les stades de la vie du livre. Conjuguées à l'augmentation de la scolarisation et au développement des bibliothèques publiques et scolaires, ces interventions des pouvoirs publics auront un effet radical sur l'augmentation de la production.

Tableau 20
Évolution de l'édition commerciale de livres, Québec
1972 à 1996

	1972	1975	1978	1981	1984	1987	1990	1993	1996
Nombre de titres	1 297	1 018	1 732	2 614	2 405	2 178	2 613	3 028	3 708
Nombre de titres/100 000 habitants	21,4	16,5	27,5	40,6	36,7	32,17	37,4	41,8	50,2
Tirage total (exemplaires) (000)	4 626	3 084	5 548	9 483	6 617	7 563	8 242	9 409	10 061
Tirage moyen/titre	3 566	3 029	3 203	3 628	2 751	3 472	3 154	3 107	2 713

Source : Statistiques de l'édition au Québec, 1972 à 1996, Bibliothèque nationale du Québec.

Note: Il s'agit de livres publiés par les maisons d'édition commerciales au cours de l'année et déposés à la Bibliothèque nationale; les réimpressions sont exclues.

Le tirage global des éditions commerciales de livres se situe à 10 061 000 exemplaires en 1996, en hausse de 7 % par rapport à l'année 1993 où il atteignait 9 409 000 exemplaires. Comme dans les années précédentes, le tirage global le plus élevé appartient, en 1996, à la catégorie langue et

littérature avec 4 038 000 exemplaires, où la sous-catégorie littérature jeunesse rassemble 1 880 000 exemplaires. Viennent ensuite la technologie avec 1 068 000 exemplaires, la philosophie, la psychologie et la religion avec 1 035 000 exemplaires, puis les sciences avec 942 721 exemplaires.

En termes de croissance, entre 1972 et 1996, le tirage global des livres s'est accru de 117 %. Quant au tirage moyen des livres, il a connu une évolution en dents de scie durant la période considérée : 3 472 exemplaires en 1987, 3 154 en 1990, 3 107 en 1993 et chute à 2 713 exemplaires en 1996.

La production des maisons d'édition est aujourd'hui extrêmement variée et touche autant les secteurs scolaire, littéraire, scientifique ou technique, que celui des ouvrages de littérature jeunesse incluant la petite enfance.

Comme le démontre la situation des maisons d'édition agréées³⁸ qui constituent la majorité des éditeurs commerciaux, le marché est surtout marqué par la présence d'éditeurs spécialisés dans le manuel scolaire, tant au regard du nombre de titres que des recettes.

Tableau 21
Situation des maisons d'édition agréées selon le type de production³⁹, Québec, 1995

Type de production	Nombre d'éditeurs	%	Recettes (000) \$	%	Nombre de titres	%
Scolaire	32	32,6	83 530,5	49,7	1 883	42,3
Littérature	44	44,9	49 542,7	29,4	1 402	31,5
Jeunesse	7	7,2	17 284,2	10,3	769	17,3
Autres	15	15,3	17 843,1	10,6	394	8,9
Total	98	100	168 200,5	100	4 448	100

Source : *Rapport statistique, les maisons d'édition agréées*, de 1983 à 1995, MCC 1997.

Dans les années 1960, les éditeurs produisaient essentiellement des nouveaux titres. Les réimpressions ne constituaient qu'à peine 10 % de l'ensemble des titres. Cette proportion est passée à 35 % en 1983, puis à 47,8 % en 1995. La situation se compare à ce qu'on observe ailleurs et en particulier en France où 48 % des titres sont des réimpressions. Les tirages sont cependant à la baisse, tandis que le nombre moyen de titres s'accroît, passant de 27 en 1983 à 45 en 1995, mais pour les deux tiers, il s'agit de réimpressions.

³⁸ Maisons d'édition agréées en vertu de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*.

³⁹ La catégorie *scolaire* regroupe les éditeurs ne publiant que des manuels scolaires et ceux dont plus de 50 % de la production est constituée de manuels scolaires. La catégorie *littérature* regroupe les éditeurs de littérature exclusivement ainsi que les éditeurs de littérature générale (livres pratiques inclus). La catégorie *jeunesse* comprend les éditeurs qui se spécialisent dans la production d'ouvrages pour enfants et adolescents et la catégorie *autres*, tout ouvrage ne pouvant être associé aux trois premières catégories, comme l'édition musicale.

Cette baisse des tirages s'observe dans la majorité des pays et elle est à mettre en relation avec l'augmentation du nombre de titres. Chaque nouveau titre augmente le choix qui est offert aux acheteurs, mais leur nombre est forcément moindre au fur et à mesure qu'augmente la spécialisation des titres. De plus, les progrès technologiques dans le domaine de la composition typographique et de l'impression permettent une production de masse à un prix toujours plus bas, mais aussi une réimpression rapide. Les maisons d'édition peuvent ainsi réaliser un premier tirage à bas prix, quitte à réimprimer le livre s'il connaît le succès. La moitié des titres sont maintenant réimprimés.

Tableau 22
Évolution des tirages moyens et des réimpressions, Québec,
1983 et 1995

Type de production	1983		1995	
	Tirages moyens de l'ensemble des titres	Proportion de titres réimprimés	Tirages moyens de l'ensemble des titres	Proportion de titres réimprimés
Scolaire	3 141	56,4 %	2 737	63,7 %
Littérature	4 433	23,7 %	2 788	29,5 %
Jeunesse	3 934	57,9 %	2 695	41,0 %
Autres	3 224	18,8 %	5 837	45,0 %
Total	4 042	35,0 %	3 593	47,8 %

Source : Compilation à partir du *Rapport statistique, les maisons d'édition agrées*, 1983-1995, MCC, 1997.

Les maisons d'édition sont plus nombreuses à se partager les recettes, mais les ventes s'accroissent à un rythme supérieur. Les recettes moyennes par maison d'édition sont passées de 889 178 \$ en 1983 à 1 716 328 \$ en 1995, soit une progression annuelle moyenne de 5,6 %.

Dans les faits, de nouvelles maisons d'édition naissent, mais on assiste surtout à une concentration des entreprises et à la croissance de certaines d'entre elles. Formée en 1983 pour les deux tiers de petites maisons dont les recettes étaient inférieures à 500 000 \$, la structure de l'édition est maintenant plus équilibrée et compte davantage de grandes entreprises dont les ventes dépassent 1 M\$. Ce mouvement s'accélère depuis deux ans. Les ventes n'augmentent cependant plus au même rythme qu'auparavant. Le budget que les consommateurs consacrent à l'achat de livres stagne et même il régresse. Les maisons d'édition réagissent en rationalisant leurs activités, en baissant leurs prix et en offrant des nouvelles collections à bon marché. Le prix moyen du livre est ainsi passé de 29,47 \$ en 1990 à 23,81 \$ en 1996. Le consommateur, de son côté, a pu bénéficier des économies réalisées par les éditeurs avec l'introduction des nouvelles technologies, notamment.

Tableau 23
Évolution du prix moyen du livre au Québec, 1986-1996

Catégories	Prix moyen en dollars courants										
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Philosophie, psychologie, religion	13,84	15,75	19,53	17,49	19,24	19,41	28,94	19,29	18,75	20,60	21,46
Sciences sociales	19,07	16,70	23,59	30,28	24,41	25,23	29,17	26,78	24,80	27,96	26,85
Langues et littérature :	15,11	15,29	15,81	19,51	18,94	16,88	22,13	19,05	18,70	17,79	18,62
• Poésie	9,85	10,11	11,32	11,79	13,96	14,64	14,00	17,21	14,74	13,56	14,17
• Romans	12,12	15,27	15,12	18,66	18,75	18,13	19,94	18,19	18,74	19,29	18,94
• Contes et nouvelles	10,95	12,52	13,31	14,78	14,52	17,18	18,53	17,28	16,41	15,40	17,73
• Littérature jeunesse	5,58	5,92	6,41	7,21	8,76	8,88	9,34	9,23	9,13	10,02	8,93
Prix moyen (toutes catégories)	21,38	21,54	25,74	26,12	29,47	23,26	26,15	32,68	23,19	25,03	23,81

Source : *Statistiques de l'édition au Québec de 1986 à 1996*, Bibliothèque nationale du Québec. Prix moyen des livres publiés par les éditeurs commerciaux.

- Les maisons d'édition de littérature publient plus de nouveautés et exportent davantage

Responsables de l'édition et de la promotion de la création littéraire, les maisons qui se spécialisent dans la littérature, y compris la littérature jeunesse, se distinguent des autres maisons d'édition. Plus nombreuses et plus récentes, de plus petite taille, elles publient 61 % des nouveautés. Leur situation financière est aussi plus difficile, car bien qu'elles représentent 45 % de l'ensemble des maisons d'édition, elles ne recueillent que 29 % des revenus des éditeurs agréés.

Ces maisons d'édition sont aussi les plus actives sur le marché étranger. Pour l'ensemble des éditeurs agréés, les ventes de livres à l'étranger ont représenté en 1995 un montant de 22 M\$, dont 11,8 M\$ par les maisons d'édition de littérature, soit 21 % de leurs revenus de ventes de livres. Les chiffres sont en hausse constante. Les ventes à l'étranger étaient à peu près inexistantes il y a une dizaine d'années. Si, au départ, les efforts vis-à-vis l'exportation ont surtout visé à corriger la faible rentabilité due à l'exigüité du marché et aux modestes tirages, il est devenu impérieux pour les maisons d'édition de se positionner sur le marché mondial.

Les maisons d'édition québécoises, comme leurs semblables des autres pays, coproduisent, achètent des droits ou en vendent, traduisent leurs livres dans plusieurs langues et sont très actives dans les foires internationales.

- Nouvelles technologies : concentration et fragmentation de l'édition

L'édition s'inscrit dans le contexte du commerce international qui ouvre de nouvelles opportunités aux éditeurs québécois tout en exerçant cependant une concurrence sur leur propre marché. Les best-sellers publiés aux États-Unis ou en France sont eux aussi traduits en plusieurs langues et apparaissent sur la liste des meilleures ventes en Allemagne, au Japon et au Québec. Plus de 900 éditeurs étrangers sont distribués au Québec et ils réalisent près de 70 % des ventes en littérature générale.

Cette mondialisation de l'édition s'est accélérée avec les progrès technologiques qui se sont succédé, notamment dans la composition typographique et l'impression qui ont permis une production de masse à un prix sans cesse plus bas.

Ces deux facteurs, la mondialisation et l'innovation technologique, entraînent des mouvements de fusion ou de regroupement au sein des maisons d'édition. Que l'on pense par exemple à la création par Sogides du Groupe Ville-Marie Littérature qui chapeaute, depuis 1991, les Éditions VLB, l'Hexagone, les Quinze et Typo, ou celle, plus récente, du Groupe Beauchemin Éditeur, résultat de la fusion des Éditions Beauchemin avec les Éditions de l'image de l'Art, les Éditions FM et Doutré et Vandal, toutes ces maisons étant spécialisées dans le manuel scolaire.

Les phénomènes de fusion s'accompagnent également d'une intégration verticale des activités d'édition, de distribution et de diffusion. C'est le cas, entre autres, de Communications Quebecor qui diversifie activités et services en multipliant les acquisitions ou les participations : après le Centre éducatif et culturel (CEC), Wilson & Lafleur, Libre expression et le groupe Archambault, c'est Diffulivre, des Éditions du Trécaré et des Éditions internationales Alain Stanké qui sont passés aux mains de Quebecor.

Mais c'est dans le secteur de la distribution que se manifeste la plus forte concentration. Avec la création de la filiale canadienne Havas Publications Éditions Canada, le plus important groupe d'édition français (30 M\$ au Québec) vient modifier le paysage de la distribution et de la diffusion au Québec en faisant passer le nombre de ses partenaires distributeurs de 18 à 5 : ADP (Sogides), Somabec, Édipresse, Dimedia et DilMultimédia, une autre division de Communications Quebecor inc. Le récent transfert de Hachette — de Québec-Livres à Socadis — vient encore accentuer la concentration en opposant d'un côté Havas-ADP et, de l'autre, Hachette-Socadis, qui occupent à eux seuls près de 70 % du marché de la distribution. Ces récents mouvements de restructuration affecteront nécessairement l'ensemble des intervenants de la chaîne du livre.

Plus récemment, les nouvelles technologies reliées à l'informatique, notamment la conception et la publication assistées par ordinateur, permettent l'édition à petit tirage ou à la demande et sa diffusion à un public restreint. En permettant une production artisanale, ils donnent l'occasion aux éditeurs de diversifier leur production et de s'adapter à la taille du marché de chaque livre.

La dématérialisation des contenus et leur production sur de nouveaux supports offrent en plus de nouveaux débouchés aux auteurs et aux éditeurs. Ceux-ci, étant donné leur créativité et leur maîtrise

des contenus, sont bien placés pour contribuer à leur développement. En rendant possibles la recherche et le repérage rapide, tout en permettant un stockage important d'information, le multimédia en ligne sur Internet, sur cédéroms et bientôt sur DVD, contribuera à rendre plus accessibles la création et les connaissances. Les nouveaux supports, compte tenu de leur propre logique de création et d'utilisation, se prêtent mieux à la diffusion de contenus d'information éphémère ou de référence.

Les éditeurs québécois ont commencé timidement à utiliser l'autoroute de l'information pour promouvoir et renforcer la distribution de leurs produits culturels. Il existe depuis peu une quinzaine d'éditeurs qui ont un site Internet et qui donnent des renseignements sur les auteurs et leurs publications. Certains sites ont reçu entre 1 750 et 3 000 visiteurs en quelques mois, parfois en quelques semaines; toutefois, très peu de commandes de livres ont été faites au moyen d'Internet. Certains éditeurs songent à présenter des extraits de leurs nouvelles parutions pour que les lecteurs puissent s'en faire une idée et prendre la décision d'acheter en toute connaissance de cause. Plusieurs autres, qui n'ont pas encore établi de lien sur Internet, comptent le faire à court et moyen termes. Soulignons d'ailleurs que l'Union des écrivaines et des écrivains québécois a créé un nouveau site, *L'inforoute littéraire des écrivains québécois*, qui fait la promotion de nos auteurs et diffuse de l'information sur eux dans le cyberspace.

Du point de vue de l'information et de la sensibilisation des publics, il est important que les éditeurs occupent cet espace pour faire connaître le plus largement possible la diversité des livres qu'ils proposent au public et pour faire connaître aussi les écrivains québécois. À ce jour, il faut admettre que «l'exploitation par les maisons d'édition de l'ensemble des possibilités offertes par Internet en est encore à ses balbutiements»⁴⁰. Malgré la méfiance de certains éditeurs à l'égard de l'autoroute de l'information, le milieu de l'édition perçoit en général ces nouveaux moyens comme des outils complémentaires pour la promotion du livre. «Aussi ne s'agit-il pas ici de prêcher pour une adaptation radicale des pratiques, qui s'ajouteraient à toute une série d'ajustements déjà difficiles, mais plutôt pour une ouverture, une complicité, avec ce qui est en passe de devenir un phénomène de société : l'Internet. Bref, d'aller au-delà du mariage de raison. De sortir au plus vite de l'état de choc».⁴¹ En somme, «l'écran n'abolira pas le livre tout comme la télévision n'a pas entraîné la mort de la radio ou du cinéma. Ce que le livre fait bien, il devra tout simplement le faire mieux encore. Et quant aux promesses d'Internet, il appartient à nous tous de veiller à ce que le réseau des réseaux tienne parole».⁴²

- Le livre adapté : un secteur d'édition dynamique, mais dont le développement est limité

Parmi les personnes handicapées, certaines ont des incapacités relativement à l'imprimé. Les incapacités proviennent habituellement de déficiences visuelles, mais aussi d'autres déficiences

⁴⁰ Alexandrie, La Bibliothèque virtuelle, *La littérature sur Internet*, hiver 1997.

⁴¹ Isabelle Quentin Éditeur, *Le choc des médias : industrie du livre & inforoute-Le cas du Québec*, août 1997.

⁴² Alexandrie, La Bibliothèque virtuelle, *La littérature sur Internet*, hiver 1997.

physiques. Ces personnes ont recours, pour accéder à la lecture, à des médias tels que le livre parlé, le livre braille, le livre en gros caractères ou encore le livre électronique.

On estime à environ 45 000 le nombre de personnes ayant des incapacités visuelles graves qui les obligent à recourir à des moyens adaptés de lecture, mais le bassin de clientèles pour le livre adapté est estimé actuellement à environ 110 000 personnes, en majorité des personnes âgées. Il faut prévoir dans les prochaines années une augmentation de la demande, compte tenu du vieillissement de la population. Bien qu'elles utilisent des supports différents, les personnes ayant des incapacités visuelles ont des habitudes de lecture qui sont à peu près les mêmes que celles de la population en général. Elles sont toutefois limitées dans leur accès au patrimoine littéraire et à l'information disponible au moyen des nouvelles technologies. Les principaux «producteurs» sont l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB), la Magnétothèque, l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) et la Bibliothèque Jeanne-Cypihot. Ils sont subventionnés par des fonds publics (MCCQ, MSSS), mais les fonds privés tiennent une part importante dans ce secteur de production.

Une collection de plus de 7 000 titres francophones existe au Québec. Le développement de cette collection est toutefois limité par des problèmes importants. D'abord, la coordination entre producteurs est récente et doit être développée si l'on veut s'assurer de la complémentarité des collections et de l'utilisation maximale des fonds publics et privés.

Tous les organismes intéressés s'entendent aussi sur la nécessité d'augmenter la production dans certains créneaux. Par exemple, il existe très peu de livres adaptés d'information et de documentation générale, très peu en littérature jeunesse et très peu de livres québécois en gros caractères.

Par ailleurs, les technologies traditionnelles utilisées pour la production sont également frappées par l'évolution fulgurante des nouvelles technologies de l'information. La définition de nouveaux outils et standards de production s'établit à l'échelle internationale et les intervenants québécois comptent participer activement à cet effort de recherche et développement et de normalisation. Un récent colloque organisé au Québec par l'INLB et le Forum des pays francophones de l'Union mondiale des aveugles sont venus confirmer cette préoccupation.⁴³

⁴³ «Vers une nouvelle génération de livres pour les personnes aveugles», 21 novembre 1997.

Sommaire des constats sur l'édition de livres

La production québécoise est abondante. Les 200 maisons d'édition commerciales, l'édition gouvernementale, les maisons d'enseignement et des associations de toutes sortes publient plus de 6 000 nouveaux livres et plus de 3 000 nouvelles brochures chaque année. Par rapport à sa population, le Québec produit davantage que l'Allemagne, la France, l'Italie et les États-Unis.

Depuis toujours, le marché québécois est très ouvert aux produits extérieurs, tant de langue anglaise que française. Encore aujourd'hui, plus de 900 éditeurs étrangers sont distribués au Québec et ceux-ci réalisent près de 70 % des ventes en littérature générale. La constitution d'une véritable industrie de l'édition québécoise est somme toute récente, les deux tiers des maisons d'édition québécoises ont moins de 20 ans. Elles occupent dans l'ensemble la moitié du marché local, alors que dans le domaine de la littérature générale, la proportion est d'environ le tiers.

Des mesures législatives et financières ont été introduites par le gouvernement du Québec dès le début des années 1960 pour soutenir l'édition québécoise. Avec l'augmentation de la scolarisation et le développement des bibliothèques publiques et scolaires, les interventions des pouvoirs publics auront un effet radical sur l'augmentation de l'offre.

La production des maisons d'édition est aujourd'hui extrêmement variée et touche autant les secteurs scolaire, littéraire, scientifique ou technique que celui des ouvrages jeunesse ou de la petite enfance. Les éditeurs spécialisés dans le domaine du manuel scolaire occupent une part significative du marché. Les maisons d'édition littéraire, y compris de littérature jeunesse, se distinguent des autres maisons d'édition : elles sont plus nombreuses et plus petites, elles sont responsables de la majorité des nouveautés, des redevances aux auteurs aussi bien que des exportations à l'étranger.

La production québécoise du livre dit adapté, le livre destiné aux personnes ayant des incapacités visuelles, est aussi un secteur de production dynamique. Son essor est toutefois entravé par des obstacles majeurs qui limitent, par le fait même, l'accès des personnes ayant des incapacités visuelles au patrimoine littéraire existant.

Si au cours des quinze dernières années on a vu le nombre d'éditeurs et les ventes de livres s'accroître, la situation est aujourd'hui différente. On assiste en effet depuis déjà quelques années à une plus grande concentration des entreprises, à une stagnation des ventes de livres, de même qu'à une baisse du prix du livre.

L'avènement des nouvelles technologies de l'information a rendu possibles la dématérialisation des contenus et la production de nouveaux supports à l'écrit. Ces changements liés à la révolution numérique entraînent une révolution de la lecture, offrent de nouveaux débouchés aux auteurs et aux éditeurs et posent des défis majeurs pour garantir la juste rétribution des auteurs. Il faut toutefois souligner le fait que les éditeurs québécois n'ont commencé que timidement à affirmer leur présence sur l'autoroute de l'information pour promouvoir leurs produits culturels et en élargir la distribution.

◆ LES MÉDIAS ÉCRITS

On compte, au Québec, plus de 300 journaux répartis en trois grandes catégories : quotidiens (12), hebdomadaires (208) et journaux communautaires (plus de 79).

Les données sur le tirage rendent compte de l'accessibilité et de la variété des journaux offerts par les éditeurs. Les quotidiens québécois tirent à près de 909 000 exemplaires par jour (tirage moyen du lundi au vendredi), les hebdomadaires à 4 900 000 exemplaires par semaine et les médias écrits communautaires à plus de 326 000 par parution.

En plus des quelque 300 journaux et magazines publiés ici, les Québécois ont accès à un large éventail, parmi ceux qui viennent d'un peu partout à travers le monde. En fait, les publications étrangères disponibles au Québec sont plus nombreuses que les québécoises; toutefois, leur part de ventes est nettement inférieure à celle des publications québécoises.

Tableau 24
Les médias écrits au Québec, 1997

	Quotidiens	Hebdos	Journaux communautaires	Périodiques
Nombre	12	208	79	377
Tirage	908 687 (1)	4 909 394 (2)	326 000 (3)	142 900 000 (4)

(1) : Tirage quotidien du lundi au vendredi; source : Audit Bureau of Circulations; compilation MCC.

(2) : Tirage hebdomadaire moyen; source : Info-Presse, *Guide annuel des médias 1998*, compilation MCC.

(3) : Tirage par parution, une majorité sont des mensuels. Chiffres portant sur les 79 membres de l'AMECQ seulement. Une quinzaine de médias communautaires ne sont pas membres de cette association.

(4) : Tirage annuel moyen; source : Statistique Canada (1994-1995).

- Les journaux

Les quotidiens : un tirage en baisse mais un lectorat stable

Le tirage des quotidiens québécois représente, en 1997, 21 % de la part de marché des quotidiens au Canada, un pourcentage inférieur à celui de la population québécoise (24,7 %). Le tirage pour 1 000 habitants au Québec est de 123 exemplaires, comparativement à 143 dans l'ensemble du Canada. Depuis 1976 toutefois, ce ratio a diminué tant au Canada qu'au Québec. En effet, bien que les populations québécoise et canadienne aient augmenté, les tirages québécois et canadien, en chiffres absolus, ont tous deux baissé.

Tableau 25
Tirage des quotidiens au Québec et au Canada, de 1976 à 1997

Québec	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1992	1997
Tirage Québec/Tirage Canada	25 %	23 %	22 %	22 %	21 %
Population Québec/Canada*	27,3 %	26,4 %	25,7 %	25,2 %	24,7%
Tirage pour 1 000 habitants au Québec	173	176	170	153	123
Tirage pour 1 000 habitants, reste du Canada	198	216	206	185	150
Tirage pour 1 000 habitants, total Canada	191	206	197	177	143
Écart Québec/reste du Canada	-13 %	-18,5 %	-17 %	-17 %	-18 %

Source : Audit Bureau of Circulation, compilation MCC.
 Population : Statistique Canada.

Par ailleurs, malgré ce recul du tirage, on constate que la presse écrite quotidienne dispose d'une clientèle stable de plus de 3,5 millions de personnes pour l'ensemble du Québec. Ainsi, examiné en fonction de la proportion de la population qui consulte les quotidiens, on constate que le bassin de lecteurs représente près de 60 % de la population du Québec.⁴⁴ Le tableau suivant sur les marchés de Montréal, de Québec et de l'Outaouais francophone illustre bien cette stabilité du lectorat au cours des dernières années. Cette donnée s'avère importante pour mesurer, au-delà du seul tirage, l'impact des médias écrits sur la lecture. Pour les quotidiens, nous estimons le nombre de lecteurs par exemplaire à 3,9. Ce taux varie en fonction du format du quotidien, les tabloïds ayant un nombre de lecteurs par exemplaire plus élevé que les grands formats.

Tableau 26
Quotidiens : nombre de lecteurs (marchés de Montréal, de Québec et de l'Outaouais francophone), 1992 à 1997

Années	Nombre
1997	2 023 700
1996	2 048 500
1995	2 048 100
1994	2 097 400
1993	2 049 300
1992	1 986 000

Source : NADbank

⁴⁴ NADbank, 1997 (données du lundi au vendredi).

Les hebdomadaires : un moyen d'accès à l'information locale

Du côté des hebdomadaires, la comparaison des données recueillies en 1993 et 1997 montre que le tirage global des hebdos est relativement stable, contrairement à la tendance à la baisse observée dans les quotidiens.

Tableau 27
Les hebdomadaires québécois par région, 1993 et 1997

Régions	1993		1997	
	Nombre d'hebdos	Tirage	Nombre d'hebdos	Tirage
Abitibi-Témiscamingue	11	140 351	11	129 514
Bas Saint-Laurent	22	260 098	19	259 252
Centre du Québec	16	345 417	13	323 094
Côte-Nord	8	87 948	10	99 708
Estrie	9	122 906	10	151 105
Île-de-Montréal	32	1 143 513	33	898 523
Laval-Rive-Nord-Laurentides	30	1 002 357	34	1 098 179
Montérégie	40	990 762	34	901 182
Outaouais	16	240 759	18	477 457
Québec	16	335 579	17	396 329
Saguenay—Lac-Saint-Jean	8	159 531	9	175 051
Total	208	4 829 221	208	4 909 394

Source : Info-Presse, *Guide annuel des médias*, 1993 et 1998.

La structure de l'industrie québécoise de la presse hebdomadaire est unique en raison de la présence de nombreux journaux gratuits offrant un contenu éditorial axé sur l'information locale. Près de cinq millions de Québécois lisent un hebdomadaire. Le ratio exprimant le nombre de lecteurs par exemplaire est de 1,4 pour la plupart des hebdomadaires régionaux.

La portée des hebdos varie selon les régions du Québec. Le tableau 23 montre qu'elle se situe dans une fourchette de 65 % sur l'Île-de-Montréal à 91 % dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Le phénomène est analogue pour les journaux communautaires. La proportion de la population qui lit un hebdomadaire est plus élevée en dehors de la métropole et de la capitale. L'attrait de l'information locale, véhiculée par les hebdos plutôt que par les quotidiens, pourrait expliquer la forte pénétration des hebdos.

Pour les hebdomadaires, les données disponibles permettent de comparer le temps consacré à leur lecture d'une région à l'autre au Québec : il varie de 40 minutes dans l'Estrie à 77 minutes dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, la moyenne québécoise se situant à 49 minutes. On trouve des temps de lecture plus élevés que la moyenne dans certaines régions éloignées ou, encore, en périphérie de l'Île-de-Montréal. Les hebdomadaires semblent offrir aux lecteurs de ces régions, où parfois il n'y a pas de quotidien produit localement, un contenu qui répond davantage à leurs besoins.

Tableau 28
Tableau synthèse sur les hebdomadaires régionaux (gratuits), 1997

	Portée	Nombre de lecteurs (000)	Nombre de lecteurs par exemplaire	Temps moyen de lecture
Total Québec	79,0	4 439	1,4	48,6
Île-de-Montréal	65,0	949	1,4	42,6
Laval	76,0	200	1,4	50,3
Montérégie	88,9	867	1,5	51,3
Laurentides-Lanaudière	85,0	520	1,3	53,1
Québec—Beauce	77,0	623	1,8	41,3
Outaouais	81,0	194	1,0	47,5
Abitibi-Témiscamingue	80,0	110	1,7	49,0
Estrie	74,0	159	1,6	39,6
Mauricie—Bois-Francs	89,0	333	1,7	46,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	86,0	189	1,6	42,5
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie	91,0	295	1,9	77,0

Source : *Étude sur le lectorat des hebdomadaires* (CROP), 1997

Les périodiques : un éventail toujours plus important de titres

En plus des journaux, les périodiques (ou magazines) complètent l'offre du secteur des médias écrits québécois. On estime à 377 le nombre total de périodiques publiés au Québec et leur tirage annuel moyen atteint 142,9 millions d'exemplaires. La portée mensuelle des magazines est de 78 %.

La performance globale du Québec dans le secteur du périodique est légèrement supérieure à son poids démographique; il recueille 29 % des recettes canadiennes et produit 28 % du tirage canadien total. De même, annuellement, le nombre de périodiques édités par habitant est de 19,6 au Québec et de 17,5 au Canada.

Tableau 29
L'édition de périodiques, 1994-1995

	Canada	Québec	% Québec/Canada
Population (1994)	29 255 600	7 288 800	25 %
Nombre de périodiques	1 404	377	27 %
Tirage annuel total	511 900 000	142 900 000	28 %
Ratio périodique/habitant	17,5	19,6	
Recettes totales	866 860 000 \$	253 284 000 \$	29 %

Source : Statistique Canada.

Les magazines québécois couvrent une grande variété de sujets. Info-Pressé dresse chaque année une liste des principaux périodiques québécois qu'il classe suivant deux grandes catégories : les périodiques dits «grand public» (ex. : *L'Actualité* qui paraît 20 fois par année et dont le tirage moyen est de 194 299 exemplaires) et les périodiques dits «spécialisés» (ex. : *Le Médecin du Québec*, un mensuel au tirage moyen de 15 678 exemplaires). Soulignons toutefois que l'inventaire d'Info-Pressé ne comprend pas, notamment, les revues savantes, les magazines religieux et plusieurs magazines littéraires et artistiques ayant un faible tirage. Selon la liste d'Info-Pressé, l'ensemble des périodiques totalisent 205 millions d'exemplaires chaque année, soit une moyenne de 28 exemplaires par Québécois. Il importe toutefois de préciser que le tirage annuel compilé par Info-Pressé inclut les télé-horaires insérés chaque semaine dans les quotidiens. Le tableau suivant rend compte des types de magazines les plus populaires par ordre d'importance du tirage annuel.

Tableau 30
Principaux magazines grand public et spécialisés, Québec, 1997

Genres/Magazines grand public	Nombre	Tirage annuel
Télévision/Divertissement/Humour	13	93 843 293
Intérêt général	8	22 922 196
Urbains	9	17 081 524
Féminins	16	14 483 128
Sports/Loisirs/Tourisme	26	11 659 030
Affaires	19	9 023 319
Troisième âge	5	4 534 375
Décoration/Habitation/Jardinage	11	4 520 635
Jeunes et enfants	10	4 000 508
Sciences/Informatique	9	2 512 885
Croissance personnelle et famille	9	2 225 524
Art/Photo/Cinéma	4	1 350 000
Masculins	1	460 000
Total (Magazines grand public)	140	188 616 417
Magazines spécialisés	Nombre	Tirage annuel
Production agricole	13	4 025 347
Médecine/Santé	18	3 243 169
Universitaire et éducation	6	1 740 224
Administration générale	17	1 596 976
Secteur manufacturier/Industries/Vente au détail/Services	22	1 552 609
Bâtiments/Construction/Habitat	18	1 290 719
Voyages	5	1 099 156
Juridique	2	610 000
Informatique/Sciences/Technologies	4	499 000
Transports	5	464 420
Alimentation	5	323 290
Arts	3	180 000
Sports	2	84 000
Total (Magazines spécialisés)	120	16 708 910
TOTAL GÉNÉRAL (Ensemble des magazines)	260	205 325 327

Source : Info-Press, *Guide annuel des médias*, 1998

Sommaire des constats sur les médias écrits

Les journaux et les revues sont des supports imprimés qui rejoignent un très large public. Au Québec, l'offre de médias écrits est importante puisqu'elle représente 300 journaux, 12 quotidiens, 208 hebdomadaires régionaux, 95 journaux communautaires, et 377 périodiques.

Du côté des quotidiens, on enregistre au Québec, comme dans le reste du Canada, une baisse du tirage depuis plusieurs années. Malgré cela, les sondages indiquent que le lectorat n'a pas diminué. Cette situation s'explique par le fait que plus de personnes lisent le même exemplaire. La portée ou la proportion de la population qui consulte chaque semaine les quotidiens est de près de 60 %.

Le phénomène des hebdomadaires régionaux québécois, dont la majorité sont distribués gratuitement, est unique au Canada. Ce sont d'importants véhicules d'information locale et la stabilité de leur tirage le confirme, notamment dans les régions éloignées où il n'existe pas de quotidien produit localement. La portée moyenne des hebdomadaires au Québec est de 79 %.

Enfin, les périodiques québécois, tout comme les magazines étrangers offerts ici, sont de plus en plus nombreux et variés. Seulement au Québec, l'édition de revues représente 377 titres et leur tirage annuel moyen atteint 142,9 millions d'exemplaires. La portée mensuelle des magazines est de 78 %. Avec 29 % des recettes canadiennes de périodiques, l'édition québécoise accapare une part de marché légèrement supérieure à son poids démographique. Le ratio de périodiques par habitant édités annuellement au Québec est de 19,6 alors qu'il est de 17,1 au Canada.

CHAPITRE V

**LES LIEUX D'ACCÈS À L'ÉCRIT POUR LES CITOYENS :
LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LES LIBRAIRIES**

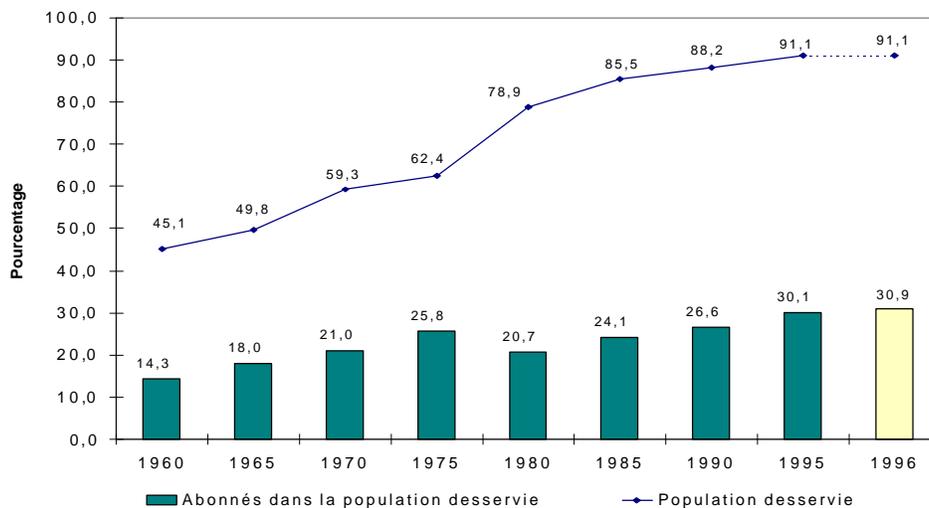
◆ LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

- Les bibliothèques publiques, accessibles partout au Québec mais fréquentées de façon inégale selon les régions

Les bibliothèques publiques se sont développées au Québec à partir des années 1960 et elles ont connu depuis une croissance remarquable. Les services de bibliothèque publique⁴⁵ sont accessibles aujourd'hui à plus de 91 % de la population québécoise (1996), c'est-à-dire à près de 6,6 millions de personnes. Le nombre d'abonnés atteint 31 % de la population desservie, soit plus de 2 millions de personnes. Les bibliothèques municipales autonomes rejoignent 31,8 % de la population de leur territoire et les bibliothèques affiliées, 27 %. Sur la base de la population totale (100 %), et non plus de la population desservie (91 %), le taux global d'utilisateurs des bibliothèques est aujourd'hui de 28,2 %.

Les deux graphiques suivants illustrent bien cette évolution remarquable des bibliothèques publiques depuis le début des années 1960. Noter qu'au début des années 1980, le nombre important de bibliothèques en voie d'implantation a eu pour effet d'accroître la population desservie, mais cette réalité n'est pas reflétée par les statistiques sur les usagers pour l'année de démarrage.

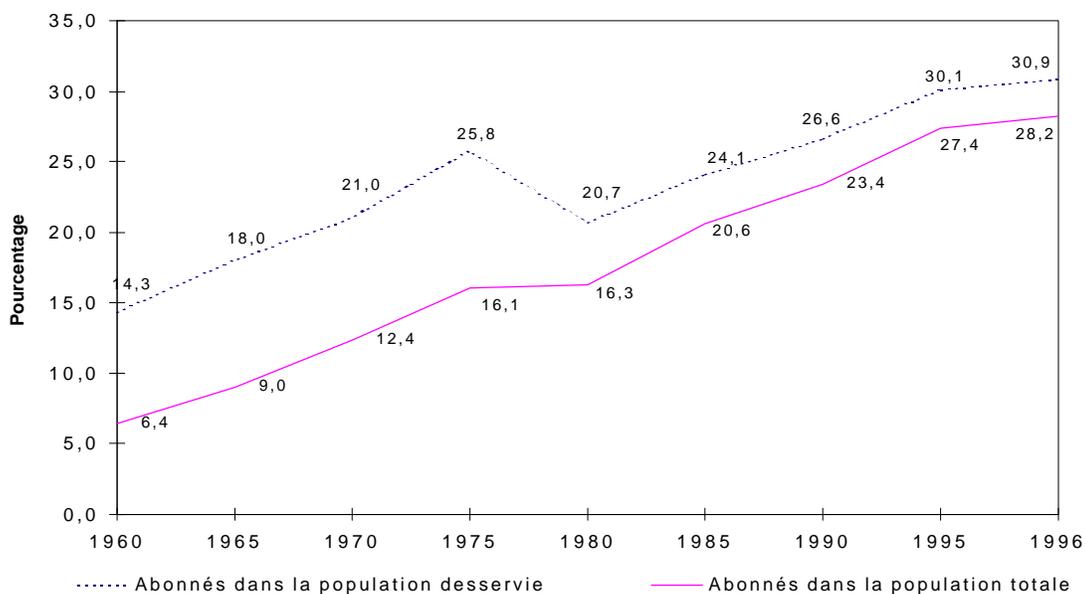
Graphique XVII
Population desservie par les
bibliothèques publiques et nombre d'abonnés
par rapport à la population desservie, Québec, 1960 à 1996



Source : Ministère de la Culture et des Communications, Statistiques des bibliothèques publiques, 1996.

⁴⁵ Les services habituellement offerts par la bibliothèque publique sont le prêt de documentation, la référence et l'information, la consultation sur place, ainsi que l'animation autour du livre et de la lecture et la présentation de certaines activités culturelles.

Graphique XVIII
Taux d'abonnés par rapport
à la population desservie et à la population totale,
Québec, 1960 à 1996



Deux composantes principales forment donc le réseau des bibliothèques publiques au Québec : les bibliothèques municipales autonomes et les bibliothèques affiliées aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). Les bibliothèques municipales autonomes existent dans les municipalités de 5 000 habitants et plus et les bibliothèques affiliées à des CRSBP offrent des services dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

Les CRSBP, qui à l'origine s'appelaient bibliothèques centrales de prêt, ont été mis sur pied au début des années 1960, lorsqu'on a constaté que les municipalités rurales, sans soutien technique et professionnel, ne pourraient créer de service de bibliothèque publique adéquat en raison de leurs ressources financières limitées. On a alors résolu de créer un service de bibliothèque sur une base régionale, à l'instar de plusieurs pays européens. Cette solution a permis d'offrir des services de bibliothèque publique en milieu à faible densité de population grâce à la mise en commun et au partage des ressources et à une centralisation des fonctions administratives et techniques. Les économies d'échelle qui en découlent ont pour résultat de maximiser les investissements publics.

Le nombre de bibliothèques publiques a progressé de façon continue de 1962 à aujourd'hui : les bibliothèques publiques affiliées à un CRSBP sont ainsi passées de 11 en 1962 à 800 en 1996, alors que pendant la même période le nombre de bibliothèques publiques autonomes, qui était de 83 en 1962, était de 161 en 1996.

Tableau 31
Répartition du nombre d'usagers par rapport à la population desservie
selon les deux types de bibliothèques publiques, Québec, 1996

	Nombre de municipalités		Population desservie		Usagers	
	+ de 5 000 habitants	- de 5 000 habitants	Nombre	%	Nombre	%
Bibliothèques municipales autonomes (161 bibliothèques)	155	11	5 261 903	80,1	1 672 710	31,8
Bibliothèques municipales affiliées aux CRSBP (800 bibliothèques)	20	843	1 304 379	19,9	352 744	27,0
Total	175	854	6 566 282	100	2 025 454	30,8

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèques publiques, Statistiques 1996

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, les bibliothèques autonomes desservent un peu plus de 80 % de la population ayant accès aux services d'une bibliothèque (5,3 millions de personnes), alors que les bibliothèques affiliées aux CRSBP desservent les autres 20 % (1,3 million de personnes). La clientèle des CRSBP se trouve majoritairement située dans de petites municipalités. Par ailleurs, 20 municipalités de plus de 5 000 habitants reçoivent des services des CRSBP, ayant franchi le cap des 5 000 habitants après leur affiliation aux CRSBP.

Si la moyenne québécoise de fréquentation des bibliothèques publiques par rapport à la population desservie est de 31 %, il existe des disparités très importantes d'une région à l'autre, les taux variant de 19 % à 40 %. Le graphique suivant illustre le classement des régions selon le pourcentage d'abonnés dans la population desservie. Il en ressort que :

- la moyenne de 30,8 % est principalement attribuable à la performance de six régions où l'on retrouve un pourcentage d'usagers allant de 32,7 % à 39,2 % (Laval/32,7 %, Lanaudière/33,2 %, Montréal/34,2 %, Montérégie/35,2 %, Laurentides/36,3 % et Bas-Saint-Laurent/39,2 %). Seuls le Bas-Saint-Laurent et Lanaudière ne sont pas dans la grande région métropolitaine de Montréal;
- 10 régions sur 16 sont sous la moyenne québécoise de 30,8 %, parmi lesquelles on peut faire les regroupements suivants :

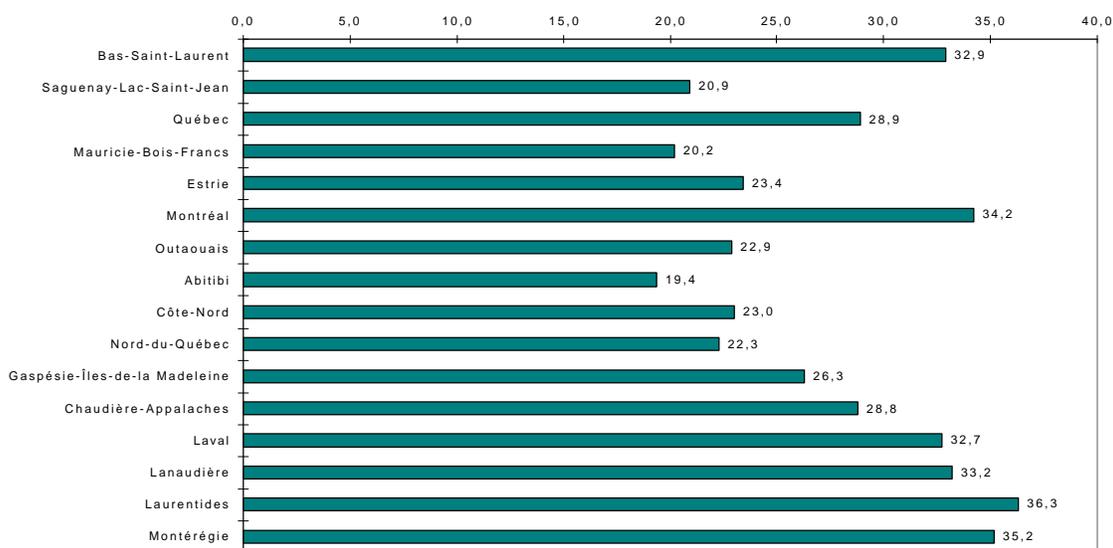
3 régions ont un taux d'usagers se situant entre 25 % et 30 %, proche de la moyenne québécoise (Québec/28,9 %, Chaudières-Appalaches/28,8 % et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/26,3 %). Dans ce groupe, seule la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est en dehors des grandes régions de Montréal et de Québec;

6 régions ont un taux d'usagers se situant entre 20 % et 25 % (Mauricie—Bois-Francs/20,2 %, Saguenay–Lac-Saint-Jean /20,9 %, Nord-du-Québec/22,3 %, l'Outaouais/22,9 %, Côte-Nord/23 % et l'Estrie/23,4 %);

1 région affiche un taux sous la barre des 20 % d'usagers (Abitibi–Témiscamingue/ 19,4 %).

Les sept régions des deux derniers sous-groupes sont situées hors de la grande région métropolitaine et de la région de la capitale.

Graphique XIX
Répartition régionale du taux d'abonnés
par rapport à la population desservie, Québec, 1996



Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Bibliothèques publiques, Statistiques 1996*.

Un des facteurs importants qui expliquent l'accroissement du nombre d'abonnés est l'élargissement de la population desservie. Ainsi en 1996, comparativement à 1980, plus de 1,5 millions de personnes de plus ont accès aux services, alors que pendant la même période, l'augmentation du nombre d'abonnés est de 1 million de personnes. Pendant cette période, le taux d'abonnés par rapport à la population desservie est passé de 20,7 % à 30,9 %

Par ailleurs, plusieurs autres facteurs ont une influence sur le nombre d'usagers et la politique de tarification de la bibliothèque en est un. Ainsi, en 1996, les bibliothèques qui imposent une tarification aux résidents de leur municipalité, soit 84 bibliothèques autonomes sur 162 (52 %), ont en moyenne un taux d'usagers de 24 %, alors que celles qui pratiquent la gratuité ont un taux d'usagers de 36 % en moyenne. Ajoutons que les bibliothèques qui tarifent leurs services tirent en moyenne 4 % de leurs revenus par ce moyen. Le nombre de livres disponibles est sans conteste un des facteurs qui incitent le plus le citoyen à utiliser les services de sa bibliothèque.

Tableau 32
Répartition régionale du nombre d'abonnés par rapport à la population desservie
selon les deux types de bibliothèques publiques, Québec, 1996

Régions	Bibliothèques municipales autonomes			Bibliothèques municipales affiliées aux CRSBP			Par région
	Population desservie	Nombre d'abonnés	%	Population desservie	Nombre d'abonnés	%	% abonnés
Bas-Saint-Laurent (01)	73 209	22 165	30,3	111 767	50 293	45,0	39,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	214 579	34 273	16,0	76 083	26 365	34,7	20,9
Québec (03)	501 725	143 682	28,6	81 151	25 031	30,8	28,9
Mauricie-Bois-Francs (04)	274 393	57 973	21,1	138 940	25 412	18,3	20,2
Estrie (05)	155 802	32 673	21,0	51 823	15 926	30,7	23,4
Montréal (06)	1 781 614	608 748	34,2	Nsp	Nsp	Nsp	34,2
Outaouais (07)	212 091	52 635	24,8	84 318	15 188	18,0	22,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	76 906	16 016	20,8	63 529	11 200	17,6	19,4
Côte-Nord (09)	64 081	16 266	25,4	33 595	6 154	18,3	23,0
Nord-du-Québec (10)	8 978	1 947	21,7	7 742	1 779	23,0	22,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 616	1 205	21,5	89 355	23 730	26,6	26,3
Chaudières-Appalaches (12)	143 216	38 409	26,8	141 442	43 623	30,8	28,8
Laval (13)	335 009	109 670	32,7	Nsp	Nsp	Nsp	32,7
Lanaudière (14)	201 569	85 026	42,2	133 678	26 208	19,6	33,2
Laurentides (15)	291 111	118 098	40,6	103 296	25 150	24,3	36,3
Montérégie (16)	922 004	333 924	36,2	187 660	56 685	30,2	35,2
Total	5 261 903	1 672 710	31,8	1 304 379	352 744	27,0	30,8

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Bibliothèques publiques, statistiques 1996*.

- Le personnel des bibliothèques, premier responsable de la qualité des services

Une bibliothèque publique est plus qu'une collection de livres et de documents. Le personnel des bibliothèques est en fait le premier responsable de la qualité des services offerts. Il doit donc être en nombre suffisant et avoir une formation adéquate pour dispenser des services de qualité, notamment l'accueil de la clientèle, des conseils et de l'aide pour la recherche de l'information et des documents désirés, des références, etc. Dans l'ensemble des bibliothèques publiques et des CRSBP, l'effectif équivalent plein temps est passé de 1 231 à 2 350 personnes entre 1986 et 1996. Durant la même période, le nombre de bibliothécaires professionnels est passé de 208 à 313. Ainsi, alors que la population desservie connaissait un accroissement de seulement 16 %, le nombre d'employés augmentait de 90 % et celui des bibliothécaires professionnels, de 50 %. Il s'agit d'un indice évident d'amélioration de la qualité des services dans les bibliothèques publiques au cours de la dernière décennie.

Le bénévolat joue un rôle fondamental dans les 800 bibliothèques affiliées aux CRSBP. En effet, environ 8 700 bénévoles y travaillent, alors qu'il y en a moins de 1 600 dans les bibliothèques publiques autonomes. La formation du personnel bénévole pour les bibliothèques affiliées aux CRSBP étant une condition essentielle à la qualité des services offerts par ces bibliothèques, le ministère de la Culture et des Communications a contribué à l'élaboration d'un programme de formation spécialement adapté aux besoins de ce personnel. Le programme Biblioforme comprend une série d'ateliers et 15 cahiers traitant des différents aspects du fonctionnement et de l'animation d'une bibliothèque.

- Les bibliothèques publiques accueillent un public très diversifié

Les usagers des bibliothèques sont de grands lecteurs. Plus de 65 % d'entre eux disent lire dix livres et plus par année, alors que le taux est de 53 % dans l'ensemble de la population. L'éventail des lectures est très diversifié; en plus des romans et des biographies qui sont parmi les genres les plus populaires, les usagers lisent également des ouvrages sur la santé, le développement personnel, l'actualité, les sciences, l'histoire, etc. Somme toute, comme l'illustre le tableau suivant, il y a peu de différences entre les lectures des abonnés des bibliothèques publiques et celles de la population en général. Les bibliothèques publiques rejoignent un public très diversifié dont le profil correspond pour l'essentiel à celui de la population, tant du point de vue du sexe, de l'âge, que de la scolarité. Il ressort toutefois que globalement les bibliothèques accueillent en proportion plus importante des personnes venant de familles qui comptent des enfants de moins de 15 ans et dont le revenu annuel brut est inférieur à 50 000 \$. Cet état de fait vient confirmer le caractère populaire de ce service public et le rôle important qui est le sien auprès de l'ensemble des catégories sociales en contribuant à l'égalité de l'accès à l'information.

Tableau 33
Genre de livres lus par la clientèle
des bibliothèques publiques, Québec, 1994

Genres	De temps à autre	Le plus souvent
Romans	74,3	48,8
Biographies	65,9	11,1
Livres sur la santé, la médecine, etc.	56,7	3,0
Développement personnel	54,2	5,7
Livres pratiques	53,4	2,7
Documentaires, actualité, etc.	52,4	2,8
Livres scientifiques	49,4	6,7
Histoire, généalogie, patrimoine	46,7	3,6
Albums de bandes dessinées	38,3	32,0
Livres d'art ou sur l'art	33,2	1,9
Poésie	29,8	-
Ésotérisme, parapsychologie, etc.	29,0	4,2
Essais	26,5	1,0
Livres religieux	20,0	3,5

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Les bibliothèques publiques et la lecture - État de situation*, août 1997, page 18.

La fréquentation des bibliothèques publiques

Les personnes qui fréquentent très souvent et assez souvent les bibliothèques publiques disent le faire principalement afin d'emprunter des livres pour se divertir (77 %) ou pour le travail et les études (46 %) et également pour trouver de la documentation et de l'information sur divers sujets (68 %). Près de 22 % des usagers, toutefois, disent qu'ils y vont rarement ou n'y vont jamais pour emprunter des livres, mais pour d'autres raisons, par exemple pour lire des revues et des périodiques ou pour accompagner les enfants.

Pour être vraiment accessibles à l'ensemble de la population, les bibliothèques publiques doivent avoir des heures d'ouverture suffisamment nombreuses et adaptées aux besoins de tous, travailleurs, parents, enfants, étudiants, etc., donc proposer des plages d'ouverture le jour, le soir et la fin de semaine. Dans les bibliothèques publiques autonomes, la moyenne des heures d'ouverture par semaine est passée de 34 en 1985 à 38 en 1995, ce qui représente un progrès appréciable. Nous ne

disposons pas de statistiques complètes sur les bibliothèques publiques, mais il est certain que plusieurs d'entre elles devront prolonger leurs heures d'ouverture si elles veulent accroître le nombre de leurs usagers. On constate toutefois que l'installation de postes Internet dans les bibliothèques a un impact positif sur le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, question de faciliter l'accès des usagers à ces nouveaux équipements. Une enquête récente est venue confirmer que les bibliothèques sont les endroits publics préférés pour accéder à Internet⁴⁶. Au Québec, actuellement, 65 % des bibliothèques offrent un tel service; au printemps 1998, cette proportion atteindra 80 %.

Une proportion importante de gens fréquentent très souvent et assez souvent les bibliothèques publiques principalement parce que cela leur évite d'acheter des livres (83 %), bien qu'ils soient quand même nombreux à en acheter. En effet, près de 70 % disent avoir acheté des livres au cours de la dernière année, comparativement à 50 % de ceux qui ne fréquentent pas de bibliothèque publique. Par contre, la quantité de livres achetés varie très peu entre usagers et non-usagers.

Tableau 34
Proportion d'acheteurs et nombre de livres achetés par l'ensemble de la population, par les usagers et les non-usagers des bibliothèques publiques, Québec, 1994

Nombre de livres achetés	Population totale	Usagers	Non-usagers
	%	%	%
Proportion d'acheteurs	55,9	68,6	49,8
1 à 4	34,1	32,6	35,2
5 à 9	24,7	26,1	23,8
10 à 19	23,7	22,9	24,3
20 et plus	17,5	18,4	16,7

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Les bibliothèques publiques et la lecture, État de situation*, août 1997, page 21.

La propension de la clientèle des bibliothèques publiques à acheter des livres se reflète dans la quantité de livres au foyer. Ainsi, près de 70 % ont une bibliothèque familiale contenant 100 livres et plus, comparativement à 46 % des personnes qui n'y vont pas, c'est-à-dire les non-usagers.

⁴⁶ CEFRIO et BSQ, *Informatisation des ménages québécois et accès à l'autoroute de l'information*, Collection Infomètre, 1997.

L'accessibilité des bibliothèques publiques aux personnes handicapées

Selon les données et études disponibles,⁴⁷ le taux de fréquentation des bibliothèques par les personnes handicapées est estimé à environ 25 %, un taux comparable à celui de la population en général. Les variations que l'on enregistre sont fonction de la déficience, de la situation géographique de la bibliothèque et des services offerts, car malgré les progrès accomplis, des problèmes d'accessibilité des lieux et de manque de matériel subsistent, l'absence d'information sur les services disponibles, de même que l'absence de médias adaptés étant les principaux obstacles à la fréquentation des bibliothèques. Selon *l'Enquête annuelle auprès des bibliothèques publiques*, 77 % des bibliothèques publiques sont accessibles en fauteuil roulant. Actuellement, bien que la majorité d'entre elles soient accessibles aux personnes handicapées, très peu ont une politique formelle qui couvre tous les aspects de l'accessibilité et de l'adaptation des services aux personnes handicapées.

La mise en commun des expériences et compétences s'avère nécessaire pour guider et soutenir les bibliothèques dans l'amélioration de leurs services et dans la mise en oeuvre de politiques touchant l'ensemble des dimensions liées à l'utilisation des services par les personnes handicapées. De même, il est indispensable de développer et de concentrer en un même lieu les collections spécifiques (collections de médias adaptés) pour faciliter leur diffusion dans le réseau des bibliothèques.

La collection des bibliothèques publiques

La collection des bibliothèques est passée de 1,8 million de livres en 1960 à 10 millions en 1985, pour se situer en 1996 à 14,2 millions. Dans cette collection, 66 % des livres s'adressent aux adultes et 34 % aux enfants incluant la petite enfance. Le nombre de livres par habitant est ainsi passé de 0,8 livre en moyenne en 1960 à 2,2 en 1996. La plus forte croissance a eu lieu entre 1980 et 1985, le nombre de livres par habitant étant passé de 1,4 à 1,8. Quant au nombre de livres par usager, il est passé de 5,5 en 1960 à 7,0 en 1996. Entre 1960 et 1977, ce taux de 5,5 livres par usager est demeuré pratiquement stable et il faudra attendre le début des années 1980 pour qu'il augmente d'un point. La croissance du nombre d'usagers au cours des années 1990 fera baisser le taux à environ 7 livres après qu'il se soit stabilisé à 7,6 livres entre 1985 et 1990.

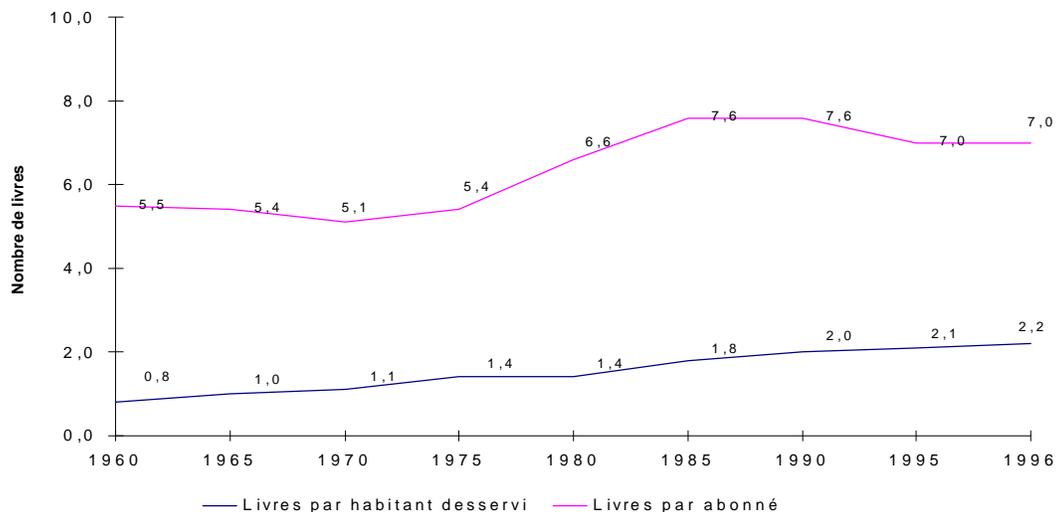
Chaque année, les bibliothèques enrichissent leurs collections. En 1996, elles ont acquis au total quelque 844 000 livres, ce qui représente 1 livre pour 7,8 habitants, mais les achats varient selon les bibliothèques; ainsi, alors que les bibliothèques publiques autonomes ont acquis 1 livre pour 7,5 habitants, les bibliothèques affiliées aux CRSBP en ont acquis 1 pour 9,4 habitants. À titre de comparaison, en Ontario, les acquisitions annuelles sont de l'ordre de 1 livre pour 5 habitants.

⁴⁷ L'étude la plus récente est celle de la COPHAN. Giner, Marcel et autres. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques du Québec*. Rapport final. Montréal : Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec, 1991, 87 pages plus annexes.

D'autre part, en ce qui concerne la provenance des documents, 28 % étaient édités au Québec. Pour la région de Montréal, où l'on retrouve un nombre plus important de bibliothèques qui desservent la communauté anglophone, cette proportion était de 18 %, alors que dans l'ensemble des autres régions, elle était en moyenne de 32 %. Ce dernier pourcentage est sensiblement le même que la part du marché qu'occupe le livre québécois. On peut donc dire qu'en général les bibliothèques publiques acquièrent une quantité appréciable de livres édités au Québec. Elles ont d'ailleurs une responsabilité particulière à cet égard afin de rendre accessibles les ouvrages des auteurs québécois qui reflètent l'éventail de nos sensibilités et les diverses facettes de la réalité québécoise.

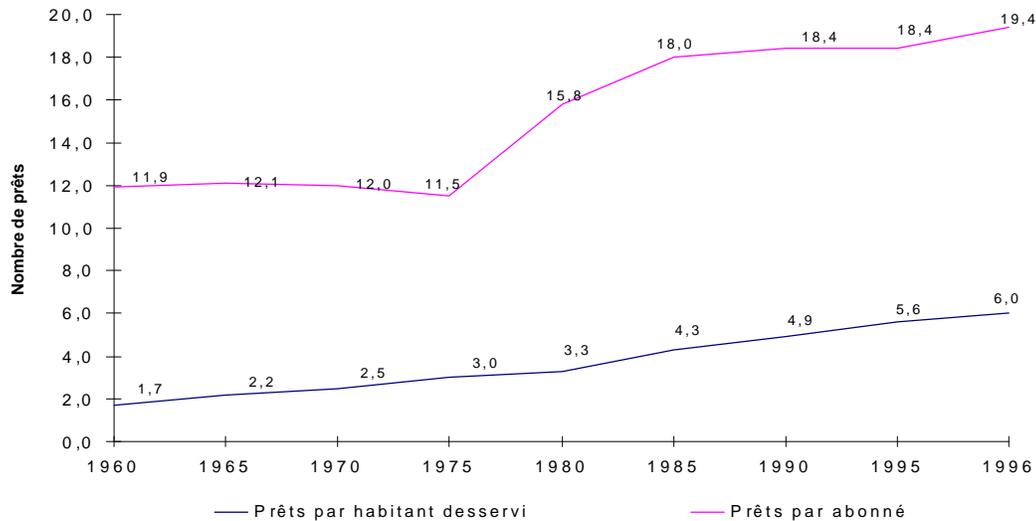
En plus des collections de livres, les bibliothèques publiques mettent également à la disposition des usagers un nombre important de périodiques (près de 34 000 abonnements), de cassettes audio, de disques compacts, de cassettes vidéo, d'oeuvres d'art.

Graphique XX
Nombre de livres dans les bibliothèques publiques
par habitant et par abonné, Québec, 1960 à 1996



Les bibliothèques publiques ont réalisé plus de 39 millions de prêts de livres au cours de l'année 1996, ce qui représente en moyenne 19,4 livres par abonné ou 5,5 livres par habitant. Du point de vue historique, le nombre d'emprunts par abonné est demeuré très stable de 1960 à 1975, autour de 12 livres; de 1985 à 1995, il plafonne à nouveau à environ 18 livres. Par ailleurs, sous l'angle du nombre de prêts par habitant dans le territoire desservi, la progression a été constante au cours de la même période, passant de 1,7 prêt en 1960 à 6,0 en 1996.

Graphique XXI
Nombre de prêts par habitant
et par abonné, Québec, 1960 à 1996



Le prêt entre bibliothèques est encore peu développé : en 1996, il se faisait en effet deux fois moins de prêts entre bibliothèques au Québec qu'en Ontario. De plus, seulement 15 % des 114 000 prêts entre bibliothèques ont été faits par les bibliothèques publiques autonomes, qui desservent pourtant 80 % de la population; la grande majorité des prêts entre bibliothèques sont donc faits au sein du réseau des CRSBP par demandes spéciales. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le prêt entre bibliothèques est à l'origine même de la création des CRSBP, alors que cette pratique est plus récente pour les bibliothèques publiques autonomes.

Collection spécialisée du livre adapté

Parmi les personnes handicapées, celles qui ont une déficience visuelle ont recours, pour la lecture, à des médias adaptés tels le livre parlé, le livre braille, le livre en gros caractères ou encore le livre électronique. Une collection de livres francophones de plus de 7 000 titres sur ces différents supports existe déjà au Québec et elle leur est accessible par le réseau spécialisé dédié au livre adapté. Cette collection n'est pas encore regroupée. Étant donné la faiblesse de la production dans ce domaine et la dispersion de la collection dans plusieurs lieux, cette multiplicité des portes d'accès constitue actuellement un problème majeur pour l'organisation des services et rend plus difficile la rationalisation des fonds disponibles pour la diffusion. Toutefois, depuis déjà le début du siècle, le réseau spécialisé a adopté l'envoi postal gratuit comme mode de livraison grâce à une entente avec Postes Canada. Il s'agit là d'un précieux acquis pour la diffusion du livre adapté.

Par ailleurs, en marge des services spécialisés, les bibliothèques publiques répondent aussi à certains besoins des personnes ayant une incapacité visuelle, en particulier celles dont l'incapacité est moins importante : elles sont les seules à offrir une collection de livres en gros caractères (plus de 43 000 titres) et elles possèdent également une collection relativement importante de livres sonores

(livres-cassettes deux pistes, plus de 25 000 titres), qui peuvent intéresser les personnes ayant une incapacité plus grave.

Actuellement, il existe toutefois un consensus parmi les diffuseurs spécialisés, les producteurs et les représentants des usagers pour la création d'un lieu unique de diffusion et de centralisation de cette collection de livres adaptés. Un guichet unique éviterait en effet aux personnes handicapées visuelles de devoir s'adresser à plusieurs endroits pour avoir accès à l'un ou l'autre livre, sur l'un ou l'autre des supports disponibles. Une démarche de concertation est en cours pour préciser la mission et l'encadrement administratif nécessaire pour instaurer ce guichet unique. Dans ce contexte, la création de la Grande Bibliothèque du Québec s'avère une occasion exceptionnelle, non seulement pour réunir l'ensemble de ces collections, mais pour en promouvoir l'accès, le développement et la mise en valeur.

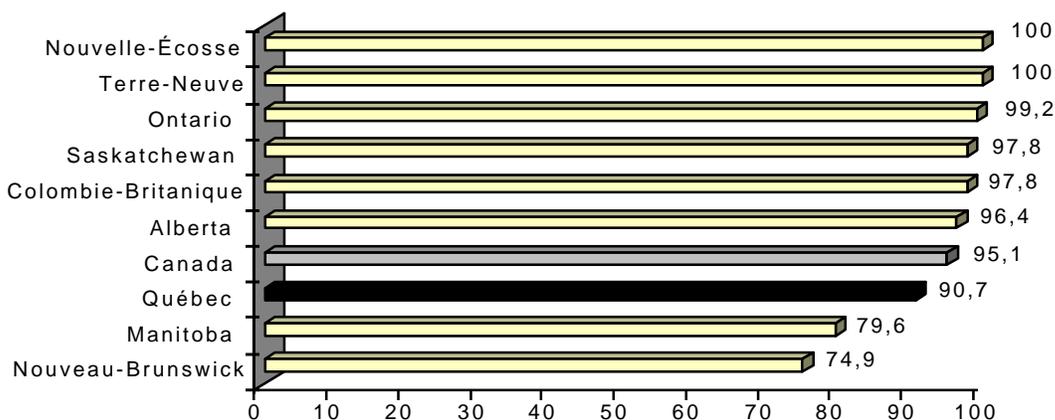
La Grande Bibliothèque devra également assurer la coordination de ce service avec l'ensemble des bibliothèques publiques pour favoriser l'accessibilité maximale du livre adapté partout au Québec.

- Les bibliothèques publiques, des résultats nettement sous la moyenne canadienne

Comparaison canadienne

À l'échelle canadienne, 95 % de la population est desservie par une bibliothèque publique. Avec ses 91 %, le Québec se situe légèrement au-dessous de la moyenne nationale et au 7^e rang parmi les neuf provinces considérées (l'Île-du Prince-Édouard est exclue), devant le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Les pourcentages les plus élevés se retrouvent en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve (100 %), et en Ontario (99 %).

Graphique XXII
Pourcentage de la population desservie par les bibliothèques publiques
selon les provinces canadiennes, 1994*

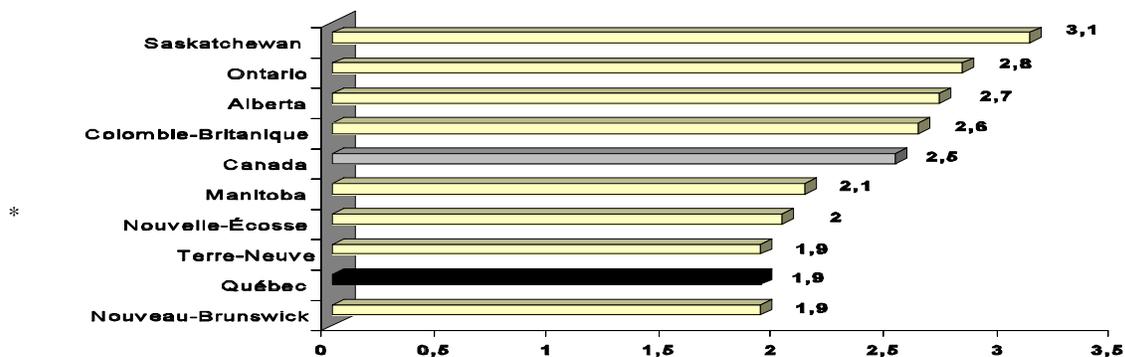


* Exceptions : Colombie-Britannique 1993, Manitoba 1990 et Terre-Neuve 1987.

Si du point de vue de l'accessibilité des bibliothèques le Québec affiche des résultats somme toute respectables, les comparaisons du point de vue de l'état des collections et du volume de prêts par habitant ne sont pas à son avantage. La situation est même préoccupante.

En ce qui concerne la collection, le nombre de livres par habitant au Québec est inférieur à la moyenne nationale et l'un des plus bas parmi les provinces canadiennes (1,9 livre par habitant en 1994, comparativement à 2,5 livres pour l'ensemble des provinces). Pour atteindre la moyenne canadienne, il faudrait enrichir la collection québécoise de plus de 4,3 millions de livres, ce qui équivaldrait à une augmentation de plus de 32 %.

Graphique XXIII
Nombre de livres par habitant dans les bibliothèques publiques
selon les provinces canadiennes, 1994*

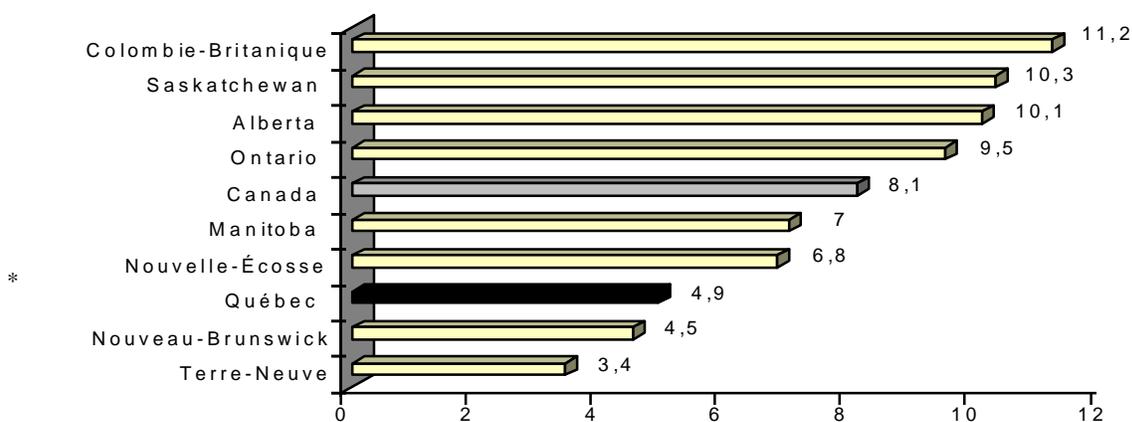


Exceptions : Colombie-Britannique 1993, Manitoba 1990 et Terre-Neuve 1987.

Les deux facteurs qui ont le plus d'influence sur la qualité des services et sur les résultats des bibliothèques comme service public sont l'état des collections et la compétence du personnel. Or les bibliothèques publiques du Québec souffrent d'un retard important par rapport aux autres provinces du Canada, tant pour le nombre d'employés en général que pour le nombre de bibliothécaires. Ainsi, alors qu'au Québec on compte un employé pour 3 306 habitants, on en compte un pour 2 025 habitants au Canada et un pour 1 556 habitants en Ontario, c'est donc dire, toute proportion gardée, deux fois moins d'employés au Québec qu'en Ontario. D'autre part, pour le personnel spécialisé, on compte un bibliothécaire pour 24 600 habitants au Québec, un pour 12 811 habitants au Canada et un pour 7 936 habitants en Ontario.

Le même retard est tout aussi important en ce qui concerne le nombre de prêts par habitant : avec une moyenne de 4,9 prêts — la moyenne canadienne est de 8,1 —, le Québec arrive au 7^e rang parmi les provinces. Le piètre résultat du Québec par rapport à certaines provinces comme l'Alberta, la Saskatchewan ou la Colombie-Britannique qui enregistrent un nombre moyen de prêts par habitant supérieur à 10, ou encore comme l'Ontario (9,5 prêts), explique que la moyenne canadienne ne soit pas plus élevée.

Graphique XXIV
Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques
selon les provinces canadiennes, 1994*



Exceptions : Colombie-Britannique 1993, Manitoba 1990 et Terre-Neuve 1987.

Le taux de circulation de la collection, c'est-à-dire le nombre de fois que les documents sont prêtés dans une année est également parmi les plus bas. La moyenne canadienne se situe à 3,3, tandis que le Québec se positionne légèrement sous celle-ci avec un taux atteignant 2,6. La Colombie-Britannique est la province où la collection circule le plus avec un taux de 4,2, et Terre-Neuve, celle où le taux est le moins élevé, soit 1,8.

Comparaison internationale

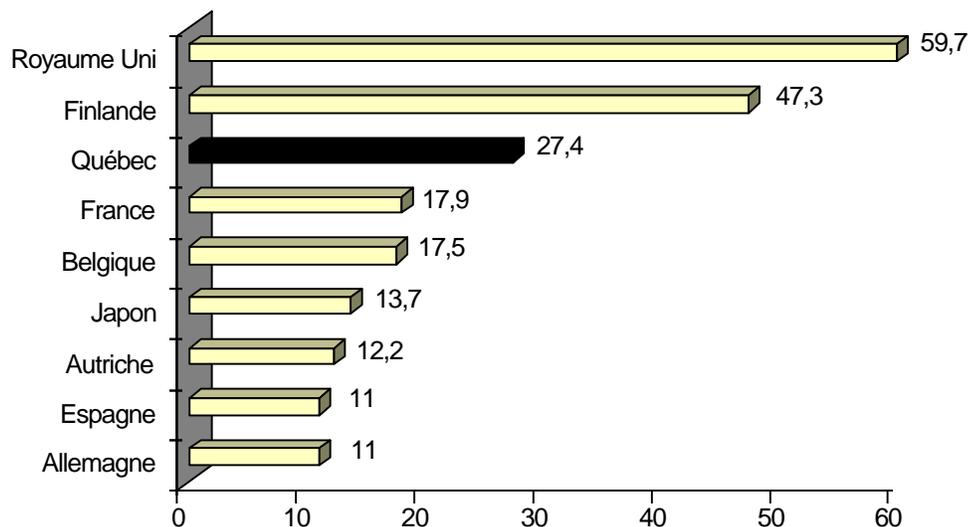
Compte tenu des informations disponibles, les possibilités de comparaisons internationales sont limitées, mais elles permettent toutefois de positionner le Québec par rapport à certains pays sur la base de quelques indicateurs⁴⁸.

La Finlande et le Royaume-Uni sont les pays où la proportion d'utilisateurs au regard de leur population totale est la plus importante. Les pays scandinaves et le Royaume-Uni, à l'instar du Canada anglais, ont une longue tradition d'intervention en faveur du développement des bibliothèques publiques. Au Royaume-Uni, près de 60 % de la population totale utilise les services des bibliothèques publiques, en Finlande, 47 % de la population est abonnée, tandis qu'au Québec cette proportion est de 27 % (en 1994). Le Québec est, somme toute, dans une position intermédiaire : la proportion d'utilisateurs est plus importante qu'en France (17 %), en Belgique (17 %), ou au Japon (13 %). C'est donc près du tiers de sa population qui est rejointe, comparativement à moins de 20 % dans certains pays et à plus de 50 % dans d'autres.

Graphique XXV

⁴⁸ UNESCO, *Annuaire statistique 1996*, UNESCO Publishing et Bernan Press, 1997, section 7.1. Notons que les informations portent sur des années différentes et plus particulièrement les années 1992, 1993 et 1995. Nous avons retenu pour le Québec l'année 1994 pour établir les comparaisons. Voir les tableaux détaillés en annexe.

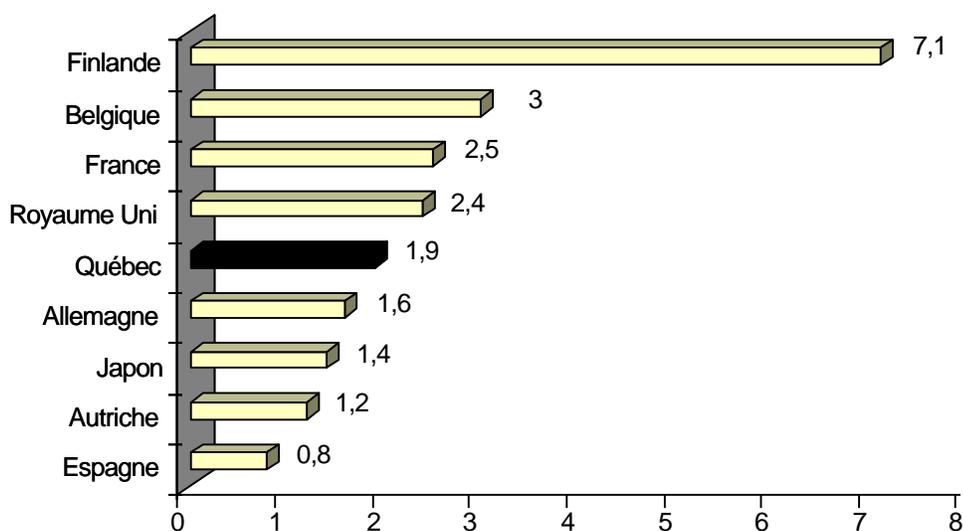
Comparaison internationale, pourcentage d'usagers dans la population totale



Source : UNESCO, *Annuaire statistique 1996*, Unesco Publishing et Bernan Press, 1997, section 7.1. Notons que les informations portent sur des années différentes variant de 1992 à 1994. Pour le Québec, nous avons retenu l'année 1994 pour établir les comparaisons.

La quantité de livres accessibles à l'ensemble de la population est un autre indicateur intéressant à considérer. Elle exprime l'offre en matière de lecture et permet d'établir des comparaisons significatives entre les divers pays.

Graphique XXVI Comparaison internationale, nombre de livres par habitant



Source : UNESCO, *Annuaire statistique 1996*, Unesco Publishing et Bernan Press, 1997, section 7.1. Notons que les informations portent sur des années différentes variant de 1992 à 1994. Pour le Québec, nous avons retenu l'année 1994 pour établir les comparaisons.

- La Bibliothèque nationale du Québec : une collection unique mais des locaux inadéquats pour assurer son mandat de diffusion

Parmi le vaste éventail de bibliothèques disséminées sur le territoire du Québec, il existe une bibliothèque nationale chargée de conserver et de diffuser le patrimoine publié au Québec.

Depuis 1967, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), mandatée à cet effet par l'État, acquiert, par dépôt légal, achat ou don, tout ce qui est publié au Québec, ainsi que tout document relatif au Québec, ailleurs au Canada et dans le monde : livres, revues, journaux, affiches, estampes, atlas et cartes, photographies, cartes postales, enregistrements sonores ou autres. Aucune autre bibliothèque n'assume une telle mission. Elle est en effet la seule à constituer une telle collection patrimoniale et à rassembler systématiquement et de manière exhaustive toute l'édition québécoise.

À l'instar de la majorité des bibliothèques nationales, le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec repose d'abord sur le dépôt légal. Les livres et brochures, les revues et journaux, les livres d'artistes et les partitions musicales ont été assujettis au dépôt légal en 1968, tandis que les cartes géographiques l'ont été en 1982; par ailleurs, les estampes, affiches, reproductions d'œuvres d'art, cartes postales, enregistrements sonores, microformes, logiciels et documents électroniques le sont depuis 1992. La BNQ acquiert donc, par dépôt légal, tous ces documents en deux exemplaires : l'un est réservé à la diffusion et l'autre, à la conservation. La BNQ recherche également les documents publiés avant l'entrée en vigueur du dépôt légal, afin de reconstituer l'ensemble de l'édition nationale. De fait, après trente années d'existence, la BNQ possède aujourd'hui la quasi-totalité de ce qui s'est publié au Québec depuis le XVIII^e siècle. Un fonds acquis des Sulpiciens au moment de la création de la BNQ s'ajoute aux collections. Enfin, la BNQ achète les documents publiés à l'extérieur du Québec lorsqu'ils traitent du Québec ou lorsque des Québécois ont contribué à leur réalisation. Elle acquiert aussi une collection étrangère de référence.

Pivot essentiel à la recherche, la BNQ, donc, rassemble, conserve et diffuse sa collection. Mais à l'instar de plusieurs bibliothèques nationales, elle exerce aussi d'autres fonctions liées à son statut : elle assume le traitement⁴⁹ des documents québécois, y compris celui des publications gouvernementales, pour le bénéfice des bibliothèques du Québec et des bibliothèques étrangères; elle met en valeur un fonds d'archives privées dans le domaine de la littérature et des beaux-arts; elle publie divers instruments de recherche et la bibliographie nationale qui recense la totalité de la production documentaire québécoise; elle participe au prêt entre bibliothèques, organise des expositions à partir de ses collections, maintient et développe des relations avec les autres bibliothèques nationales; elle participe aux tables de concertation nationales et internationales en matière de normalisation et collabore aux activités des organismes de la francophonie dans ces sphères d'activité.

⁴⁹ Expression qui renvoie au traitement intellectuel (description bibliographique, classification, indexation) et matériel (reliure, apposition de cotes, de codes à barre, etc.) des documents.

En 1996, la Bibliothèque nationale inaugurerait son site Internet, rejoignant ainsi les internautes du monde entier. Ce site intègre, sous forme graphique, la base de données IRIS qui contient plus de 800 000 notices : notices de noms propres, de vedettes-matière et notices bibliographiques. Un périodique électronique, la *Liste mensuelle des publications gouvernementales du Québec*, y est aussi diffusé. Enfin, on y trouve un catalogue multimédia qui comprend de nouveaux documents numérisés : 8 500 estampes, 1 500 affiches, 5 000 cartes postales, 500 livres d'artistes, 1 000 disques 78 tours, 2 000 cartes géographiques et 2 000 livres. Par ailleurs, la Bibliothèque nationale a aussi réalisé le *Répertoire des sites WEB de référence du Québec*. L'objectif de ce répertoire est d'aider les internautes, tant ceux du Québec que d'ailleurs, dans leurs recherches sur le Québec. Le répertoire constitue en quelque sorte une salle de référence électronique de près de 500 sites portant sur divers aspects du Québec : les arts, l'histoire, les sciences, la santé, les sports, le tourisme.

La Bibliothèque nationale est la seule institution qui conserve le patrimoine québécois publié, en vue de permettre aux générations futures d'accéder aux oeuvres du passé. Le 31 mars 1996, les diverses collections de conservation totalisaient 1 714 451 unités matérielles, un chiffre qui devrait atteindre les 4 175 503 unités en 2015. La conservation systématique de ce patrimoine imprimé suppose des conditions d'entreposage idéales quant à la température, à l'hygrométrie et à la qualité de l'air, ainsi que des dispositifs de restauration ou de reproduction : microédition ou numérisation. Le nouvel édifice érigé rue Holt et inauguré le 26 mai 1997 répond à ces exigences de conservation.

Si le mandat de conservation de la BNQ peut aujourd'hui s'exercer adéquatement, celui de la diffusion et de la mise en valeur du patrimoine québécois publié est compromis à cause de locaux inadéquats. En effet, les collections sont dispersées dans trois édifices, ce qui s'avère un obstacle majeur à leur mise en valeur, à la rationalisation des ressources et à l'efficacité des services. Les livres se trouvent rue Saint-Denis, les journaux et revues, rue de l'Esplanade, et les collections spéciales, rue Sherbrooke Ouest. Ces trois types de collections forment la collection de la BNQ accessible au public.

Les locaux occupés par la BNQ pour ses activités de diffusion présentent des conditions climatiques inadéquates et un aménagement — dont celui des «magasins»⁵⁰ inaccessibles au public — qui compliquent le service à la clientèle. Construits il y a plusieurs décennies, ils ne répondent pas aux exigences modernes. De plus, ils sont trop exigus et, faute de place, un livre neuf doit en chasser un autre, ce qui restreint considérablement la diffusion du patrimoine documentaire québécois et impose des contraintes majeures aux clientèles de la Bibliothèque nationale, notamment aux chercheurs.

- Le soutien gouvernemental aux bibliothèques publiques

Le développement continu des bibliothèques publiques et la volonté d'améliorer la qualité des services ont nécessité depuis 1960 de nouveaux crédits du gouvernement québécois et des municipalités.

⁵⁰ Expression désignant les lieux où sont entreposés des livres que les usagers doivent demander au comptoir, au personnel de la bibliothèque.

Cette croissance régulière du budget affecté à la bibliothèque publique dans les municipalités du Québec a fait passer la contribution municipale, entre 1960 et 1996, de 1,1 M\$ à 128,0 M\$, alors que pour la même période la contribution du gouvernement du Québec est passée de 140 500 \$ à 17,2 M\$. Ainsi, par rapport à l'évolution de la population desservie, le soutien financier des municipalités représentait 0,47 \$ par habitant en 1960, alors qu'il est de 19,50 \$ en 1996; la contribution du Québec quant à elle est passée de 0,06 \$ par habitant en 1960 à 2,62 \$ en 1996.⁵¹

Les municipalités sont la principale source de financement des bibliothèques publiques autonomes et des bibliothèques publiques affiliées aux CRSBP. Du côté municipal, l'effort global est en progression constante depuis 1960, alors que du côté du gouvernement du Québec la croissance a été soutenue dans les années 1960 à 1986, puis suivie d'une période de baisses et d'augmentations irrégulières tout au long de la dernière décennie. Toutefois, la croissance moyenne annuelle de la contribution municipale et du gouvernement du Québec est identique, soit de 14,58 % pour les municipalités et de 14,70 % pour le gouvernement du Québec. Par ailleurs, depuis 1995, des crédits additionnels de 7,0 M\$ sur trois ans ont été affectés au *Programme d'accès à Internet dans les bibliothèques publiques* et le printemps dernier 5,0 M\$ ont été alloués en plus par le gouvernement à l'achat de livres (par les bibliothèques municipales).

Par ailleurs, des efforts importants ont été faits pour doter les bibliothèques publiques d'équipements modernes et fonctionnels répondant aux besoins de la population. Ainsi, seulement depuis 1980, des projets d'une valeur totale de 218,6 M\$ ont été réalisés pour la construction, la rénovation ou l'aménagement de bibliothèques et pour l'achat d'équipements. Dans le cadre de son programme de soutien aux équipements culturels, le ministère de la Culture et des Communications a consacré 101,5 M\$ à la réalisation de ces projets.

⁵¹ En excluant les subventions aux bibliothèques spécialisées.

Tableau 35
Subventions versées aux bibliothèques publiques
par le programme de soutien aux équipements culturels
du ministère de la Culture et des Communications, 1980 à 1997

Année	TOTAL	
	Coût total (000 \$)	Part du MCC (000 \$)
1980	9 391,8	1 023,3
1981	9 817,4	1 303,5
1982	6 697,0	2 157,1
1983	17 628,9	7 746,4
1984	13 800,1	7 103,1
1985	6 920,7	4 466,3
1986	2 144,6	979,8
1987	5 559,4	2 809,2
1988	13 792,8	7 000,8
1989	22 814,7	11 743,6
1990	38 664,9	17 631,3
1991	10 067,1	6 328,4
1992	13 607,3	9 029,1
1993	2 288,5	1 576,5
1994	32 387,6	12 647,8
1995	7 137,6	5 015,9
1996	0,0	0,0
1997	5 916,2	2 953,4
TOTAL	218 636,6	101 515,5

Source : Ministère de la Culture et des Communications, 1997.

Tableau 36
Revenus des bibliothèques publiques au Québec,
1960 à 1995⁵²

Revenus	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	Croissanc e annuelle moyenne
Contributions municipales	\$ 1 093 268	\$ 2 091 129	\$ 4 181 646	\$ 9 235 756	\$ 2 144,6	\$ 53 351 019	\$ 92 970 143	\$ 128 038 151	% 14,58
	70,3	59,6	66,2	68,9		69,5	76,1	83,0	
\$ par habitant	0,47	0,70	1,11	2,36	5 559,4	9,57	15,29	19,50	—
Subventions du Québec	\$ 140 500	\$ 959 494	\$ 1 521 500	\$ 2 687 100	\$ 16 672 076	\$ 19 716 700	\$ 22 565 530	\$ 17 077 807	14,70
	9,1	27,4	24,1	20,0	34,5	25,7	18,5	11,1	
\$ par habitant	0,06	0,32	0,40	0,69	3,32	3,54	3,71	2,60	—
Autres revenus	\$ 320 486	\$ 457 245	\$ 611 488	\$ 1 472 653	\$ 1 656 285	\$ 3 727 509	\$ 6 546 479	\$ 9 172 470	10,05
	20,6	13,0	9,7	11,1	3,4	4,8	5,4	5,9	
\$ par habitant	0,14	0,15	0,16	0,38	0,33	0,67	1,08	1,40	—
L'ensemble	\$ 1 554 255	\$ 3 507 869	\$ 6 314 636	\$ 13 395 512	\$ 48 336 133	\$ 76 795 228	\$ 122 077 171	\$ 154 188 428	—
	100	100	100	100	100	100	100	100	
\$ par habitant	0,67	1,18	1,67	3,45	9,63	13,77	20,07	23,49	14,03

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Bibliothèques publiques*, Statistiques 1995.

Le soutien financier du gouvernement québécois diffère selon qu'il s'agit de bibliothèques publiques autonomes ou de bibliothèques affiliées aux CRSBP. Dans le cas des bibliothèques autonomes, l'aide provient essentiellement du programme de soutien à l'achat de documents. D'autre part, le gouvernement soutient les activités des organismes régionaux chargés de donner des services aux bibliothèques affiliées et d'assurer leur bon fonctionnement. Il ne s'agit donc pas d'une aide directe aux activités des bibliothèques affiliées. Étant donné la nature très différente des organismes et des milieux, l'aide du gouvernement québécois aux bibliothèques publiques autonomes a été en 1995 de 2,03 \$ par habitant pour l'achat de documents et aux CRSBP, elle a été de 5,03 \$ par habitant pour l'achat de documents et le fonctionnement des services techniques et professionnels.

Enfin, le soutien du gouvernement du Québec aux bibliothèques publiques, qui représentait 15,5 % de leurs revenus en 1994, se situe à un niveau comparable à la moyenne des autres provinces du Canada. En Ontario, au cours de la même année, le soutien du gouvernement ne représentait que 10,1 % des revenus des bibliothèques, même si la contribution par habitant du gouvernement de cette province n'était que légèrement supérieure (3,68 \$) à celle du gouvernement du Québec (3,54 \$). Cette situation s'explique par l'écart important qui existe au niveau des contributions locales, elles étaient alors de 18,07 \$ au Québec et de 30,44 \$ en Ontario.

⁵² Idem.

Tableau 37
Sources de revenus des bibliothèques publiques,
universitaires et collégiales au Québec, 1995

Types de bibliothèques	REVENUS						
	Subventions municipales		Subventions du gouvernement		Autres		Total \$
	Montant \$	Par tête \$	Montant \$	Par tête \$	Montant \$	Par tête \$	
Bibliothèques municipales autonomes	118 870 044	22,59	10 498 106	2,00	7 438 197	1,41	136 806 347
Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques CRSBP	3 394 745	2,60	6 579 701	5,04	1 912 814	0,78	10 987 260
Bibliothèques municipales affiliées	5 773 632	4,62	0	0,00	721 459	0,58	6 495 091
Bibliothèques universitaires et collégiales**	---	---	96 341 000	200,90*	---	---	96 341 000
Bibliothèque nationale du Québec**	---	---	9 831 000	1,40			9 831 000
TOTAL	128 038 421	19,5	123 249 807	17,1	9 172 470	1,49	260 460 698

* Tiré des données sur l'effectif scolaire dans les collèges et les universités en 1995-1996.
 Ministère de l'Éducation, Direction des études statistiques et des études quantitatives.

** Statistique Canada, *Dépenses publiques au titre de la culture, 1995-1996*, catalogue #87F0001XPB.

Pour avoir le tableau complet du soutien du gouvernement du Québec aux bibliothèques publiques, il faut ajouter les crédits accordés à la Bibliothèque nationale du Québec qui s'élevaient à 9,8 M\$ en 1997. Il faut également souligner l'apport important des bibliothèques universitaires et collégiales. En 1994-1995, elle ont réalisé des dépenses totales de 108 M\$. Le gouvernement du Québec leur a accordé une aide de 96,3 M\$.

Dans les seules bibliothèques universitaires, le quart des 1 669 employés étaient des bibliothécaires professionnels. Avec 23,6 millions de documents et 167 950 étudiants, elles disposaient donc de 140 documents par étudiant.

Sommaire des constats sur les bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont à la fois un lieu et un service culturel municipal pour les citoyens dans leur milieu; ce sont donc des équipements culturels accessibles à tous.

Les **bibliothèques publiques** ont connu une croissance remarquable au Québec à partir des années 1960. Aujourd'hui, elles rejoignent plus de 91 % de la population québécoise, c'est-à-dire plus de 6,6 millions de Québécois, et le nombre d'abonnés atteint les 31 %, c'est-à-dire 2,0 millions de personnes. Depuis 1980, pour doter les bibliothèques publiques d'équipements modernes et fonctionnels répondant aux besoins de la population, le gouvernement du Québec a investi plus de 100 M\$ dans des projets d'une valeur de 218 M\$. Les bibliothèques publiques autonomes offrent des services à un peu plus de 80 % de la population (5,3 millions de personnes), alors que les bibliothèques municipales affiliées aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), qui sont actifs dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, offrent les leurs à 20 % de la population (1,3 million de personnes).

Il existe des disparités importantes d'une région à l'autre quant à la fréquentation des bibliothèques, les taux variant de 19 % à 39 %. Une dizaine de régions sur seize ont un taux de fréquentation sous la moyenne québécoise de 31 %, dont une qui se situe en deçà des 20 % d'utilisateurs. Globalement, les régions situées hors de la métropole et de la capitale font moins bonne figure; il existe toutefois des exceptions, puisque le Bas-Saint-Laurent arrive en tête de l'ensemble des régions du Québec.

Les bibliothèques publiques accueillent un public très diversifié, tant du point de vue de l'âge et du sexe que de la scolarité, mais elles rejoignent surtout des familles à revenu plutôt modeste, contribuant ainsi à l'égalité de l'accès au savoir. Les personnes qui fréquentent les bibliothèques lisent plus que la moyenne de la population et leurs lectures dénotent des champs d'intérêt très variés. Le nombre de livres par habitant était d'un peu plus de 2 en 1995, alors que le nombre de prêts par usager est stable, à environ 18, depuis quelques années. Le prêt entre bibliothèques est deux fois moins développé au Québec qu'en Ontario.

Si du point de vue de l'accessibilité le Québec affiche des résultats proches de la moyenne canadienne (91 % contre 95 %), les comparaisons du point de vue de l'état des collections et du volume de prêts par habitant ne sont pas à son avantage. Pour atteindre la moyenne canadienne, il faudrait enrichir la collection québécoise de plus de 4,3 millions de livres, ce qui équivaldrait à une augmentation de plus de 32 %. Le retard est aussi important en ce qui concerne le nombre de prêts par habitant : avec une moyenne de 4,9 prêts, la moyenne canadienne étant de 8,1, le Québec arrive au 7^e rang parmi les provinces.

Les municipalités sont la principale source de financement des bibliothèques publiques autonomes (118,4 M\$ en 1996) et des bibliothèques affiliées au réseau des CRSBP (9,6 M\$ en 1996). L'État verse l'essentiel de son aide financière aux bibliothèques publiques autonomes par l'entremise d'un programme de soutien à l'achat de documents (14 M\$ en 1997) et directement aux

organismes régionaux chargés de donner des services aux bibliothèques affiliées (7,6 M\$ en 1997). De 1960 à 1995, la croissance annuelle moyenne de l'aide venant des deux ordres de gouvernement est identique, soit de 14,58 % pour la contribution municipale et de 14,70 % pour celle du Québec.

Enfin, la **Bibliothèque nationale du Québec** (BNQ) acquiert, par dépôt légal ou autrement, conserve et diffuse tout ce qui est publié au Québec ainsi que tous les documents relatifs au Québec qui sont publiés ailleurs au Canada et dans le monde. La Bibliothèque nationale est la seule institution qui conserve le patrimoine québécois publié, en vue de permettre aux générations futures d'accéder aux oeuvres du passé. Les diverses collections de conservation totalisent 1,7 million d'unités matérielles.

Si le mandat de conservation de la BNQ peut aujourd'hui s'exercer adéquatement, dans un nouvel édifice érigé récemment qui répond à ses impératifs, son mandat de diffusion et de mise en valeur du patrimoine québécois publié est par contre actuellement compromis à cause de locaux qui ne satisfont plus aux exigences d'aujourd'hui.

Les bibliothèques publiques doivent toujours relever le défi de l'accessibilité la plus large possible aux personnes handicapées. Le projet de Grande Bibliothèque du Québec comme lieu d'expertise et de regroupement de collections spécifiques s'avère une occasion exceptionnelle pour soutenir les efforts en vue de garantir cette accessibilité.

◆ LES LIBRAIRIES

- Le commerce du livre au détail : un réseau de librairies à l'échelle du territoire

Le libraire est en contact étroit avec le lecteur. Son rôle est crucial au regard de l'accessibilité et de la promotion du livre. C'est lui qui recommande un bon livre, qui trouve ce titre dont on a vaguement entendu parler et qui s'efforce d'offrir l'éventail le plus vaste et le plus représentatif de l'édition québécoise ou internationale. Avec la bibliothèque, la librairie est le lieu où le consommateur doit pouvoir se procurer les livres de son choix. De leur côté, l'écrivain et l'éditeur doivent pouvoir compter sur des librairies dynamiques et les plus nombreuses possible pour assurer la diffusion de leurs livres.

Le Québec compte actuellement plus de 350 librairies dont 207 sont agréées. L'agrément des librairies existe depuis 30 ans au Québec. Pour l'obtenir, une librairie doit détenir un stock minimal de 6 000 titres dont 1 000 titres québécois, et offrir un certain nombre de services. La loi oblige de leur côté les clientèles institutionnelles à acheter leurs livres au prix courant dans les librairies agréées de leur région. Plus de 70 % de ces librairies sont nées après 1970 et près du quart d'entre elles sont situées dans des municipalités de moins de 25 000 habitants. La *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* a donc permis aux librairies d'offrir à leur clientèle, partout au Québec, des services professionnels comparables à ceux dont elle bénéficie dans les grands centres.

Si l'on ajoute aux librairies les clubs de livres, les pharmacies, les tabagies et les grandes surfaces, on estime à près de 5 000 le nombre de points de vente de livres au Québec. Les marchés secondaires n'offrent cependant que les titres les plus populaires et aucun service. Le montant total des ventes de livres au Québec atteindrait environ 600 M\$.

Depuis 1983, date depuis laquelle le ministère de la Culture et des Communications compile des statistiques sur les librairies agréées, on observe une diversification des activités des librairies agréées et leur regroupement sous une même entité sociale. En 1995, 82 % des librairies ont des activités commerciales autres que la vente de livres et 27 % d'entre elles font partie d'un regroupement. La vente de livres représente près de 65 % de leurs revenus et celle d'autres produits (papeterie, articles de bureau, etc.), 35 % de leurs revenus totaux.

Le revenu moyen de la librairie agréée est passé de 732 900 \$ en 1983 à 1 470 100 \$ en 1995, soit une croissance annuelle moyenne de 5,7 % que l'on attribue généralement à la fois à l'augmentation de la clientèle (en 1994, 62 % de la population adulte âgée de 15 ans et plus fréquentait les librairies comparativement à 51 % en 1983), à l'augmentation de la somme consacrée à l'achat de livres par le consommateur et à l'augmentation du prix du livre. La situation risque toutefois de changer puisqu'en 1996 la somme consacrée à l'achat de livres a diminué, tout comme le prix des livres.

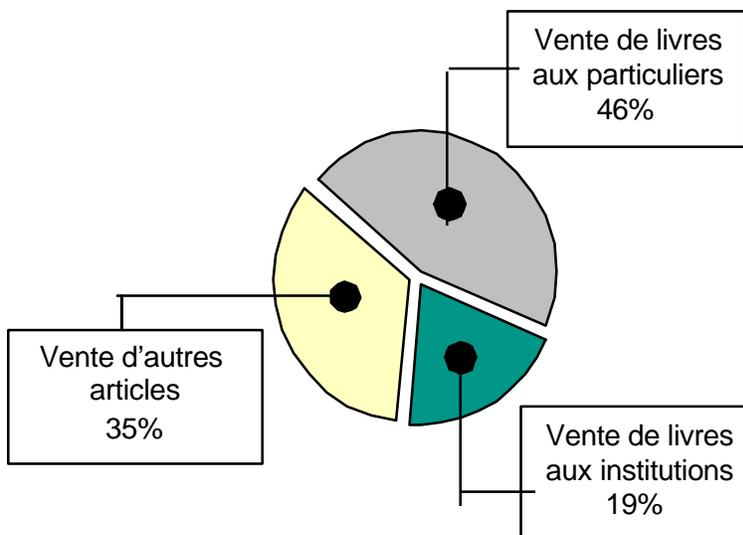
Tableau 38
Ventes des librairies agréées, Québec, 1983 à 1995

VENTES	1983 000 \$	1986 000 \$	▲ % moy. ann. 1986/1983	1989 000 \$	▲ % moy. ann. 1989/1986	1992 000 \$	▲ % moy. ann. 1992/1989	1995 000 \$	▲ % moy. ann. 1995/1992
Nombre de librairies	168	172	0,8	189	3,3	211	3,7	207	-0,6
Ventes totales	123 125,4	151 089,4	7,0	219 860,8	13,3	262 638,7	6,1	304 310,9	5,0
Ventes de livres	79 684,3	99 421,6	7,6	147 213,8	13,9	177 286,1	6,4	197 520,7	3,7
. aux particuliers	52 894,9	67 621,2	8,5	95 984,5	12,4	118 584,9	7,3	138 531,5	5,3
. aux institutions	26 789,5	31 800,4	5,8	51 229,4	17,2	58 701,2	4,6	58 989,2	0,2
Ventes d'autres articles	43 441,1	51 667,8	5,9	72 647,0	12,0	85 352,6	5,5	106 790,2	7,7

Source : Rapport statistique, *Les librairies agréées de 1983 à 1995*, ministère de la Culture et des Communications, 1997.

Les librairies vendent aux particuliers, principalement. Cela représente plus de 70 % de leurs revenus liés à la vente de livres. Les ventes aux institutions ne sont cependant pas négligeables, elles représentent en effet près de 20 % du total des revenus et 30 % des ventes de livres. Dans l'ensemble, depuis le début des années 1980, l'augmentation des ventes aux institutions a progressé au même rythme que les ventes aux particuliers, sauf pour la période de 1992 à 1995 où elle sont demeurées stables.

Graphique XXVII
Répartition des ventes des librairies agréées, Québec, 1995



Source : Rapport statistique, *Les librairies agréées de 1983 à 1995*, MCC, 1997.

Plus de 70 % de toutes les ventes de livres sont réalisées dans la grande région de Montréal qui ne compte cependant que 53,6 % des librairies agréées et 58,7 % de la population. Pour elles, la vente de livres, avec 68,8 % des recettes totales, constitue la principale source de revenus. Près de 75 % de ces ventes sont faites à des particuliers.

Tableau 39
Ventes des librairies agréées selon un regroupement de régions, Québec, 1995
(000,0 \$)

	Régions éloignées		Régions urbaines		Région de Montréal		Total	
		%		%		%		%
Population	874 819	12,1	2 101 286	29,1	4 231 723	58,7	7 208 000	100
Nombre de librairies	34	16,4	62	30,0	111	53,6	207	100
Ventes totales (000,0 \$)	34 844,8	11,5	80 173,8	26,3	189 292,2	62,2	304 310,9	100
Ventes de livres (000,0 \$)	14 813,1	7,5	52 415,5	26,5	130 292,1	66,0	197 520,7	100
. aux particuliers (000,0 \$)	8 597,3	6,2	33 082,5	23,9	96 851,7	70,0	138 531,5	100
. aux institutions (000,0 \$)	6 215,8	10,5	19 333,0	32,8	33 440,4	56,7	58 989,2	100
Ventes d'autres articles (000,0 \$)	20 031,7	18,8	27 758,0	26,0	59 000,2	59,2	106 790,2	100

Sources : Rapport statistique, *Les librairies agréées de 1983 à 1995*, MCC, 1997

Répertoire des municipalités du Québec, 1995, MAM.

Note: La région de Montréal comprend Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides et Lanaudière; les « régions urbaines » comprennent Québec et Chaudière–Appalaches, Mauricie–Bois-Francs, Estrie et Outaouais; les « régions éloignées » comprennent le Bas-Saint-Laurent, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Abitibi–Témiscamingue.

Tableau 40
Ventes des librairies agréées selon un regroupement de régions,
Québec, 1995
%

	Régions éloignées %	Régions urbaines %	Région de Montréal %	Total %
Ventes de livres	42,5	65,4	68,8	64,9
. aux particuliers	(24,7)	(41,3)	(51,2)	(45,5)
. aux institutions	(17,8)	(24,1)	(17,7)	(19,4)
Ventes d'autres articles	57,5	34,6	31,2	35,1
Ventes totales	100	100	100	100

Source : Rapport statistique, *Les librairies agréées, de 1983 à 1995*, MCC 1997

À l'inverse, dans les régions éloignées, la vente de livres ne représente que 42,5 % des revenus des librairies agréées, celles-ci tirant leur principale source de revenus de la vente d'autres articles. Dans leur cas, 58 % des ventes de livres sont faites aux particuliers. Leurs revenus provenant de la vente de livres à des institutions (42 %) sont plus importants que dans la région de Montréal (25,7 %). Sur l'ensemble des ventes de livres aux particuliers, seulement 6,2 % sont faites dans les régions éloignées où se trouvent pourtant 16,4 % des libraires et 12,1 % de la population. Cela est sans doute dû aux particularités respectives de l'environnement socioéconomique et culturel des milieux urbains et des régions éloignées. L'ampleur de l'écart suscite cependant des questions sur le travail de promotion du livre réalisé dans ces régions et il met en relief la difficulté d'y exploiter une librairie spécialisée uniquement dans la vente de livres. À ce jour, somme toute, l'apport de la clientèle institutionnelle s'ajoutant à la diversification des activités permet l'existence et la rentabilité de librairies dans les régions éloignées, et cela, plus encore que dans la région montréalaise.

- Émergence de nouvelles pratiques commerciales et situation précaire des librairies

Les difficultés des librairies s'accroissent depuis 1995 et entraînent une baisse de rentabilité, principalement dans la région de Montréal où elles tirent la plus grande part de leurs revenus des ventes aux particuliers. Une enquête effectuée auprès de l'ensemble des librairies⁵³ révèle que la moitié ont vu leur situation financière se détériorer depuis trois ans. De plus, le nombre de librairies déficitaires a augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 14 % en 1995 à 18 % en 1996. « Environ 47 % des librairies évaluent leur santé financière actuelle comme étant satisfaisante ou excellente, près de 42 % la qualifient de préoccupante, alors que 11 % l'estiment précaire. »

Tableau 41
Marges bénéficiaires moyennes selon
les types de régions, Québec, 1993 à 1996

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	Écart sur trois (%)
Toutes les librairies	1,6 %	1,5 %	0,8 %	-0,8
Forte densité	0,5 %	-0,3 %	-1,9 %	-2,4
Moyenne densité	2,0 %	2,7 %	1,6 %	-0,4 %
Faible densité	4,1 %	3,2 %	3,2 %	-0,9

Source : Étude économique conseil (EEC Canada) Inc. (1997).

⁵³ Enquête faite au moyen d'un sondage en mars 1997 par Étude économique conseil à la demande de l'Association des librairies du Québec et de la Société de développement des entreprises culturelles. Les résultats de l'étude concernent surtout les librairies agréées. Elle regroupe les régions selon la densité de leur population. La différence avec l'autre regroupement de régions porte sur les régions de moyenne densité qui comprend dans ce cas Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon les libraires, leurs principaux concurrents sont à la fois les grandes surfaces et les autres librairies. Ainsi, les grandes surfaces représentent 80 % de la concurrence des librairies situées sur une grande artère hors du centre-ville. Le prix est mentionné comme l'unique élément de cette concurrence. Or, ces librairies vendent surtout des manuels scolaires aux collectivités, ainsi que de la papeterie. Les librairies situées dans les régions à forte densité de population (Montréal et Laval) qui connaissent une rentabilité négative identifient les autres librairies comme leur principal concurrent. La concurrence exercée par celles-ci s'exerce à la fois sur les prix et sur la disponibilité ou la variété des produits.

Plusieurs facteurs sont au cœur des difficultés financières des librairies et concernent autant la vente de manuels scolaires et de livres que de papeterie et d'articles de bureau; on pointe généralement les causes suivantes :

- la baisse des remises des éditeurs scolaires qui accordent maintenant aux librairies les mêmes barèmes qu'aux écoles et aux commissions scolaires;
- l'apparition récente d'un nouveau type de grandes surfaces (Club Price, Maxi, Bureau en gros) qui vendent les best-sellers et la papeterie à des prix inférieurs à ceux que pratiquent les librairies.

Ce nouveau type de grande surface s'ajoute aux autres commerces de détail (les pharmacies, les tabagies, etc.) qui vendent des livres depuis de nombreuses années, mais à un prix sensiblement le même qu'en librairie, contrairement à ces grandes surfaces. Les magasins traditionnels complétaient le réseau de diffusion du livre et rejoignaient majoritairement une clientèle fréquentant rarement les librairies. Mais ils ne constituent pas de réels concurrents pour les librairies qui peuvent offrir une variété plus grande de livres et des services de qualité.

Toutefois, les pratiques commerciales des nouvelles grandes surfaces (offre de quelques titres de vente facile et rabais importants) ont pris de court le milieu des librairies. Celles-ci pratiquent déjà des rabais à certaines périodes de l'année (rentrée scolaire, temps des Fêtes) ou au moyen de la carte de fidélité. Leur faible marge de profit ne leur permet pas cependant d'offrir des rabais importants sur une base régulière sur tous les titres. En plus, les librairies sont tenues d'accepter l'ensemble des nouveautés leur venant des distributeurs et des maisons d'édition, «les offices». Ces livres doivent être traités et présentés au public. Après un certain temps, ils doivent être payés au distributeur ou à l'éditeur ou leur être retournés aux frais du libraire.

Les nouveaux lieux de vente peuvent offrir des rabais intéressants parce qu'ils obtiennent de meilleurs prix de leurs fournisseurs en raison des quantités importantes qu'ils achètent. Ils appliquent tout simplement cette façon de faire au livre. Ils obtiennent souvent des rabais de 30 % à 60 % des distributeurs et des éditeurs qui assument en plus les frais de transport et de conditionnement du livre (emballage, étiquetage, etc.) et reprennent les invendus. N'ayant aucuns frais à absorber pour tout cela, ils peuvent donc accorder des rabais importants à leurs clients tout en gardant une marge bénéficiaire confortable de 8 % à 12 %. Cette marge n'est que de 2 % à 3 % dans le domaine de l'alimentation.

À titre de comparaison, le libraire indépendant n'obtient au mieux qu'une remise de 40 % sur les titres de littérature générale, de 30 % sur les autres et de 10 % sur les manuels scolaires, tout en assumant les frais de transport. Or, les frais de transport sont autrement plus élevés pour un libraire, puisqu'il doit conserver en stock une quantité importante de livres qui se vendront moins rapidement que les best-sellers et qui immobilisent ainsi son capital. Il doit aussi avoir un personnel compétent, capable d'offrir des services de référence et de commandes spéciales, en particulier pour les bibliothèques.

Certaines librairies, notamment à Montréal, s'adaptent à ce nouveau contexte commercial en développant un concept de librairie offrant un choix encore plus vaste de livres et d'autres produits culturels tels que journaux, revues, disques ou cédéroms. D'autres encore incorporent des aires d'animation ou un café à leur librairie. Ces efforts pour rendre la librairie plus attrayante exigent des investissements importants en ces années de stagnation et de bouleversement du marché. Cette fuite en avant qui entraîne la rénovation des librairies et l'ouverture de nouvelles succursales, où de plus l'offre de rabais est importante sur certains titres, contribue à augmenter la concurrence entre librairies et notamment avec les petites librairies. Il n'est donc pas surprenant, dans un tel contexte, que pour plusieurs d'entre elles la concurrence vienne tout autant des grandes surfaces que des autres librairies. C'est aussi dans les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie (les régions à forte densité de population) que la rentabilité des librairies est négative. Elles tirent 52 % de leurs revenus de la vente de livres aux particuliers et subissent plus qu'ailleurs en même temps la concurrence des grandes surfaces et des autres librairies.

Face à la diminution constante de leur marge bénéficiaire, les librairies sont de moins en moins armées pour faire face à la diversification actuelle du marché, pour s'ouvrir à de nouveaux produits (livre parlé, multimédia, etc.) ou encore pour investir dans la modernisation de leurs locaux ou de leur gestion. Seulement 38 % des librairies utilisent l'informatique pour leurs opérations de gestion. Même si 80 % d'entre elles ont au moins un ordinateur, seulement 13 % possèdent un modem. Tout cela peut freiner l'efficacité de leurs services et l'implantation de nouveaux services telle la Banque informatisée de titres en langue française (BTLF).

La Banque de titres de langue française est un outil de recherche destiné aux professionnels du livre; elle regroupe l'ensemble des informations bibliographiques et commerciales sur les titres de langue française disponibles au Canada. Accessible par Internet, la BTLF donne accès à un mode de recherche par titre, par auteur, par collection, par éditeur et par ISBN. En plus des renseignements instantanés sur la disponibilité d'un produit et sur son prix, la banque contient également des répertoires d'adresses des éditeurs, des distributeurs et des libraires. En communication constante avec les distributeurs de livres, qui transmettent leurs données directement, et dans tous les formats (Word, Word Perfect, Excel, etc.), par courrier électronique ou autrement, la BTLF est mise à jour hebdomadairement et directement à partir des banques des distributeurs, grâce à un module de téléchargement qui supprime la tâche de la saisie des nouveautés.

Grâce aux hypertextes, la BTLF permet aussi la consultation directe des sites et des catalogues électroniques des professionnels qui en possèdent et, au besoin, elle peut aider les entreprises à

créer les leurs. En tant qu'outil commercial, la BTLF intéresse d'abord le libraire et le bibliothécaire, mais également le grand public qui peut la consulter gratuitement.

Par ailleurs, l'apparition de la librairie virtuelle ou encore de la commercialisation du livre par le réseau Internet est une éventualité qui interpelle le milieu des libraires comme celui des éditeurs. Ce nouveau mode d'achat pour les livres prend une place de plus en plus grande aux États-Unis, bien que la rentabilité d'un tel service soulève des interrogations chez de nombreux observateurs. L'avenir du commerce électronique du livre est relié aux potentialités et limites des nouveaux réseaux informatiques.

Au Québec, «le commerce sur Internet rencontre encore beaucoup de résistance. À peine 1,2 % des utilisateurs fait des achats sur Internet. Par contre, les intentions d'achat annoncent des jours meilleurs pour le commerce électronique».⁵⁴ Dans plusieurs pays, une des réticences que l'on remarque chez les internautes concerne la divulgation de leur numéro de carte de crédit pour l'achat de biens et de services, en raison du piratage possible. Actuellement, une vingtaine de librairies québécoises, surtout les grandes librairies, utilisent déjà le réseau Internet à des fins promotionnelles. À l'exception de la Librairie postale et du Club Culture qui n'ont pas d'existence matérielle, la plupart de ces cyber-librairies québécoises constituent des vitrines pour les librairies existantes. Pour tirer le maximum de bénéfices du commerce électronique, le libraire doit suivre les tendances de consommation en misant sur son expertise propre : il est celui qui propose les livres aux lecteurs et il est surtout celui qui entend et satisfait les demandes des lecteurs.

Les librairies n'ont donc pas le choix. Elles devront tôt ou tard se différencier des autres points de vente par la qualité de leurs services, par un vaste choix de livres et d'autres produits culturels et en devenant des lieux attrayants pour le lecteur. Elles devront redevenir des lieux d'animation et de promotion du livre, leur essence et leur raison d'être. La librairie doit demeurer car elle est encore, malgré la prolifération des points de vente, le lieu par excellence où le livre est un produit privilégié et le lieu par excellence où acquérir les ouvrages de culture générale et de référence. La disparition des librairies entraînerait aussi celle du réseau qui donne accès à la diversité de la création et de l'édition littéraire. C'est en effet l'émergence d'un réseau de librairies à travers le Québec qui a donné son essor, à partir de 1970, à la création littéraire et à l'industrie du livre. Seul le réseau des librairies est en effet capable de diffuser l'ensemble de la production des éditeurs, contrairement aux autres genres de comptoirs qui n'offrent que quelques titres.

⁵⁴ Sciencetech communications, *Perspectives sur l'industrie et le marché du multimédia et d'Internet au Québec*, mai 1997.

Sommaire des constats sur les librairies

Le retard du Québec à créer un véritable réseau de librairies est un des facteurs qui ont freiné l'émergence d'un important secteur de l'édition. Au début des années 1960, en comparaison de certains pays européens, le Québec ne comptait qu'un nombre limité de librairies. Il aura fallu une série de mesures législatives pour faire de la librairie le pivot autour duquel s'inscrit le développement de l'édition, de même que l'introduction de programmes d'aide financière aux auteurs, aux maisons d'édition, aux périodiques culturels et aux salons du livre, pour voir apparaître et se consolider au Québec une véritable littérature québécoise, des maisons d'édition et de distribution, ainsi qu'un réseau de 350 librairies dans l'ensemble des régions, parmi lesquelles 207 sont aujourd'hui agréées. Les conditions, les obligations et les avantages reliés à l'agrément des libraires, en vertu de la *Loi sur le développement des entreprises du livre*, a permis aux libraires d'offrir à leur clientèle, dans toutes les régions du Québec, des services professionnels comparables à ceux qu'ils offrent dans les grands centres urbains.

Le rôle du libraire est crucial pour l'accessibilité et la promotion du livre. La vente de livres représente 65% des revenus des librairies agréées et 70 % de ces revenus proviennent des ventes de livres aux particuliers, contre 30% aux institutions. Par ailleurs, la répartition des achats de livres du point de vue des régions révèle des écarts importants : alors que sur toutes les ventes de livres, 70 % sont effectuées dans la grande région de Montréal qui compte seulement 53,6 % des librairies agréées et 58,7 % de la population, seulement 6,2 % des ventes de livres sont réalisées en régions éloignées, où se trouvent pourtant 16,4 des librairies et 12,1 % de la population. Par ailleurs, les revenus provenant de la vente de livres aux institutions sont plus importants dans les régions éloignées (42 %) que dans la région de Montréal (25 %).

La diminution de la marge bénéficiaire qui frappe aujourd'hui les libraires, en particulier dans la région de Montréal, montre bien l'intensité de la concurrence qui existe dans la vente de livres au détail. L'enjeu ici est important, il ne se réduit pas à la seule dimension économique, puisque l'affaiblissement ou la disparition des librairies fragilise le seul réseau de diffusion qui, en marge des bibliothèques publiques, permet d'avoir accès à la diversité de la création et de l'édition littéraire. Les facteurs qui semblent être au coeur des difficultés financières des librairies sont nombreux, tantôt on évoquera la place qu'occupent les grandes surfaces, tantôt il sera question de la concurrence entre libraires.

Les deux principaux constats qui ressortent des pratiques des uns et des autres sont qu'il s'agit bel et bien d'une guerre des prix reliée à la prolifération des points de vente et au déséquilibre entre le pourcentage des remises accordées à ceux-ci par les éditeurs et les distributeurs au regard des services rendus. Les libraires indépendants qui offrent un service distinct comme conseillers auprès de leur clientèle ont besoin de retrouver une marge de manoeuvre plus importante pour faire face à la concurrence. Ce rattrapage est d'autant plus important que ce nouvel environnement commercial les oblige à faire des investissements pour diversifier l'éventail de leur offre et pour faire de la librairie un lieu attrayant et convivial pour le lecteur. Les libraires québécois devront aussi se positionner face au développement du commerce électronique pour en tirer le maximum d'opportunités en fonction des avantages que cette innovation pourrait représenter dans un proche avenir.

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

LES HABITUDES DE LECTURE

GRAPHIQUE I

Taux de lecture de la population québécoise selon l'intensité et le type d'imprimés, 1994 3

GRAPHIQUE II

Évolution du taux de lecture au Québec, 1979-1994 4

GRAPHIQUE III

Pourcentage de lecteurs assidus de quotidiens, de revues ou de livres selon le sexe, 1994 8

GRAPHIQUE IV

Dépenses moyennes des familles au titre de la culture, Québec, 1992 10

GRAPHIQUE V

Taux de lecture de livres selon le groupe d'âge, Québec, 1994 15

GRAPHIQUE VI

Taux de lecture de revues selon le groupe d'âge, Québec, 1994 15

GRAPHIQUE VII

Taux de lecture de quotidiens selon le groupe d'âge, Québec, 1994 16

GRAPHIQUE VIII

Évolution du pourcentage de lecteurs assidus chez les jeunes et dans l'ensemble de la population, Québec, 1979 à 1994 17

LES HABILITÉS ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

GRAPHIQUE IX

Habilités de lecture chez les personnes âgées de 16 à 69 ans, Québec, 1989 25

GRAPHIQUE X

Proportion de personnes âgées de 16 à 69 ans ayant de faibles capacités de lecture, selon la scolarité, Québec, 1989 28

GRAPHIQUE XI

Évolution de la clientèle inscrite en alphabétisation dans les commissions scolaires, Québec, 1988 à 1996 32

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

GRAPHIQUE XII

Évolution du nombre moyen de livres par élève selon l'ordre d'enseignement,
Québec, 1988 et 1997 44

GRAPHIQUE XIII

Répartition des écoles en pourcentage selon le nombre de livres par élève et l'ordre d'enseignement, Québec,
1997 45

GRAPHIQUE XIV

Composition de la collection des bibliothèques scolaires selon l'ordre d'enseignement 45

GRAPHIQUE XV

Proportion des écoles ayant d'autres ressources documentaires, Québec, 1988 et 1997 47

GRAPHIQUE XVI

Nombre d'heures consacrées à la bibliothèque par le personnel et les bénévoles selon
l'ordre d'enseignement, Québec, 1997 48

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

GRAPHIQUE XVII

Population desservie par les bibliothèques publiques et nombre d'abonnés par rapport à la population totale,
Québec, 1960 à 1995 75

GRAPHIQUE XVIII

Taux d'abonnés par rapport à la population desservie et à la population totale,
Québec, 1960 à 1995 76

GRAPHIQUE XIX

Répartition régionale du taux d'abonnés par rapport à la population desservie,
Québec, 1995 78

GRAPHIQUE XX

Nombre de livres dans les bibliothèques publiques par habitant et par abonné, Québec,
1960 à 1995 84

GRAPHIQUE XXI

Nombre de prêts par habitant et par abonné, Québec, 1960 à 1995 85

GRAPHIQUE XXII

Pourcentage de la population desservie par les bibliothèques publiques selon les provinces canadiennes, 1986

GRAPHIQUE XXIII

Nombre de livres par habitant dans les bibliothèques publiques selon les provinces
canadiennes, 1994 87

GRAPHIQUE XXIV
Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques selon les provinces
canadiennes, 1994 88

GRAPHIQUE XXV
Comparaison internationale, pourcentage d'usagers dans la population totale 89

GRAPHIQUE XXVI
Comparaison internationale, nombre de livres par habitant 89

LES LIBRAIRIES

GRAPHIQUE XXVII
Répartition des ventes des librairies agréées, Québec, 1995 99

LISTE DES TABLEAUX

LES HABITUDES DE LECTURE

TABLEAU 1

Évolution du nombre d'heures/semaine consacrées en moyenne à la lecture selon le type d'imprimés, comparaison Québec/Canada, 1978 et 1991 6

TABLEAU 2

Comparaison des taux de lecture selon les types d'imprimés dans différents pays occidentaux 7

TABLEAU 3

Habitudes de lecture des quotidiens, des magazines et des livres en pourcentage de personnes de 15 ans ou plus, selon la langue d'usage, Québec, 1989 et 1994 9

TABLEAU 4

Dépenses mensuelles per capita en dollars courants pour trois produits culturels, population de 15 ans et plus, Québec, 1988 à 1996 11

TABLEAU 5

Genres de lectures les plus populaires selon le sexe, Québec, 1994 13

TABLEAU 6

Nombre d'heures/semaine consacrées au sport, à la télévision et à la lecture, pourcentage des élèves selon le sexe, Québec, 1994 18

TABLEAU 7

Évolution du nombre d'emplois (en milliers) selon la scolarité, Québec, 1990 à 1996 20

TABLEAU 8

Profil des lecteurs assidus et des faibles lecteurs québécois : lecture de quotidiens, de revues et de livres, 1994 21

LES HABILITÉS ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

TABLEAU 9

Comparaison de l'évolution au Canada et au Québec des habiletés de lecture chez les adultes de 16 à 69 ans, 1989 et 1994 26

TABLEAU 10	
Comparaison internationale - Répartition des habiletés de lecture en pourcentage de la population âgée de 16 à 65 ans, EIAA, 1994	27

TABLEAU 11	
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes, selon le sexe, Québec, 1975-1976 à 1995-1996	30

TABLEAU 12	
Effectif des services d'alphabétisation selon l'âge, le sexe et la langue maternelle, commissions scolaires du Québec, 1995-1996	33

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

TABLEAU 13	
Les bibliothèques scolaires au primaire et au secondaire, Québec, 1997	43

TABLEAU 14	
L'objet des ententes entre les écoles et les bibliothèques municipales, Québec, 1997	43

TABLEAU 15	
Les autres ressources des bibliothèques scolaires selon l'ordre d'enseignement, Québec, 1997	47

L'ÉDITION DE LIVRES

TABLEAU 16	
Répartition des nouveaux titres publiés selon le type d'éditeurs, Québec, 1996	54

TABLEAU 17	
L'édition de livres au Québec, 1996, Répartition des nouveaux titres par catégorie de sujets	55

TABLEAU 18	
Livres publiés par les éditeurs commerciaux, comparaison entre différents pays	56

TABLEAU 19	
Nombre de livres pour 100 000 habitants publiés par les éditeurs commerciaux, Comparaison entre différents pays	57

TABLEAU 20	
Évolution de l'édition commerciale de livres, Québec, 1972 à 1996	58

TABLEAU 21	
Situation des maisons d'édition agréées selon le type de production, Québec, 1995	59

TABLEAU 22	
Évolution des tirages moyens et des réimpressions, Québec, 1983 et 1995	60

TABLEAU 23	
Évolution du prix moyen du livre au Québec, 1986-1996	61

LES MÉDIAS ÉCRITS

TABLEAU 24	
Les médias écrits au Québec, 1997	66

TABLEAU 25	
Tirage des quotidiens au Québec et au Canada, de 1976 à 1997	67

TABLEAU 26	
Quotidiens : nombre de lecteurs (marchés de Montréal, de Québec et de l'Outaouais francophone), 1992 à 1997	67

TABLEAU 27	
Les hebdomadaires québécois par région, 1993 et 1997	68

TABLEAU 28	
Tableau synthèse sur les hebdomadaires régionaux (gratuits), 1997	69

TABLEAU 29	
L'édition de périodiques, 1994-1995	70

TABLEAU 30	
Principaux magazines grand public et spécialisés, Québec, 1997	71

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

TABLEAU 31	
Répartition du nombre d'utilisateurs par rapport à la population desservie selon les deux types de bibliothèques publiques, Québec, 1995	77

TABLEAU 32	
Répartition régionale du nombre d'abonnés par rapport à la population desservie selon les deux types de bibliothèques publiques, Québec, 1995	79

TABLEAU 33	
Genre de livres lus par la clientèle des bibliothèques publiques, Québec, 1994	81
TABLEAU 34	
Proportion d'acheteurs et nombre de livres achetés par l'ensemble de la population, par les usagers et les non-usagers des bibliothèques publiques, Québec, 1994	82
TABLEAU 35	
Subventions versées aux bibliothèques publiques par le programme de soutien aux équipements culturels du ministère de la Culture et des Communications, 1980 à 1997	93
TABLEAU 36	
Revenus des bibliothèques publiques au Québec, 1960 à 1995	94
TABLEAU 37	
Sources de revenus des bibliothèques publiques, universitaires et collégiales au Québec, 1995	95
 LES LIBRAIRIES	
TABLEAU 38	
Ventes des librairies agréées, Québec, 1983 à 1995	99
TABLEAU 39	
Ventes des librairies agréées selon un regroupement de régions, Québec, 1995 (000,0 \$)	100
TABLEAU 40	
Ventes des librairies agréées selon un regroupement de régions, Québec, 1995	100
TABLEAU 41	
Marges bénéficiaires moyennes selon les types de région, Québec, 1993 à 1996	101

ANNEXE

La Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre

Entrée en vigueur en 1981, la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, tout en étant inspirée par la législation antérieure (la *Loi sur l'accréditation des libraires* de 1965 et les trois arrêtés en conseil de 1972), avait pour objet d'en corriger certaines faiblesses et difficultés d'application. La principale de ces faiblesses tenait au fait qu'elle ne prenait en compte qu'une partie seulement des intervenants dans la chaîne du livre, c'est-à-dire ceux qui sont situés en aval de la production, les vendeurs (les libraires) et les acheteurs (les clients institutionnels). Il était par le fait même impossible d'agir de façon concertée en faveur de la librairie pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle comme lieu d'accès privilégié à la culture et comme pivot du développement de l'industrie du livre.

La loi de 1981, à l'instar de la précédente, pose comme postulat que la santé de l'industrie du livre est fonction de la santé des librairies. Par contre, elle s'en distingue en agissant désormais sur l'ensemble des maillons de la chaîne, de l'éditeur à l'acheteur, par une réglementation des pratiques commerciales qui assure le meilleur équilibre possible entre les revenus tirés par les uns du commerce du livre et qui respecte les intérêts de toutes les parties.

Comment l'équilibre est-il atteint?

La loi a mis en place un mécanisme particulier faisant alterner obligations et compensations pour les entreprises agréées. Fondé sur l'adhésion volontaire, l'agrément ne devient obligatoire que si une entreprise souhaite se prévaloir des avantages qui y sont liés.

Fonctionnement du mécanisme:

Éditeurs agréés : Pour assurer aux libraires une marge de manoeuvre suffisante, la loi demande aux éditeurs agréés — et aux distributeurs — de leur accorder des **remises minimales de 30 % ou 40 %**, selon la catégorie de livres.

En retour, la loi donne des subventions aux éditeurs agréés pour stabiliser le prix du livre québécois et les aider à demeurer concurrentiels.

Libraires agréés : Pour permettre aux commissions scolaires d'économiser sur le prix des livres, la loi ne s'applique pas au manuel scolaire et accorde aux éditeurs agréés la vente exclusive du **manuel scolaire**.

En retour, la loi assure aux libraires agréés une clientèle captive, celle des institutions, qui doivent acheter leurs ouvrages dans leur région **au prix du marché**.

Acheteurs institutionnels : Pour assurer la viabilité et le maintien du réseau de librairies, la loi supprime la **remise de 15 %** que les acheteurs institutionnels, les bibliothèques entre autres, obtenaient auparavant des libraires.

- En retour, la loi donne des **subventions** (pour l'acquisition de livres) aux institutions et leur garantit un **prix acceptable** pour les livres :
- »> par les subventions aux éditeurs québécois agréés, qui freinent la hausse du prix du **livre québécois**,
 - »> par la fixation de *tablettes* pour le **livre importé**: la tablette est un coefficient multiplicateur qui permet de déterminer — selon des taux de conversion publiés par la Banque de Montréal — le *prix de vente maximal* d'un livre en dollars canadiens à partir du prix de détail en monnaie étrangère inscrit au catalogue de l'éditeur.

Les autres librairies

La loi n'impose pas d'obligations là où elle n'a pas de bénéfices à proposer. C'est la raison pour laquelle elle ne s'applique pas aux librairies non agréées ni aux autres points de vente qui ne souhaitent pas se prévaloir des avantages de l'agrément, en l'occurrence l'accès au marché institutionnel.

Conditions d'admission à l'agrément :

La loi obligeant les acheteurs institutionnels à payer au prix courant les livres achetés dans les librairies agréées, il s'ensuit que la concurrence entre libraires joue sur les services et non sur les prix. L'agrément conférant un privilège, le libraire agréé doit offrir un service supérieur à celui du libraire non agréé; en l'absence d'un tel service, l'institution n'est plus tenue de s'approvisionner chez lui.

Le règlement prescrit donc les **conditions minimales** à remplir pour que le libraire agréé puisse assurer aux institutions et au grand public une certaine qualité de services (à l'occasion de la révision des règlements et à la demande des institutions, ces conditions ont été haussées, de façon à ce que les librairies agréées se démarquent encore plus des librairies non agréées).

Ces conditions concernent :

- ❖ **la propriété** : le contrôle du réseau de diffusion est le préalable de la mise en place d'une infrastructure industrielle et commerciale concurrentielle dans le domaine du livre (propriété québécoise à 100 %);
- ❖ le nombre de **titres** à détenir (6 000), la répartition entre titres québécois (1 000) et étrangers (5 000), ainsi qu'entre les catégories d'ouvrages : pour assurer un minimum de diversité dans les collections;
- ❖ le montant minimal des ventes de **livres aux particuliers** (100 000 \$ ou au moins 331/3 des ventes globales) : pour maintenir un équilibre entre ventes grand public et ventes aux institutions;
- ❖ le montant minimal des **ventes de livres** : pour éviter que le livre ne devienne accessoire par rapport aux autres articles offerts par la librairie;
- ❖ la visibilité du **livre québécois** (obligation de recevoir les **offices** d'au moins 25 éditeurs agréés, de garder les titres en **étalage** pendant au moins 4 mois, etc.);
- ❖ **l'accessibilité** (identification du commerce, emplacement, superficie de l'aire de vente, etc.);

- ❖ les **heures d'ouverture**, en conformité avec les règlements municipaux;
- ❖ l'**outillage bibliographique**.

Rappel des principaux objectifs de la loi :

- **Augmenter l'accessibilité du livre**, *sur le plan territorial* (par l'implantation d'un réseau de librairies dans toutes les régions du Québec) et *économique* (par une stabilisation ou une augmentation modérée des prix).
- **Développer une infrastructure industrielle et commerciale concurrentielle pour le livre** : implantation et consolidation d'entreprises de propriété québécoise (100 %), consolidation de l'infrastructure de production, de distribution et de diffusion, reconnaissance du rôle du distributeur dans la chaîne du livre, réglementation des pratiques commerciales de l'ensemble des partenaires, etc.

Objectifs sous-jacents : promotion de la lecture, essor de la création, protection du droit d'auteur, etc.

Effets structurants de la loi

Les effets les plus structurants de la loi sont l'implantation d'un réseau de librairies dans toutes les régions du Québec, une hausse de la qualité des stocks en librairie, l'affirmation du rôle de la distribution québécoise, la consolidation de l'infrastructure commerciale du livre et une hausse modérée du prix des livres.